



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



fur. 511  $\frac{1}{2}$  : Mercure  
- 1759,5







# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1759.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---

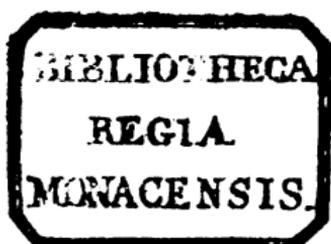


À P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis à vis la Comédie Française.  
PISSOT, quai de Conti.  
DU CHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, quai des Augustins.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.*

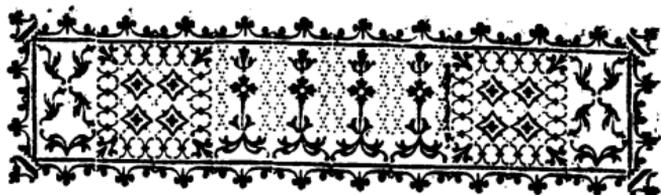
*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

---

On peut se procurer par la voye du Mercure le Journal Encyclopédique & celui de Musique , de Liège , ainsi que les autres Journaux , Estampes , Livres & Musique qu'ils annoncent.

Le *Nouveau Choix* se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes , & les conditions sont les mêmes pour une année.



MERCURE  
DE FRANCE.

M A I. 1759.

---

ARTICLE PREMIER.

---

*PIECES FUGITIVES*  
EN VERS ET EN PROSE.

---

LE CASTOR ET LE SINGE.  
*F A B L E.*

UN Castor, habitant des bords du Missoury\*,  
Et du canton passant pour le plus sage,  
Un jour fut réveillé du lamentable cri  
D'un Singe de son voisinage.

\* Grand fleuve de la Louisiane qui se jette dans le Missisipi.

## 6 MERCURE DE FRANCE.

C'étoit la saison des frimats,  
L'aquilon dans les airs exerçoit son haleine;  
Il sort de sa cabane, & dirigeant ses pas  
Vers le bord d'une vaste plaine,  
Sous un cyprès rameux voit le Singe étendu,  
Tranfi de froid, tremblant & morfondu,  
Enfin tout prêt à rendre l'ame.  
Il l'aborde & lui chante aussitôt cette game:  
Sapajou, mon ami, vous éprouvez le sort  
Que méritent les folles têtes.  
Vous allez en tomber d'accord;  
Car, si pelé comme vous êtes,  
Pendant le temps de la belle saison,  
Au lieu de faire alors mainte & mainte gambade  
Et caresser votre guenon,  
Vous aviez comme moi construit une maison,  
Vous ne seriez pas si malade;  
Au moins seriez-vous à couvert  
Contre les rigueurs de l'hyver.  
Vous avez de l'esprit, vous avez de l'adresse,  
Mais vous n'avez ni raison, ni sagesse.  
O Castor, lui répond le Singe languissant,  
Chacun raisonne comme il sent.  
Vous insultez à ma souplesse  
Parce que le destin vous refusa ce don;  
Vous traitez l'amour de foiblesse  
Depuis le jour fatal, qu'à travers un vallon

Pourſuivi d'un chasseur barbare ;  
 Vous ne fures ſauvé de ſa fursur avare  
 Que par un cruel abandon \* .  
 Pour me bâtir une retraite ſûre  
 Contre l'hyver & ſa froidure :  
 J'aurois dû profiter d'un temps paifible & doux !  
 Eh, la Nature , comme à vous ,  
 M'en donna-t-elle la licence ?  
 A-t-elle mis en moi ce point d'intelligence  
 Dont elle vous doua pour faire un bâtiment ?  
 Vous avez une queue & longue & large & belle  
 Qui peut vous ſervir de truelle ;  
 Voyez la mienne & parlez franchement ,  
 Eſt-elle propre à cet ouvrage ?  
 Vous êtes, ô Caſtor , très-ſçavant & très-ſage ;  
 Mais apprenez d'un ignorant  
 Qu'ici - bas tout eſt différent ;  
 Que de ſon temps on doit l'uſage  
 A l'inſtinct qu'on eut en naiſſant :  
 Le vôtre fut pour l'amour de la vie  
 De ſçavoir perdre les deſirs ,  
 Le mien de n'avoir d'autre envie  
 Que de vivre dans les plaiſirs .

\* L'on ſçait quelle eſt l'intelligence ſingulière des Caſtors , & comment ils rachètent leur vie lorsqu'ils ſont pourſuivis de trop près Ils ſemblent dire au Chasseur , je vous donne ce que vous me demandez , laissez - moi la vie & la liberté .

## ● MERCURE DE FRANCE:

C'est ainsi que par tout le monde  
Chacun rapporte tout à soi :  
Soit qu'on approuve ou que l'on fronde,  
Notre amour-propre est notre loi.  
Tel qui croit posséder la suprême sagesse,  
N'a que de l'endurcissement,  
Et ne connoît point de foiblesse  
Faute d'avoir du sentiment.

Ce Castor pouvoit bien prêter un sûr asyle  
A ce pauvre Singe souffrant,  
Il n'en fit rien. Un sermon inutile  
Fut tout ce qu'il offrit à son ami mourant.  
Celui-là me semble un vrai Sage,  
Qui dans l'abord vaincu par quelques passions,  
Dans la maturité de l'âge  
Sçait les vaincre à son tour par ses réflexions ;  
Qui sans s'enorgueillir d'un si bel appanage,  
Aux foibles d'autrui n'est que plus indulgent,  
Et qui des dons du Ciel ne reçut l'avantage  
Que pour en soulager par un juste partage  
Le malheureux & l'indigent.

---

### *REGRETS d'un Amant sur le départ de sa Maîtresse.*

**L'**Ai-je bien entendu! quoi, tu pars, chere Helene?  
Un barbare destin t'arrache de ces lieux.

Nous allons donc briser une si belle chaîne ,  
 Et je vais pour toujours languir loin de tes yeux.  
 Je ne te verrai plus ! Une absence éternelle  
 Va finir nos amours , je te perds pour jamais.  
 Pour jamais ! ... chère Helene , ô parole cruelle !  
 O source de douleurs , de pleurs & de regrets !  
 Peux-tu souffrir , amour , que celle que j'adore  
 Laisse ainsi sans espoir le plus fidèle Amant.  
 O mort , finis mes jours , viens , c'est toi que j'im-  
 ploie ;

Je vivrois malheureux , je vais mourir content.  
 Helene va partir , pourrois-je vivre encore ?  
 Non, non, ma chere Helene, avant peu ma douleur  
 Terminera des jours que le chagrin dévore ,  
 Et je n'ai plus longtems à pleurer mon malheur.  
 Que j'ai payé bien cher ces momens pleins de  
 charmes !

Momens délicieux , qu'êtes-vous devenus ?  
 Que votre souvenir va me couler de larmes !  
 Je vous rappelle en vain , vous ne reviendrez plus.  
 Que t'ai-je fait , Fortune , & quel est donc mon  
 crime ?

J'éprouvai de tout temps tes injustes rigueurs ,  
 J'en fus dès le berceau l'innocente victime ,  
 Et tu te plais encor à voir couler mes pleurs.  
 Cruelle , tu le sçais , de ma plus tendre enfance  
 J'ai vû par le chagrin s'obscurcir les beaux jours.  
 J'ai vécu dans les pleurs malgré mon innocence ,

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Mes yeux n'en ont jamais interrompu le cours;  
Affouvis-toi , barbare , éprouve ma constance ;  
Augmente si tu peux les rigueurs de mon sort.  
J'apprends depuis dix ans à souffrir en silence:  
Je suis fait à tes coups , je braverai la mort.  
Mais ne frappe que moi ; respecte mon Helene ;  
Conserve ses beaux jours , & veille à leur bonheur,  
Epuise sur les miens tous les traits de ta haine:  
Ils finiront bientôt par ma cruelle peine ,  
Et je meurs trop content si je vis dans son cœur.

---

*VERS à l'Auteur de l'Épître précédente  
en lui envoyant des Étrennes-mignones.  
Par Mad.lle \*\*\* , désignée sous le nom  
d'Hélène.*

**J**E te confie , Amour , ces nouvelles étrennes ;  
Remets-les à l'Amant dont j'ai reçu la foi :  
Dans ces lieux où le sort l'emporte loin de moi ,  
Va l'entretenir de mes peines:  
Fais-lui compter ces jours comptés par mes regrets,  
Et ferme son cœur aux attraits  
Que lui pourroient offrir quelques jours d'autres  
chaînes:  
Répète-lui tous mes soupirs.  
Mais si son cœur s'ouvroit à de nouveaux desirs ,

Si l'ingrat devenoit volage,  
 Retranche, Amour, de chaque page  
 Ces jours affreux marqués par les plaisirs ;  
 Qu'ils soient effacés par tes larmes.  
 Ah Dieux ! quelles vives allarmes  
 Cette image porte en mon cœur !  
 Pardonne, cher objet de ma fidèle ardeur ;  
 Pardonne à la triste Lesbie  
 Ce noir soupçon qui vient la déchirer :  
 Quand on risque de perdre encor plus que la vie,  
 Hélas ! peut-on se rassurer ?

---

## L'AMOUR DES ARMÉ,

*Traduit de l'Anglois de Prior, par M.  
 l'Abbé Yart, & mis en vers pour Doris  
 par Madame de V. \*\*\**

**A**U déclin d'un beau jour les innocens plaisirs  
 Avoient conduit Chloé sur un lit de verdure,  
 Où la belle soumise aux loix de la nature  
 Dormoit sans nuls témoins que Flore & les zéphirs.  
 L'Amour qui l'aperçut de la voute azureé,  
 Fend les airs, & se glisse entre ses chastes bras.  
 Voyons, dit-il, de près.... Admirez tant d'appas

## 12 MERCURE DE FRANCE.

O délicieuse soirée !

Dont la Reine de Cythérée ,

Dit l'Amour enchanté , ne se doutera pas.

Ce Dieu croyoit déjà sa victoire assurée.

Au plus pressant danger l'innocence est livrée,

Dirent les Immortels ; il faut la secourir :

Ce n'est point à nous de souffrir

Que notre plus parfait ouvrage

De l'indiscret Amour reçoive aucun outrage.

Par l'ordre du conseil , Morphée au même instant

Du volage Dieu de Cithère ,

Adroitement vient fermer la paupière ;

Et par ce service important ,

De l'astre du jour renaissant

Le premier rayon de lumière

Surprend Chloé , sans que l'aveugle enfant

Ait porté dans son sein cette flèche cruelle ,

Ce dard dont la blessure est funeste & mortelle.

Quel péril évité par ce soin vigilant !

Pour la belle il n'est point de surprise pareille

A celle qu'elle sent quand elle se réveille ,

D'appercevoir auprès d'elle l'Amour.

Le Traître , dit-elle... il sommeille ?...

Ne pourrois-je point à mon tour ,

Puisque la vengeance me guide ,

De sa témérité perfide

Le faire repentir, l'indiscret, dès ce jour ?

L'occasion me paroît favorable

Pour te punir, insolent Cupidon ;

Si je le veux, cet utile-cordon ,

Ce lacer que je tiens va te rendre traitable.

Je choisis un lien plus doux & plus durable

Que tes fougueux emportemens.

L'amitié seule m'intéresse.

Tu sçais que malgré toi je suis encor maîtresse

De mon cœur, qui redoute & tes égaremens

Et tous tes frivoles sermens.

De ta témérité tu subiras la peine.

Chloé de son dessein s'applaudit en secret,

Attache en souriant l'Amour à son corser.

Ce mouvement l'éveille ; ô surprise soudaine ,

Quel est donc, dit ce Dieu, le lien qui m'enchaîne ?

Je veux voler, je ne puis plus.

Pour m'échapper des bras de la cruelle

Tous mes efforts sont superflus.

D'un air interdit & confus

Il se plaint, il soupire, il regarde la belle

Dont il n'obtient que des refus.

Profitons, dit Chloé, de sa douleur amère,

Donne-moi, petit Dieu, ta flèche & ton carquois.

A ce coup imprévu l'Amour presque sans voix

Lui répond, qu'en voulez-vous faire ?

Je me suis égaré du Palais de Cythère,

74 MERCURE DE FRANCE.

Pardonnez-moi pour cette fois.

Je ne veux point dévoiler ce mystère,

Reprend Chloé d'un air sévère ;

Mais je prétends te soumettre à mes loix.

Faut-il que vous soyez le témoin de ma honte ?

Et que le Dieu des cœurs, souverain d'Amathonte,

Soit victime en ce jour de votre cruauté ?

Chloé, je vous conjure en faveur de vos charmes !

La belle est inflexible, & l'Amour rend les armes

Sans reprendre sa liberté.

Chloé brise pourtant le lien qui le gêne,

Mais un plus doux à ses graces l'enchaîne.

Pour rendre hommage à sa beauté,

Il la suit en tous lieux sans contrainte & sans peine,

Et s'amuse avec elle à des jeux innocens

Qui ne blessent point la décence :

Du tendre Amour, Chloé ne craint point la ven-

geance,

Contr'elle ses efforts seroient tous impuissans,

Puisqu'elle a dans les mains ses armes pour dé-

fense.

*E N V O I.*

Sous ce nom déguisé, de vos touchans attraits,  
Doris, reconnoissez l'intéressante image :

Mais vos beaux yeux d'amour ne lancent-ils les  
traits

Que pour blesser les cœurs sans qu'aucun vous  
engage ?

Et ne désarmez-vous le plus puissant des Dieux

Que pour mieux triompher des mortels en tous  
lieux ?

STANCES LIBRES  
 SUR LA NAISSANCE DE MON FILS.

Par M. MENU DE CHOMORCEAU.

**E**XILÉ pour jamais dans un réduit champêtre,  
 Je ne suis point jaloux du sort des plus grands Rois;  
 Tous mes vœux sont remplis; un fils me vient de  
 naître,

Et je suis pere une seconde fois.

O ! mes tendres enfans, toi Narcisse, toi Flore;  
 Venez jouir tous deux des plaisirs que je sens;  
 Célébrez avec moi le jour qui vient d'éclorre,  
 Et mêlez à ma voix vos timides accens.

Je vous tiens dans mes bras, & vos mains innocentes  
 Peuvent à peine encor me presser tendrement;  
 Je couvre de baisers ces lèvres si charmantes  
 Et ne puis exprimer tout mon ravissement.

Je vous laisse, & je vole au sein de votre mere;  
 Tous trois je vous embrasse & baigne de mes  
 pleurs :

Je savoure à longs traits d'un époux & dun pere  
 Les touchantes douceurs.

Si d'un souris naïf vous payez ma tendresse,  
 Que je me sens ému de doux saisissemens !

## 16 MERCURE DE FRANCE.

Vos gestes, vos regards, tout augmente l'ivresse  
Qui pénètre mes sens.

Et toi, ma chère épouse, idole de mon ame,  
Toi, le plus beau présent de la bonté des Cieux,  
O! combien chaque instant je sens croître ma  
flamme,

Voyant de ton amour ces gages précieux!

Puissent-ils imiter cette rare sagesse  
Qui te donna d'abord tant de droits sur mon  
cœur,

Cette vertu qui sçait captiver ma tendresse,  
La charmante douceur.

Croissez, mes chers enfans, qu'une union si belle  
Serve à jamais d'exemple à vos cœurs généreux,  
Songez que la vertu, l'amitié fraternelle,  
Sont les plus sûrs moyens de devenir heureux.

Toi, qui du haut du Ciel écoutes ma prière,  
Dieu bon, Dieu Tout-puissant, couronne tes  
bienfaits;

Imprime à ces enfans la candeur de leur Mère,  
Et qu'ils puissent, mon Dieu, ne t'oublier jamais.

*Nota L'Auteur de ces beaux vers en a déjà fait  
d'aussi touchans sur la mort de l'un de ses fils, ils  
sont inserés dans le premier Mercure d'Octobre 1758.  
Que la Poësie est noble & belle quand elle est le  
langage de la nature & de la vertu!*

## L'ORIGINE DES MONTAGNES,

## C O N T E.

*A Madame POUPONNE DE MOLAC  
DE L'ESTIVAL.*

**O**N ne sçait ce que c'est que les montagnes. On ignore leur origine. On ne fait qu'entrevoir leur utilité. Quelqu'un qui éclairciroit tous ces points, feroit un ouvrage curieux. C'est un Traité digne d'un Montagnard. Si l'on s'attend sur ce début à voir une belle Dissertation Physique, on se trompe.

Je ne parle que morale, encore une morale bien légère; & c'est dans les manuscrits Arabes que je vais la chercher.

J'écouterois encore attentivement, dit un Auteur célèbre, si *peau d'âne* m'étoit conté. C'est sur ce ton, Madame, que nous trouvâmes l'origine des montagnes. Dans ces journées délicieuses où après des études abstraites & si peu du goût commun de votre sexe, vous vous mettiez si agréablement au niveau des Dames qui ornoient la société de votre Château. On eût dit que vous ne sçaviez que badiner

## 18 MERCURE DE FRANCE.

comme elles , conter légèrement , donner à propos dans la plaisanterie & chanter quelques airs nouveaux. Je crois qu'il est moins difficile d'étudier & d'apprendre , que de paroître ne rien sçavoir. à propos. Qui réussit mieux que vous dans l'un & l'autre point ? On vous prenoit aisément pour la plus aimable , la plus légère de toutes ces Dames. Personne ne vous eût prise pour sçavante. Pardonnez ce préambule , il étoit nécessaire.

Les montagnes sont aussi anciennes que le monde , pensent les uns , & ceux-là le croient plus vieux qu'on ne dit. D'autres fixent leur origine au temps de Deucalion & de Pyrra , dans ces temps , où après un déluge universel , ils restèrent seuls sur la Terre , & où par ordre de l'Oracle ils jettèrent légèrement des pierres sur leurs épaules ; & d'abord il naissoit un homme. D'autres.... mais sur quoi compter depuis que la Philosophie vient de déranger nos idées ? Nous pensions sçavoir la figure de la Terre ; nous nous applaudissions de nos découvertes. La voilà qui change de forme , ou du moins elle devient fort incertaine. Pour les montagnes je m'en tiens, Madame , à vos idées & à mon Arabe ; on le croira si l'on veut.

La Fée Utine avoit entrepris un voyage ; elle vouloit voir le monde. La Princesse Zelite fille du Roi de Perse étoit avec elle. Son pere l'avoit confiée à la Fée. Elles devoient parcourir toutes les Cours de l'Asie , se rendre en Perse , & la Fée y remettre au Roi la jeune Princesse ; elle n'avoit rien négligé pour son éducation , ses soins avoient réussi au-dessus de toute espérance.

Zelite joignoit à un esprit orné & facile une conversation aisée & naturelle , toutes les graces de la jeunesse & un caractère heureux. Elle avoit quinze ans , elle en avoit passé cinq auprès de la Fée. Avec tant de belles qualités cette Princesse avoit fait l'admiration des Rois & des Peuples

Elles arriverent à la Cour du Roi de Tongo, allié de la Fée : c'étoit la dernière qui leur restoit à voir. Elles y avoient passé deux mois & partoient , lorsque la nouvelle d'une victoire complete remportée par les Troupes du Roi , les arrêta pour prendre part à la joie de cet heureux événement. Il mettoit fin à une guerre de sept années. Adamir , troisième fils du Roi , venoit de forcer par cet avantage les ennemis à demander la paix & à

subir les conditions au vainqueur. Le Royaume entier de Zerana devenoit tributaire du Roi de Tongo, qui auroit pu s'en rendre maître ; mais le Prince vainqueur digne de la victoire, n'abusa point de ses succès, ni du malheur des vaincus.

On attendoit avec impatience le jeune Adamir : les fêtes qui se préparoient pour célébrer sa valeur & le retour d'une paix si glorieuse, firent différer le départ d'Utine & de Zelite. Il fit son entrée dans la capitale sur le cheval qu'il montoit le jour de l'action, sans faste inutile, mais avec cet air de grandeur qui caractérise les Héros, paré seulement de sa jeunesse & de sa bonne mine. Tout étoit orné d'emblèmes qui célébroient ses grandes actions, & le Peuple ne pouvoit se rassasier de le voir & de l'admirer. Utine en devint éperdument amoureuse, & Zelite sans connoître le principe d'un mouvement qu'elle éprouvoit dans son cœur ne pouvoit se lasser de le louer & d'en entendre parler.

Ce triomphe & sa gloire causerent de la jalousie aux deux Princes ses frères. La Famille Royale fut divisée. Le voile qui cache presque toujours cette méintelli-

gence des Grands , la déroba au Peuple & même à la foule des Courtisans. Ces mouvemens concentrés ainsi entre peu de personnes n'en font ordinairement que plus vifs & plus dangereux.

La Fée étoit trop clairvoyante pour ne pas s'en appercevoir. Elle affecta d'entrer dans les secrets du jeune guerrier. Elle fut la première à lui découvrir ces mouvemens secrets & la haine de ses freres. Adamir n'avoit pu les soupçonner. Un grand cœur ne sçauroit imaginer dans les autres des sentimens indignes de lui.

Ce jeune Prince eut peine à croire ce que la Fée lui raconta. Elle l'en rendit témoin par un des secrets de sa puissance : C'étoit moins pour l'indisposer contre ses freres , que pour se l'attacher , qu'elle prenoit soin de l'instruire de ce qu'il devoit ignorer.

Dans les entretiens que la Fée avoit eus avec lui , elle s'étoit enivrée d'un nouveau poison. Sa physionomie noble , son courage , cet air d'indifférence , mais plein d'une politesse décente qu'il avoit pour toutes les femmes , achevoient de l'enflammer.

Les Fées ne vieillissent point pour les

## 22. MERCURE DE FRANCE.

traits, mais tout leur art ne peut conserver cette fleur de jeunesse, cet air neuf, ingénu & touchant qui fait le charme le plus séduisant des Belles. Urine avoit des graces, un air de grandeur, trop d'envie de plaire, & un penchant invincible pour l'amour ; il auroit suffi pour éloigner le Prince qui étoit né délicat & sincere.

Il regardoit Urine comme une amie que sa renommée & son rang lui procuroient, & encore plus que cela comme une puissante alliée du Roi son pere. Il entra un jour dans le cabinet de la Fée sans être attendu ; il apperçut auprès d'elle une jeune Beauté qui frappa ses yeux, surprit ses sens, & émut son cœur. C'étoit Zelite. Qu'on a raison de dire que celui-là seul est insensible qui n'a pas vu l'objet qu'il doit aimer !

La Fée par un secret pressentiment de l'avenir l'avoit dérobée jusques-là aux yeux de ce Prince ; & comme il s'étoit toujours montré plus curieux des armes & des exercices que du desir de plaire, Personne n'avoit imaginé de lui faire sa cour en lui parlant de Zelite & de sa beauté. Cette Princesse d'ailleurs n'avoit point ces traits frappans & excessivement

réguliers qui caractérisent une belle personne. Mais elle avoit plus que tout cela : des graces naïves , un air de douceur & de retenuë , une taille parfaite, les yeux les plus beaux, un son de voix gracieux & intéressant , & ce je ne sçai quoi qui attache , qui plaît mille fois plus que la beauté. Elle avoit une pâleur qui annonçoit quelque chagrin secret mais qui rendoit son air plus sensible & plus tendre : cette espèce de langueur douce dans une jeune personne ne manque presque jamais de faire des impressions profondes dans les cœurs sensibles & les tourne toujours à l'amour ou à l'amitié.

Adamir surpris , crut reconnoître ces traits : il avoit vû Zelite encore enfant à la Cour du Roi de Perse son pere ; ni l'un ni l'autre , par cet instinct que donne la Nature quand on se doit aimer , n'en avoit perdu l'idée : mais Adamir ne se souvenoit point où il avoit vû Zelite. Il fixa les yeux sur elle , il parut ému ; la rougeur se peignit sur le visage de la Princesse , & l'embarras dans les discours du Prince.

Utine , trop préoccupée , n'y fit point attention , & pendant qu'il tournoit assez souvent les yeux sur Zelite, un mouvement involontaire lui fit adresser à Utine des dis-

## 24 MERCURE DE FRANCE.

cours flatteurs, tels qu'il ne lui en avoit point encore tenu : elle se crut aimée ; elle se crut heureuse ; son cœur étoit si plein du bonheur qu'elle se promettoit, qu'elle oublioit que Zelite étoit à côté d'elle ; elle s'appercevoit moins encore qu'Adamir s'enyvroit du plaisir de voir la Princesse, & pour la première fois l'amour apprit à feindre à ce Héros.

Que devint-il lorsqu'on lui dit que Zelite n'étoit que la fille d'un Satrape de Perse ? car c'étoit sous ce nom que la Fée avoit produit Zelite dans les Cours étrangères, pour ôter tout prétexte de cérémonial, & même pour pouvoir la conduire sans conséquence dans celles où le Roi de Perse étoit craint, ou n'étoit pas aimé.

Adamir trompé rougit de ses feux, voulut s'en défendre & les regarda comme une bassesse : il ne pouvoit entrer dans son cœur qu'un amour vertueux, & la vertu ne pouvoit avouer un amour au-dessous de sa naissance.

Ce fut le premier effet de la noblesse de ses sentimens, mais que l'amour consulte peu ces égards, & qu'il sçait bientôt les vaincre !

Un jour s'étoit passé depuis qu'il avoit vû la Princesse : ce jour où il s'étoit défendu

fendu de la voir lui avoit couté mille combats : à peine le lendemain fut-il arrivé , qu'il chercha à l'entretenir ; la même ardeur qu'il avoit pour la gloire , cette ardeur caractérisoit son amour : son impatience fut satisfaite , il vit Zelite plusieurs fois en secret ; elle ne put lui dissimuler qu'elle l'aimoit ; cet aveu fit son bonheur , mais il ignora toujours qu'elle fût Princesse.

La Fée cherchoit à hâter son départ : elle avoit sçu déterminer Admir à venir à sa Cour ; ce Prince qui voyoit l'orage se former sur sa tête , la défiance d'un Pere soupçonneux , les discours & la haine de deux freres jaloux de sa gloire , l'avoient déterminé à consentir que la Fée demandât au Roi comme une grace le secours de sa valeur.

Elle avoit une guerre cruelle contre un de ses voisins , elle vouloit mettre ce Prince à la tête de ses Armées , le Roi fut charmé que cette occasion lui procurât le moyen d'éloigner son fils sans faire éclater sa vengeance : les deux freres avoient persuadé à ce Roi timide , qu'Admir en vouloit à sa Couronne. Ils ne cessoient de dire qu'il répandoit ses bienfaits dans quelques Provinces dont il avoit

**B**

l'appanage , & que les intelligences qu'il y pratiquoit annonçoient le dessein de s'y rendre Souverain. Ce Pays étoit fort éloigné des Etats d'Utine ; c'étoit une nouvelle raison qui déterminoit le Roi. Ainsi l'ardeur de la gloire avoit été la seule raison d'Adamir, l'amour celle qui conduisoit Utine , & les soupçons les seuls motifs du Roi. La plus tendre passion, dès que le Prince eut vu Zelite, se joignit à l'amour de la gloire. La Fée prit congé de la Cour , & partit. Elle avoit le prétexte d'aller tout préparer pour recevoir Adamir & mettre ses Troupes en mouvement. Son vrai motif étoit de remettre Zelite à son pere, & d'aller attendre Adamir , & les plaisirs qu'elle se promettoit du séjour de ce Prince auprès d'elle.

Elle partit , exécuta son projet. Zelite fut reconduite en Perse , Utine alla attendre son Amant dans ses Etats.

Quels préparatifs ne fit-elle pas pour le recevoir & lui donner une haute idée de sa puissance & de ses forces, & surtout pour lui montrer que sa Cour étoit le séjour des plaisirs? La jeunesse de l'un & de l'autre sexe y attendoit Adamir avec une égale impatience : les belles pour lui

plaire , les jeunes Seigneurs pour combattre sous lui. Aucun d'eux ne se doutoit des projets d'Utine. Cette Cour étoit en effet la plus brillante de l'Univers: comme Utine étoit la Fée la plus puissante, le goût y régnoit, l'amour y animoit tous les cœurs; les plaisirs en faisoient l'occupation; le talent de les varier étoit la grande science, & jamais on n'y avoit si bien réussi que dans ce Siècle heureux.

Les femmes n'oublioient pas dans cette Cour charmante la modestie & la retenue de leur sexe sans laquelle il est impossible qu'elles plaisent longtems, les jeunes gens y avoient du caractère, du sçavoir & du goût, & sans chercher des plaisirs trop faciles & toujours insipides dès qu'ils ne sont point achetés par la constance, ils n'avoient d'amour que pour des objets vertueux & ne connoissoient de galanterie que celle que produit le sentiment & la véritable tendresse: les femmes sans cesser de vouloir plaire à tous, ce qui pour elles seroit cesser d'exister, se contentoient d'un Amant fidèle; & si l'inconstance ou quelque passion nouvelle le leur enlevoit, elles le regrettoient, évitoient d'en médire, & ne formoient point de nouveaux nœuds sans être bien assurées que ceux-là étoient rompus pour

roujours; souvent cette conduite ramenoit l'Infidèle qu'un goût léger avoit séduit pour un moment. C'est faire un éloge singulier & peut-être unique de la Cour d'Utine, de dire que les femmes n'étoient infidèles que par nécessité: Admir arriva, les plus belles fêtes marquerent la joie publique. Sa renommée l'avoit précédé; on trouva qu'elle étoit encore au-dessous de la vérité, toutes les femmes, même celles à qui il n'avoit eu aucune occasion de dire des choses flatteuses, le trouverent aimable.

Par ignorance de l'étiquette ou du rang il avoit quelquefois offert la main à une Marquise devant une Duchesse, celle-ci ne s'en étoit point formalisée, & ne le trouvoit pas moins honnête. Il avoit préféré sans affectation de parler à celles dont un air sage & retenu annonçoit la raison & l'esprit. Les graces modestes, & quelquefois sérieuses, lui plaisoient plus qu'un air de folie & de dissipation. Plus ce goût le rendoit singulier, plus on le trouvoit estimable.

Admir dans le tumulte de la Cour, cherchoit Zélite: ses yeux ne la trouvoient point, il n'osoit la nommer: il crut l'appercevoir un jour; il vola au-devant d'elle. Ce n'étoit point Zélite, c'é-

toit une jeune Princesse qui en avoit la raille & la démarche : elle se promenoit dans les bosquets avec une de ses compagnes & quelques femmes qui les suivoient. L'empressement d'Adamir qui n'en avoit encore marqué pour personne , les surprit. Il les aborda , vit qu'il s'étoit trompé , se déconcerta d'abord : mais l'amour faisant place à la réflexion , il leur adressa la parole , se promena quelque temps avec elles , & apprit au moins des nouvelles de celle qu'il avoit cru trouver.

Lillette étoit nièce d'Utine & tendre amie de Zelite ; le regret qu'elle avoit de son éloignement ne lui avoit presque point permis de se trouver aux Fêtes qu'on avoit données à Adamir , à peine l'y avoit-il vuë. Dès qu'il apprit qu'elle étoit nièce de la Fée , il lui fit des reproches obligeans sur son absence & son goût pour la solitude : elle se défendit avec esprit , & de peur de laisser soupçonner au Prince des raisons qu'elle auroit cru lui être défavantageuses , elle se hâta de lui apprendre que l'éloignement d'une amie l'avoit renduë insensible à tous ces plaisirs , que la fille du Roi de Perse étoit cette amie , & que le mérite de cette Princesse justifioit ses regrets.

Si j'en juge par le goût qu'elle vous inspire, si j'en juge par les qualités qu'elle doit avoir, reprit le Prince, pour obtenir de si tendres sentimens, ce doit être une Princesse accomplie.

Etes vous le seul, repartit vivement Lilette, qui ne connoissiez pas Zélite?... Zélite, dites-vous?... Oui c'est elle que je regrette.

Zélite, qui accompagnoit Utine, est fille du Roi de Perse, s'écria Adamir! Oui, dit Lilette, c'est elle qui cause mes regrets. Elle ne vit ni l'émotion du Prince, ni son étonnement : l'amitié remplissoit le cœur de Lilette, elle ne vit rien, & Adamir s'estima trop heureux qu'elle ne démêlât pas la cause de son embarras.

La joie y succéda bientôt, il s'applaudit de voir que Zélite étoit Princesse, il admira qu'elle ne lui en eût pas dit un seul mot, il s'en fit conter mille particularités : Lilette n'avoit pas moins de plaisir de lui faire ces détails, que le Prince de les entendre ; ils s'enyoient délicieusement tous deux, Lilette du plaisir de parler des bonnes qualités de son amie, Adamir de celui d'entendre louer son Amante & d'apprendre combien elle étoit digne de ses sentimens par sa naissance autant que par ses qualités personnelles.

il ne fut plus occupé que de son départ : il étoit impatient d'aller soumettre les ennemis de la Fée, d'augmenter par de nouvelles victoires son nom déjà fameux, & d'apprendre ainsi à la Princesse qu'il étoit digne d'elle.

La Fée avoit d'autres pensées, elle souhaitoit d'arrêter le Prince à sa Cour, elle vit que c'étoit lui déplaire que de le retenir plus longtems ; il sentoit la foiblesse des prétextes dont elle se servoit pour retarder son départ ; il n'en soupçonnoit pas la cause. Elle crut que le respect & la timidité peut-être, l'empêchoient de la deviner. Elle voulut la lui faire connoître. Le jour de son départ étoit arrivé, tout étoit prêt. Utine après lui avoir donné audience au milieu de sa cour, avec les distinctions les plus flatteuses, l'appella dans son cabinet.

Partez, lui dit-elle, Prince, mon armée vous attend, elle vaincra sous vos ordres ; je ne vois votre éloignement qu'avec peine, mais partez, revenez bientôt victorieux. Au seul bruit de votre nom, mes ennemis tremblent & se retirent. Mais plus que tout cela, mon cœur me dit que rien ne vous résiste, je rougis après cet aveu.... Elle se tut un instant. Adamir ne repliqua point. La Fée continua :

B iv

Pourquoi vous cacher des sentimens que vous méritez & dont je fais gloire ? Allez défendre des Etats dont il ne tiendra qu'à vous de partager le trône ; ce n'est pas le seul prix que je destine à vos victoires. Je souhaite que celui que je vous réserve & que j'y veux ajouter vous soit plus cher encore que la Couronne & le titre de Roi... Allez, & ménagez des jours d'où dépendent les miens.... Ses larmes interrompirent son discours. Le Prince se troubla. Il ne s'attendoit point à une déclaration. Il ne se doutoit pas même d'un amour qui l'auroit fait trembler s'il l'avoit prévu. Dans son embarras, & ne sachant que répondre, il baisa la main de la Fée & sortit. Elle prit cela pour une marque de sa reconnoissance & de son amour. Cette idée la remplit de joie. Elle fit des vœux pour le succès des armes du Prince, plus par l'espérance de son retour que par l'avantage qu'elle en devoit retirer.

Le Prince partit, réfléchissant quelquefois sur les propos d'Utine, mais tout occupé de l'idée de Zelite. Il arriva à l'armée. Il combattit, il fut victorieux. Les Ennemis demanderent la Paix. Il en remit les conditions à la Fée; & sous prétexte que quelques troupes de son armée avoient passé sur les Terres du Roi de Perse, pour

envelopper l'Ennemi , sans avoir eu le temps de l'en prévenir , il partit pour la Cour de ce Prince. L'amour seul l'y conduisoit ; il sçavoit que ce Roi étoit dans une étroite alliance avec la Fée , qu'il lui avoit même offert ses Troupes. Mais il ignoroit si Zelite l'aimoit encore. Il alloit mettre ses lauriers à ses pieds , & lui faire hommage de ses victoires. Il en fut reçu comme un héros tendrement aimé. Zelite même avoit fait part au Roi son pere de l'amour que lui avoit témoigné Adamir. Ce Prince n'avoit point paru éloigné de cette alliance , & avoit répondu à Zelite qu'il souhaitoit que cet amour ne fût point de ces sentimens passagers , qu'un instant voit naître & qu'un instant voit finir.

Le Roi de Perse apprit l'arrivée du Prince avec joie , & lui fit une réception magnifique. Ces nouvelles furent bientôt portées à la Cour d'Utine : on y joignit le détail de l'amour d'Adamir pour Zelite & le goût de cette Princesse pour Adamir ; Utine frémit de rage , elle s'aperçut qu'elle étoit trompée ; elle partit & dans un clin d'œil elle se transporta à l'extrémité de ses Etats , elle se servit des équipages mêmes du Prince pour se rendre à la Cour de Perse. On sera étonné qu'elle ne s'y transportât pas de la même

R. v.

manière. Mais l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'histoire de ces temps, que comme la plupart des Royaumes étoient gouvernés par des Fées, elles n'avoient ce pouvoir étendu qui les rend encore aujourd'hui si célèbres, cette puissance de se rendre invisibles &c. que dans leurs propres Etats.

Utine fut donc obligée de se servir d'équipages pour se rendre à Dirzan où le Roi tenoit sa Cour. La nouvelle de son arrivée la précéda. Le Roi, Zelite, Adamir allèrent la recevoir à une lieue de la Ville. On lui fit la plus magnifique réception; au milieu des fêtes, elle ne fut attentive qu'à pénétrer le secret des deux Amans: elle n'en fut que trop instruite, par l'empressement qu'ils avoient à se trouver ensemble, par le suffrage général qu'avoient leurs amours.

Au milieu d'un bal masqué, où l'on n'avoit épargné ni préparatifs, ni dépense, pour rendre la fête brillante & y amuser agréablement la Fée par la variété des masques de caractère, (L'insipide & paresseuse uniformité du domino n'y avoit pas encore prévalu.) Adamir & la Princesse entrèrent, suivis de la jeunesse de la Cour; Zelite avec les attributs de Flore représentoit cette Divinité. Son ajuste-

ment étoit simple comme on peint celui de la Déesse. Sa taille, son air, sa démarche, sa danse annonçoient plus une Divinité que les attributs qui la caractérisoient. Flore elle-même eût eu un air moins noble, disoit-on, autour d'elle. Admirer en berger attiroit de même tous les regards, Endimion ne se présenta jamais avec autant d'avantage; l'un & l'autre effaçoient tout ce qui les environnoit. Le vœu public étoit pour les voir danser ensemble. Le Prince présenta la main à Zelite; on applaudit. Le tumulte inséparable de ces Assemblées cessa. Le silence succéda au bruit. On admira un menuet dansé avec toutes les graces imaginables. On entendoit de temps en temps & comme à demi-voix, répéter mille fois qu'ils étoient faits l'un pour l'autre. A ce silence succédèrent de nouveaux applaudissemens. La Fée ne put tenir plus longtems; elle se déroba à l'assemblée; le Roi la suivit. Elle s'excusa sur une migraine & des vapeurs; qui dès ce temps-là étoient d'une grande ressource. Elle ne fut occupée que de son désespoir, la nuit se passa à former mille projets.

Elle résolut de partir le plutôt qu'il seroit possible, & pour rompre plus aisément

Bxj

ment cette intelligence, elle demande Zélite à son pere. Elle feignit de louer le projet du mariage de la Princesse avec Adamir, elle promettoit de les amener l'un & l'autre avec elle après les fêtes qu'alloit occasionner la paix dans son Empire & assister elle-même aux noces de ces deux Amans. Les adieux furent rendus. Zelite partoit avec la confiance de ne plus quitter Adamir : un mouvement involontaire troubloit son cœur, trop fidèle présage du malheur qui la menaçoit. Hélas, elle alloit à une mort assurée!

Le Roi dit à l'un & à l'autre, en les embrassant : Allez, je ne mets plus de différence entre vous. Vous m'êtes également chers. Je vous regarde déjà tous deux comme mes enfans, & je laisse à la Fée puissante qui vous aime à rendre cette union solide & constante : Prince, allez jouir du retour de la paix, après avoir si heureusement terminé la guerre.

Ils partirent; la Fée pendant le voyage dissimula sa jalousie & sa rage. Elle étoit contrainte d'être témoin de la douce intelligence de ces deux Amans charmés, l'un de l'autre. Mais dès qu'elle fut arrivée aux confins de son Empire, elle pria Adamir de donner ses ordres pour faire

défiler les troupes & régler tout ce qui regardoit cette armée. Elle partit avec Zelite qui ne garda avec elle qu'une de ses femmes, & Bientôt par le milieu des Aïrs elles arriverent: Il étoit nuit, la Fée n'avoit annoncé son retour que pour le lendemain. Personne ne s'apperçut de son arrivée, elle employa le reste de la nuit à parler à la Princesse: elle lui déclara ses prétentions sur le cœur d'Admir, les menaces succédèrent à des paroles assez douces; enfin elle lui annonça le plus cruel traitement si le Prince continuoit à l'aimer & si elle ne feignoit de le haïr.

Les réponses simplés de Zelite achevèrent de désespérer la jalouse Fée: que ne me le disiez-vous ô Reine! dit Zelite, hélas j'aurois caché mes sentimens, le Prince n'auroit pas sçu combien je l'aime; je l'aurois forcé par mes rigueurs à vous aimer ou au moins à ne m'aimer pas: il est trop tard, Admir a pénétré mon secret, nos feux n'ont fait que s'accroître depuis que mon pere y a donné son aveu. Reine! vous avez approuvé cet amour; si je dis à Admir que je ne l'aime plus, mes yeux, mes yeux démentiront ce discours, pourrai-je même le lui dire, mon cœur & ma bouche ne sauraient feindre; il verra que je l'adore.

### 38<sup>e</sup> MERCURE DE FRANCE.

Puissante Fée , continua Zelite , en se précipitant aux genoux d'Utine dont les yeux étincelans la faisoient trembler , laissez-vous attendrir sur le sort de deux Amans malheureux , toute votre puissance ne sçauroit empêcher notre amour. Je l'empêcherai , reprit la Fée en fureur , vous ne braveriez pas impunément ma bonté , vous ignorez les effets de cette puissance dont vous parlez. Non , je l'aimerai toujours , s'écria Zelite , en versant un torrent de larmes.

La Fée sortit à cet instant , & d'un coup de baguette dans son désespoir elle assembla près d'une maison de plaisance qu'elle avoit à quelques lieues de sa Capitale un monceau horrible de rochers estarpés ; car toute la terre jusqu'alors étoit une plaine unie. Une grotte sombre , formée sur le haut de ces rochers , fut destinée pour l'habitation de Zelite , des barres de fer d'une grosseur prodigieuse en fermoient l'entrée. Ce fut là qu'Utine transporta Zelite. Sçachez , dit-elle en y renfermant cette Princesse infortunée , sçachez , ingrate Zelite , que si je ne puis vous empêcher d'aimer Adamir , je puis du moins vous faire repentir de l'avoir aimé ; vos larmes

ne touchent point une Reine offensée.

Adamir vous oubliera bientôt , & le dernier trait que je réserve à ma vengeance est de vous le montrer infidèle.

En effet , impatient de revoir Zelite, il revint à la Cour de la Fée avec une précipitation qui annonçoit son amour. Son premier soin fut de demander des nouvelles de la Princesse. On garda un morne silence ; on ignoroit même qu'elle fût revenue avec la Fée. Il s'adressa à elle pour sçavoir où elle étoit. Pour toute réponse elle lui tint des propos généraux sur l'inconstance des femmes. Elle lui répéta plusieurs fois que Zelite étoit un enfant , que le cœur d'un Prince comme Adamir devoit être destiné à quelqu'un qui en connoît le prix ; qu'elle ne s'étoit point expliquée le jour de son départ , mais qu'il étoit temps de lui faire connoître tout ce qu'elle projettoit pour son bonheur & pour sa gloire.

Vous serez Roi de mon Empire, dit-elle, Adamir ! je vous donne mon cœur avec le Trône : acceptez ma main , vous serez l'époux de la Fée la plus puissante de l'Univers , & je me réserve la gloire d'être votre première Sujette. Je n'accepte aucun de vos présens, puissante Fée , repliqua le Prince. La reconnoissance est un devoir.

## 70 MERCURE DE FRANCE.

dont je ne m'écarterai jamais. Je suis sensible à vos offres ; mais on ne commande point à l'amour. Ne me cachez pas plus longtems Zélite, je l'adore ; c'est la première fois que je m'humilie jusqu'à la prière. J'embrasse vos genoux pour obtenir que vous ne traversiez pas un amour que vous avez approuvé ; rendez la Princesse à mon impatience. Vous ne répondez point à mes instances, Reine, ne mettez pas au désespoir un Amant malheureux. Oui, vous verrez Zélite, reprit la Fée, mais ce ne fera qu'à la Cour de son pere : vous l'y trouverez légère & inconstante ; je l'ai fait partir pour ne pas voir renouer d'anciennes liaisons avec l'homme le plus méprisable de ma Cour.

Adamir frappé de ce trait de noirceur, se levoit furieux lorsque la Fée disparut & le laissa à son désespoir : il sortoit la rage dans le cœur, lorsqu'il trouva Lilette cette nièce de la Fée, rendre amie de Zélite, moins transporté que lui, mais aussi affligée : elle l'arrêta, lui témoigna ses frayeurs & lui dit qu'on venoit de lui apprendre le lieu où étoit Zélite ; elle répondit aux instances que lui fit le Prince pour en être instruit : vous n'en ferez pas plus heureux, dit-elle, un endroit escarpé tel que vous n'en avez ja-

mais vu, recèle la Princesse ; la Fée l'a formé à ce dessein, il est au milieu de ses jardins secrets de Tiesia dont cent portes ferment l'entrée , proche ce Château superbe où la Fée vous a donné de si belles fêtes.

Le Prince eut à peine le temps de remercier Lilette , il courut à l'endroit qu'on venoit de lui indiquer ; l'Amour donne des ailes , il y arriva bientôt , & laissa bien loin de lui trois de ses gens qui l'accompagnoient , il franchit tout : Quel fut son étonnement en voyant ce roc nouvellement formé ! son impatience le portoit à grimper directement ; il vit l'impossibilité de l'entreprise : enfin en tournant & prenant un circuit qui lui parut bien long , il arriva au sommet. Que devint-il lorsqu'il entendit la voix de Zélite qui nommoit Adamir & qu'il vit cette Princesse plongée dans la douleur la plus profonde ! L'Amour & le désespoir lui donnerent des forces, on dit même qu'une Fée qui le protégeoit, mais bien inférieure en puissance à Utine , lui prêta son secours ; il rompit la barriere qui l'arrêtoit : il tomba aux genoux de cette Princesse éplorée, qui ne pouvoit se persuader qu'elle voyoit son amant. Leurs larmes s'arrêtèrent ; ils s'estimerent trop heureux de se trouver fidèles , quoiqu'ils n'en eussent douté ni

## 42 MERCURE DE FRANCE.

l'un ni l'autre : le récit des noirceurs de la Fée les fit trembler. Partons, dit le Prince, la Perse n'est pas éloignée, fuyons une femme capable de tant d'horreurs. Hélas, ignorez-vous, reprit Zélite, le pouvoir de la Fée, elle peut dans un moment se transporter partout, nous serions les victimes de sa vengeance, tâchons de la fléchir & si nous ne pouvons en venir à bout, cessons de vivre, Prince, sans cesser de nous aimer.

A ces dernières paroles la Fée s'élança au milieu d'eux, d'un char de feu où elle étoit portée dans les airs : mourez, puisque je ne puis éteindre votre passion que dans votre sang, s'écria-t-elle. Elle dit & enfonce un poignard, dont elle étoit armée, dans le sein de Zélite qui se précipite dans les bras de son Amant, il l'embrasse & se sent percer d'un coup mortel qui les laisse tous deux sans vie : la Fée d'un coup de baguette couvre ces deux Amans encore embrassés, d'un monceau de terre, revole à son Palais & publie que Zélite est attaquée d'une maladie mortelle qui régnoit dans son Empire, & que le Prince ne peut la quitter. Cette nouvelle se répand, & bientôt après, celle de la mort de ces deux Amans. Les plus clairvoyans de cette Cour soupçonnerent assez la vérité de l'aventure, mais la Fée

étoit trop puissante & trop vindicative pour qu'on osât parler : on célébra une magnifique pompe funèbre , Utine feignit d'avoir formé cette hauteur pour leur servir de tombeau , & pour éterniser ainsi la mémoire d'un événement si triste. On y transporta avec le plus superbe appareil deux figures semblables à celles de ces deux Amans , rien ne coutoit au pouvoir d'Utine , son affliction paroissoit extrême ; toutes les autres Fées lui rendirent visite , & allèrent jeter des fleurs sur ce tombeau. Depuis ce temps à son imitation chacune d'elles honora par une montagne qu'elles formoient d'un coup de baguette , la mort de ceux qui leur étoient chers ; voilà l'origine des montagnes.

Mais cet usage étoit si bien établi qu'après le règne des Fées , les Rois beaucoup moins puissans qu'elles , voulurent les imiter ; & ne pouvant d'un coup de baguette former une montagne , ils construisirent pour leur servir de tombeaux , ces superbes & étonnantes pyramides dont Plin. & après lui nombre d'Auteurs nous ont donné des détails ; on ne peut voir ces travaux immenses sans admiration. On sçait que Chemnis ou Cheospes employa à faire construire une des trois qui nous

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

restent en Egypte , trois cens soixante mille hommes pendant vingt-trois ans : quel tombeau ! Le temps sans doute a détruit plusieurs de ces tombeaux en pyramide qui remplacèrent les montagnes. Il est probable que la mode n'en passa pas si vite , elle alla néanmoins en dégénéralant , comme toutes les choses de ce monde. L'immenfité du travail put en dégoûter les Ouvriers devenus moins communs & les Nations plus guerrières qu'industrielles. Les Troupes se contentèrent d'entasser des pierres plus ou moins hautes en forme de monticules selon que le tems & l'occasion le permettoient , sur le lieu où leurs chefs étoient ensevelis. L'Histoire en fournit bien des preuves & pour montrer la suite de cet usage plus près de nos temps ; nous voyons dans divers endroits du Royaume, des amas de pierres ; que la tradition du pays nous apprend être les tombeaux de ces preux illustres qui conduisoient les premiers Gaulois , Nation dès ce temps-là Esclave de la mode. On voit dans la plaine de Ronceveaux deux tombeaux de cette espèce , le premier de ce fameux Roland ; l'autre de l'Archevêque Turpin qui conduisant en 778. l'Armée de Charlemagne tomberent dans une embuscade & furent défaits.

par les Gascons. On en voit à Benais en Poitou, en Picardie, dans les Ardennes &c. Je pourrois rapporter la Tradition de ces différens lieux qui fortifieroit les preuves que j'ai données de la premiere origine des montagnes; & si l'on contestoit cette même origine dans les tems des Fées, je prendrois celui des Géants. Combien de systêmes établis sur de pareils fondemens & des preuves de cette espèce ont produit de fort gros volumes & de longues querelles parmi les Sçavans!

Qu'on ne m'objecte pas ces chaînes immenses de montagnes qui n'ont point l'air d'un tombeau: j'ai ma réponse toute prête, & je tourne cette objection en preuve: nos Pyrenées, les Alpes, les montagnes de Thrace &c. Je n'ai pas vu ces dernières, mais je m'en rapporte aux voyageurs, sont toutes (remarquez bien ceci, & je parle pour avoir été faire mes observations sur les lieux.) sont toutes séparées par un vallon, cernées pour ainsi dire tout autour, & d'une circonférence arrondie: c'est ce qu'un Auteur célèbre appelle dans sa Théorie de la terre, les angles saillans & rentrans; ce systême de la mer qui a selon lui couvert successivement toutes les terres & y a formé

## 46 MERCURE DE FRANCE.

les montagnes , remonte assurément ainsi que le mien au tems des Fées , mais on ne peut guères disconvenir dans le mien , que chaque mont séparé paroît être un tombeau , & que ces chaînes de montagnes sont des suites de tombeaux. C'est le lieu de la sépulture d'une famille de Fée. Sans doute qu'Utine avoit choisi pour celui de la sienne ces Pyrénées que nous habitons ; car il falloit une maison de Fée bien puissante pour un pareil ouvrage , & sa postérité dut être bien nombreuse. Peut-être même expliquerois-je dans cette idée d'une façon satisfaisante cette énigme physique qui étonne nos Naturalistes , ces fossiles nombreux qu'on trouve sur les plus hautes montagnes. Les Fées pour ménager leurs états puisoient sansdoute dans la mer les matériaux nécessaires pour former ces masses immenses, car elles n'eurent à jamais le pouvoir de créer. Et ces fossiles furent enlevés du fond des mers avec le sable & la terre qui forme les montagnes ; quoiqu'il en soit de cette dernière observation , c'est de l'origine diverse des montagnes qu'on éprouve les sentimens divers qu'elles inspirent.

Il en est où l'on se trouve saisi d'horreur & de crainte , ce sont celles qui couvrent

des crimes & ensevelissent des forfaits. On n'y voit croître que des cyprès & de tristes pins, dont la verdure sombre & sinistre arrache quelquefois des larmes, & produit au moins la tristesse. Il en est de couvertes de fleurs & de verdure en tout temps, où les oiseaux viennent chanter leurs amours, où l'onde fuit avec un doux murmure, où une douce rêverie & des mouvemens délicieux saisissent ceux qui s'y promènent, ce sont celles que formerent la reconnoissance, l'amour ou l'amitié. Celles où des Fées bienfaisantes placèrent des Amans heureux, des Amis sinceres, des Nymphes douces & paisibles, après les avoir arrosées de leurs larmes. Du haut de ces monts fortunés on dédaigne le monde & ses faveurs, on jouit de la Nature dans toute sa beauté, & les charmes de la tranquille paix & du sentiment s'y renouvellent sans cesse.

Il en est qui inspirent une mélancolie douce & touchante, qu'un cœur sensible préfère aux plaisirs bruyans que suivent le trouble & l'inquiétude; la douleur sincère les a produites, & souvent une Fée adorable y a cessé de vivre, auprès d'un amant qui venoit de lui être enlevé. Quelle main fortunée produisit ce coteau charmant que vous habitez, Madame?

#### 48 MERCURE DE FRANCE.

où des campagnes cultivées & des paifages agréables paroiffent placés & diversifiés pour le plaisir des yeux où la mer qui termine l'horifon fe peint des couleurs du Soleil ou d'un Ciel afuré & paroît tantôt tranquille & tantôt irritée.

Les rayons brulans & la chaleur ne percent jamais le feuillage verd de ces tilleuls fous lefquels nous avons fait tant de réflexions & d'agréables lectures. Dans ce cabinet qui la termine où les myrthes, le jafmin, & la rofe s'uniffent pour former un afyle délicieux ; où à Newton fuccédoit Locke & l'un & l'autre à ces Idylles de Madame Deshouliere qui peignent fi bien la Nature, fes charmes & les défagrémens de la vie & des paffions. Où l'efprit des Loix ne vous plaifoit pas moins que le premier Ouvrage du même Auteur. Les femmes vulgaires parcourent les Lettres Perfannes, & vous approfondiffiez cet efprit des Loix déjà fi profond. C'eft la plus excellente des Fées qui produifit ce coteau dans l'inftant le plus heureux de fa vie : peut-être le fit-elle pour vous, Madame, fon égale par les graces, le cœur, les lumières & le fentiment.

*Par le Montagnard des Pyrénées.*

*A*

*A Madame de \*\*\* , qui avoit donné à  
l'Auteur , qui partoît pour l'Armée ,  
le ruban de son bonnet de nuit , avec  
ordre d'en faire le même usage.*

**A** M O U R , tu voudrois bien l'avoir pour ton  
bandeau

Ce précieux ruban , ce galant diafème  
Qui couronna le front de la Beauté que j'aime ;  
Qui ceignit cette tête , assemblage nouveau  
De la sage Raison & du brillant Génie.

C'est là qu'on voit la modestie

S'unir à la vivacité ;

C'est là qu'on voit la vérité

De mille graces embellie

Sortir d'une bouche chérie

Avec l'éclat de la gaité.

Le voilà ce trophée , il est en ma puissance ,

C'est de Chloé que je le tiens.

Sur ma tête à mon tour j'en forme des liens ,

Symbole heureux de ma constance.

Ma Chloé , que ces nœuds soient l'image des tiens ;

D'un cœur reconnoissant , reçois le tendre hom-  
mage ,

Il te sera porté sur les ailes d'un Dieu \*

Et moi je baiserais la page

\* Le Mercure.

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

Où tes yeux attachés.... tu dois m'entendre. Adieu;

Ton Epoux aime le Mercure :

De te lire mes Vers , lui-même il prendra soin ;

Sans se douter de l'avanture ,

Lui-même il en fera témoin ,

Mais je vais répandre l'allarme

Dans le cœur de tous les Maris

Dont les moitiés ont quelque charme.

En lisant les Vers que j'écris ,

Chacun regardera la femme ,

Comptera ses rubans. . inutile souci!

Heureusement pour nous , on ne lit point dans  
l'ame.

Non , Messieurs , mon secret ne peut être éclairci.  
Le nom de ma conquête est pour vous lettre clausé.

Des Enigmes qu'on vous propose ,

La plus obscure est celle-ci.

---

**M**. CLAIRAULT lût à la rentrée publique de l'Académie des Sciences, au mois d'Avril dernier, un Mémoire sur la Comète de 1682, qui étoit attendue depuis plusieurs années. Par des calculs fondés sur la théorie de l'attraction, il annonça qu'on en verroit le retour vers le mois d'Avril. Sa prédiction s'est vérifiée par l'apparition actuelle de cette Comète. Pour l'en féliciter, voici les vers que Madame Dubocage lui adresse :

O toi qui dès tes jeunes ans , \*  
 Pour changer la forme du monde ,  
 Jusques à l'ourse affrontas l'onde ,  
 Des Mortels accepte l'encens.

Triomphe ; la gloire t'anime.  
 Dans les airs , le plus pur rayon  
 Du génie ardent de Newton ,  
 Règle & soutient ton vol sublime.

Nouveau Thalès , \*\* comment tes yeux  
 Mesurant du Ciel la distance ,  
 De tant de globes radieux  
 Parcourent-ils l'ellipse immense ?

L'accord de leurs divers efforts  
 T'annonce leur marche future ,  
 Dis-moi ? L'Auteur de la Nature  
 T'a donc dévoilé leurs ressorts ?

Que l'aveugle & vaine ignorance  
 Désormais ne redoute plus  
 Ces corps célestes chevelus  
 Dont le cours à pas lents s'avance,

Sur la Comète qui jadis  
 Fit craindre la peste & la guerre ,  
 Bayle \*\*\* osa rassurer la terre ;  
 Tu fais plus , tu nous la prédis.

\* M. Clairault, à l'âge de 20 ans, fut un des Académiciens qui allèrent au Pôle méridional de la terre.

\*\* On croit que ce Philosophe Grec fut le premier qui prédit les Eclipses, & régla le cours des astres.

\*\*\* Dans son Traité des Comètes.

## 52 MERCURE DE FRANCE.

Déjà, *la Clairault* on la nomme,  
Que tes calculs vûs à Torno,  
Et qu'un jour, sçaura le Congo,  
Vont étonner Pekin & Rome !

Je crois voir ton heureux destin.  
Le Docte Abbé \* qui de Palmire  
Trouva l'alphabet qu'on admire,  
Fait graver ton nom sur l'airain.

\*\* L'Abbé Barthelemy, Conservateur des Médailles du Roi. Tout le monde sçait la sagacité avec laquelle il déchiffra des Inscriptions trouées à Palmire, dont la Langue étoit ignorée des Sçavans.

---

*ÉPITRE à M. de Fresiniac, par  
M. L.\*\*\**

*Pulfate, & aperietur vobis.*

**C'**EST, Monsieur, la devise la plus juste & la plus convenable qu'on puisse appliquer à votre Bibliothèque. Je voudrois à votre place la faire graver en lettres d'or sur le frontispice. Quel sens renferme cette Epigraphe ? En voici la paraphrase : elle me semble moins couler de ma plume que sortir de votre bouche même, & c'est bien plutôt vos sentimens que mes propres pensées que je vais rimer.

**V**ous pour qui les Eaux du Permesse  
Ont de délicieux attrait,

Volez , studieuse jeuneſſe ,  
 Venez ici boire à longs traits .  
 Je les diſpenſe avec largette  
 Dans mon immense réſervoir :  
 Quelque ardente ſoit qui vous preſſe ,  
 J'ai de quoi remplir votre eſpoir .  
 Ici des fleuves d'éloquence  
 Roulent leurs majestueux flots :  
 Là l'hiſtoire avec complaiſance  
 Ouvre ſes précieux canaux .  
 Plus loin , dans ces nombreux volumes,  
 La Critique épanche ſes eaux ,  
 Et de ſes deux diverſes plumes  
 Coulent ſur les écrits nouveaux :  
 Les douceurs ou les amertumes .  
 Goutez-vous mieux cet Art divin  
 Fait pour le charme des oreilles ,  
 La Poéſie & ſes merveilles ?  
 Frappés encore au magasin . .  
 Ils s'ouvre... choisissez vous-même  
 Votre Poète favori .  
 En tout genre , au mieux aſſorti ,  
 J'offre à chacun celui qu'il aime ;  
 Soit qu'on veuille auprès de Rouſſeau  
 Se pénétrer du feu lirique ,  
 Ou ſur les leçons de Boileau ,  
 Eguifer un trait ſatirique ;  
 Soit qu'étudiant le rival  
 Des Chantres d'Achille & d'Enée ,

14 MERCURE DE FRANCE.

On espère par l'Épopée,  
 A Voltaire se rendre égal.  
 Vous qui pour attendre vos ames,  
 Ou pour égayer vos esprits,  
 Ne lisez, n'aimez que les Drames,  
 Partisans des pleurs ou des ris,  
 Approchez. J'ai plus d'un théâtre  
 Où votre curiosité  
 Trouvera ce qu'elle idolatre :  
 Quelle riche variété !  
 La Muse badine & folatre ;  
 Thalie & sa riante Cour  
 Seule occupe un de ces étages ;  
 Moliere ; Regnard tour à tour ,  
 Offrent à vos vœux leurs Ouvrages ;  
 Logée au-dessus de sa Sœur ,  
 Melpomene en habit funèbre ,  
 Méne à sa fuite maint Auteur  
 A qui notre Scène célèbre  
 Doit son mérite & sa splendeur.  
 Les voici, du Drame tragique  
 Ces modèles & ces soutiens.  
 Loin, loin, hors de ma République,  
 Tous Poètes *Aériens*  
 Dont la Muse métaphysique  
 En Vers pompeux hurle des riens :  
 Tous languoureux, sans nerfs, sans ame,  
 Dont la dolente voix déclame  
 Des Romans mis en entretiens.

Du beau sublime , du vrai tendre ,  
 L'Ecrivain qui suivra les loix  
 Seul admis ici peut prétendre  
 A fixer mon goût & mon choix.  
 Que son talent sçache me rendre  
 Corneille dans ses beaux transports,  
 Racine avec ses doux accords;  
 A côté de ces Coriphées ,  
 Dans cet azyle , à leurs lauriers  
 Il viendra mêler ses trophées.  
 Pour avoir suivi vos sentiers,  
 S'être formés sur votre exemple,  
 Auteurs de Phedre & de Cinna,  
 Vous voyez deux Modernes là,  
 Placés près de vous dans mon Temple :  
 Crébillon dont la voix tonna  
 Dans Electre & dans Rha lamiste,  
 Et qui toujours fort coloriste,  
 Peint en Romain Catilina :  
 Voltaire , son Antagoniste,  
 Dont le genie illimité  
 Des talens dans leur étendue  
 Comprend l'universalité.  
 Quels spectacles à notre vuë  
 Exposent son goût & son art !  
 En le lisant , votre ame émue  
 Hait le Meurtrier de César ,  
 Et plaint Zaire combattue  
 Entre son Amant & son Dieu.

C iv

# 16 MERCURE DE FRANCE

Succéssivement en ce lieu  
Viendront remplir ces cases vuides  
Les écrits de nos Euripides  
Qu'emflammera le même feu.  
Assis à côté de son Maître,  
Et glorieux de son aveu,  
. . . . . y fera paroître  
Le fruit de ses brillans travaux:  
Les La Touche, les Colardeaux,  
Nouveaux Enfans de Melpoméne,  
Astres qui sur notre horison  
Commencent d'éclaircir la scène,  
Viendront compléter ma moisson.

Tel est mon trésor littéraire,  
Jouis-en, cher Concitoyen;  
J'en suis moins le Propriétaire  
Que le fidèle Gardien.  
Amans de la Littérature,  
Vous tous élèves des neuf Sœurs,  
Qui de vos esprits, de vos cœurs  
Cherchez en vain la nourriture,  
Dans la Province, affreux désert,  
Lieux indigens, climat aride,  
Que tardez-vous? à quoi vous sert  
La fausse honte, l'air timide?  
Mon Hélicon vous est ouvert.  
Accourez; que l'espoir vous guide.  
Du bienfait qui vous est offert,  
Pourquoi négliger les ressources?

Pourquoi quand votre tems se perd  
 En recherches , en vaines courses ,  
 Ne tournez-vous point de concert  
 Vos yeux & vos pas vers mes sources ?  
 Heureux , si vous mettant en main  
 Les Chef-d'œuvres de tant d'Abeilles,  
 Je pouvois vous voir de l'Essain  
 Augmenter un jour les merveilles !

Douce invitation ! offres obligéantes !  
 Ainsi pensent , ainsi s'expriment les Bi-  
 bliophiles qui comme vous , Monsieur ,  
 ont des Livres , non pas pour la décora-  
 tion extérieure d'un appartement , mais  
 pour l'utile ameublement de la mémoire ;  
 des volumes destinés non au plaisir des  
 yeux , mais aux besoins de l'esprit. Con-  
 tens de la propriété , ils en accordent  
 l'usufruit à quelques lettrés , se félicitant  
 de coopérer par-là au progrès & à l'éten-  
 due de leurs connoissances. Ce n'est pas  
 d'aujourd'hui , vous le sçavez , que ma  
 Muse a célébré votre complaisance géné-  
 reuse.

Du Messager des Dieux , les fables immortelles  
 Dès longtems\* ont pris soin d'en instruire la  
 France.

Pourquoi faut-il hélas ! que ma reconnoissance  
 Ne puisse , au lieu de vers , vous dresser des Autels ?

\* En Septembre 1755.

## §8. MERCURE DE FRANCE.

Oui, Monsieur, ma gratitude confi-  
gnée dans le Mercure, durera, non pas  
plus que lui, mais autant que moi-même.  
Peut-elle croître? Non; mais vos faveurs  
peuvent se multiplier. Faites - moi donc  
encore celle de . . .

*L'Auteur finit en demandant quelques  
Livres à son Ami.*

---

*SUITE des Pensées sur l'Esprit de Société,  
par M. l'Abbé Trublet.*

### XXXVIII.

**C**LODIUS, ce fameux ennemi de Ci-  
céron, avoit pour frere *Appius Pulcher*,  
bien différent de lui à tous égards. Ci-  
céron qui l'aimoit & l'estimoit beaucoup, lui  
a adressé plusieurs Lettres qui forment le Li-  
vre troisième de celles qu'on appelle *fami-  
lières*. Il le peint ainsi dans la septième.

» C'étoit un homme d'une prudence  
» infinie, de beaucoup de sçavoir, d'une  
» grande expérience du monde, j'ajoute  
» rempli de cette *urbanité* que les Stoi-  
» ciens regardent avec raison comme une  
» vertu. »

*Homo summâ prudentiâ, multâ etiam  
doctrinâ, plurimo rerum usu; addo ur-  
banitate qua est virtus, ut Stoici recûssi-*

*mè putant.* Cic. Ep. ad Famil. L. 3. 7.

Il est digne de remarque que les Philosophes les plus austères de l'Antiquité, fissent une vertu de la politesse.

On connoît les Portraits qui se trouvent à la fin des *Mémoires de Mademoiselle*. J'ai lû ce qui suit dans celui du célèbre M. *Huet*, par Madame de C...

» Je crains que la capacité que vous  
 » avez pour les grandes choses, ne vous  
 » donne de l'inapplication & même de  
 » l'incapacité pour les petites, qui sont  
 » néanmoins de l'exacte bienveillance du  
 » monde; ce qui est un défaut nuisible,  
 » en ce que la plupart des personnes ne  
 » jugeant que sur l'extérieur, cela em-  
 » pêche, quand il n'est pas tout-à-fait  
 » poli, qu'on n'examine le véritable mé-  
 » rite & qu'il ne paroisse. Vous n'êtes  
 » pourtant pas incivil, mais votre civilité  
 » manque un peu de politesse.

### XXXIX.

Les Prédicateurs & les Auteurs des Livres de Piété, recommandent *la fidélité dans les petites choses*, & disent qu'elle est essentielle à l'esprit du Christianisme. Il est de même à l'égard de l'esprit de société. On peut plaire ou déplaire beaucoup par une infinité de *petites choses* dont chacune prise séparément, se-

60 MERCURE DE FRANCE.  
roit à peine l'impression la plus légère ;  
mais qui réunies ou répétées , parce que  
les occasions en renaissent à chaque ins-  
tant , font insensiblement l'impression la  
plus profonde.

J'ai entendu dire que *Boileau* ne se  
faisoit jamais attendre , lorsqu'il avoit  
promis de se rendre en quelque endroit , &  
par exemple , qu'il étoit de la plus gran-  
de exactitude à ne point arriver trop  
tard , lorsqu'il étoit prié à dîner. Il di-  
soit que *tous les défauts de ceux qui se  
font attendre , se présentent à ceux qui  
les attendent.*

Je le répète : plaire ou déplaire dans  
la société , est l'effet & comme le résultat  
de mille petits agrémens ou désagrémens  
imperceptibles , dans l'esprit & dans le  
cœur , dans les discours & dans les manières  
&c. De là , comme dit *Corneille* , *ce  
je ne sçai quoi qu'on ne peut expliquer* ,  
dans les sympathies soit actives soit pas-  
sives ; & il en est à-peu-près de même  
des antipathies. Je dis à-peu-près ; car  
ordinairement on sçait mieux , ou du  
moins on croit mieux savoir pourquoi  
l'on hait ou l'on est haï , que pourquoi  
l'on aime ou l'on est aimé : c'est qu'on  
s'applique davantage à l'approfondir.

On dit : *Un tel me hait , & je ne fais*

*pourquoi.* On peut effectivement l'ignorer quelquefois, mais ordinairement on le fait bien. On s'en doute du moins, & je le répète, on ignore plutôt pourquoi l'on est aimé, que pourquoi l'on est haï; j'en ai donné la raison. Je dis plus. On a beau ne vouloir chercher & trouver que dans les autres la cause de leur haine pour nous; on la cherche toujours un peu en soi-même, sans le vouloir exprès, & en quelque sorte sans y songer; & si elle y est, on l'y voit.

## X L.

Le plus grand défaut qu'on puisse porter dans la société, est l'intolérance à l'égard des défauts d'autrui.

Un homme qui n'auroit d'autre défaut que cette intolérance, n'en seroit lui-même que plus intolérable.

Ce qui rend surtout l'intolérance intolérable, c'est qu'elle est humiliante. Or elle l'est doublement, lorsque l'intolérant n'a point d'autre défaut. Les plus parfaits doivent donc être les plus tolérans, sous peine d'être les plus haïs.

Quelque prévenu qu'on puisse être en sa faveur, on ne se croit pas absolument sans défauts. On devrait donc sentir qu'on a toujours quelque intérêt à l'indulgence des autres, & par conséquent à en avoir soi-même.

Fût-on sans défauts, on auroit encore intérêt d'être indulgent pour ceux des autres. Ils verront bien mieux nos bonnes qualités, & ils les estimeront bien davantage, si nous paroissions ne point voir leurs défauts, ou si, en les voyant, nous ne témoignons ni peine ni mépris. L'amour-propre éclairé est donc un principe d'indulgence.

On en auroit volontiers, dit-on, pour ceux qui connoissent leurs défauts, & n'y mettent point le comble par l'orgueil; mais comment en avoir pour un Sot qui se croit & veut être cru homme d'esprit; ou qui ne pouvant se cacher sa sottise, ni votre supériorité sur lui, quoique vous ne la lui fassiez jamais sentir, vous hait par envie?

La réponse est simple & décisive. Moins l'homme que vous venez de peindre, mérite d'indulgence, plus il vous haitra si vous n'en avez pas, & par conséquent plus il est de votre intérêt d'en avoir. Ce motif de l'intérêt propre tire une nouvelle force de l'absence de tous les autres.

On corrigeroit la plus grande partie des défauts contraires à l'esprit de société par ce seul principe purement humain: *Conduisez-vous dans la société de la manière la plus conforme à votre pro-*

*pre intérêt.* Mais j'avoue que par ce principe, on y porteroit aussi des vices, de la fausseté, de la flatterie &c.

Toute règle de morale qui ne sera pas prise du propre intérêt, & même d'un intérêt sensible & présent, aura peu de pouvoir sur la plupart des hommes. Il faut donc leur donner des règles à l'observation desquelles ils soient engagés par cet intérêt. Telle est, par exemple, celle-ci : *Ne faites jamais de mal à autrui à vos dépens.* Cette règle exactement observée retrancheroit une très-grande partie du mal qui se fait dans le monde; & si elle étoit bien consultée, elle seroit observée du moins par ceux qui ont quelque lumière, & en qui cette lumière n'est pas éteinte ou obscurcie par quelque passion.

## X L I.

Je suppose un homme d'un grand mérite, en qui le cœur fût encore au-dessus de l'esprit, & qui avec la politesse la plus vraie & la plus sincère, relevât tout ce qu'il entendroit dire de faux. Cet homme-là seroit insupportable, ne fût-ce que parce qu'on n'oseroit, comme on dit, ouvrir la bouche devant lui.

Il est sans doute bien honteux pour les autres hommes qu'un pareil homme leur déplût tant; mais enfin puisqu'il

## 64. MERCURE DE FRANCE.

sont ainsi faits & que l'homme que je suppose, ne sçauroit l'ignorer; puisqu'il a beaucoup d'esprit, il auroit grand tort de de relèver tous les torts, avec quelque politesse qu'il les relevât.

Un homme d'esprit & d'un bon caractère, devant qu'on ne peut faillir impunément, n'a pas encore ou assez d'esprit, ou assez de bonté & d'équité; il a du moins trop de vivacité & de sensibilité. Peut-être aussi a-t-il de l'humeur. Toutes les meilleures & les plus belles qualités peuvent être rendues inutiles par l'humeur, si l'on ne sçait pas s'en rendre maître. Je dis *si l'on ne sçait pas*; car il y faut une sorte d'adresse aussi-bien que de la force.

Cette extrême sensibilité à tout ce qu'on entend dire ou qu'on voit faire contre le bon sens, l'exacte probité, les bienséances &c. est aussi haïssable dans les effets qu'estimable dans les causes; c'est une belle qualité très-dangereuse; & l'on peut faire une maxime générale des vers si connus de *Quinault* sur l'amour.

*Le Ciel fait un présent bien cher, bien dangereux ;  
Quand il donne un cœur trop sensible.*

Etre trop vrai & trop sincère est dans les uns simple sottise ou défaut d'expérience & d'usage du monde; dans les autres c'est humeur & passion.

Ne pas voir de certaines choses dans la société, ce seroit bêtise ; mais en être trop blessé, trop ému &c. c'est une espèce de folie ; car la sensibilité excessive est folie, comme l'insensibilité est stupidité. Mais il y a plus de fous que de stupides.

## X L I I

Nous voudrions vivre avec des gens qui n'eussent point de défauts, & qui de plus ne connussent & ne sentissent point les nôtres ; car il ne suffiroit pas qu'en les connoissant & les sentant, ils les souffrissent & nous les pardonnassent ; nous voulons qu'ils n'en souffrent point. Nous les voulons aveugles & insensibles de cette espèce d'aveuglement & d'insensibilité qui vient, non d'une sorte de stupidité d'esprit & de cœur, mais de l'exemption naturelle de ces mêmes défauts qui sont en nous. Je dis *exemption naturelle* ; car l'exemption acquise ne rend que plus clairvoyant, plus sensible, & dès-lors plus sévère. On dit ; *j'ai bien connu en-moi tels & tels défauts, & je m'en suis bien-corrigé. Que les autres, n'en font-ils autant ?* En effet, personne n'a le droit de garder des défauts incommodes dans la société.

## XLIII.

Déplaire , c'est faire du mal , c'est nuire. Ainsi la même Loi qui nous défend de nuire aux autres , nous ordonne de travailler à nous corriger de tous les défauts par lesquels nous pouvons leur déplaire.

La même Loi qui nous ordonne d'aimer le prochain , nous ordonne de travailler à nous en faire aimer, & ainsi à lui plaire.

Le prochain est obligé de nous aimer. Il faut donc l'y aider.

L'obligation d'aimer le prochain emporte celle de l'aider à remplir ses propres obligations. Il faut donc l'aider à nous aimer.

Lorsqu'on est haï par sa faute , on est coupable de cette haine & de ses suites.

Qui a fait un injure , est d'avance coupable de la vengeance qui en sera tirée.

## XLIV.

On croit qu'une personne nous déplaît à cause de certains défauts, pendant qu'on ne lui trouve ces défauts , ou du moins qu'ils ne nous déplaisent en elle , que parce qu'elle nous déplaît elle-même.

L'amitié & l'amour aiment , dit-on ,

malgré les défauts. C'est quelquefois l'effet d'une juste compensation des défauts avec les bonnes qualités. Quelquefois aussi, surtout de la part de l'amour, c'est aveuglement ; on ne voit dans l'objet aimé que ce qu'il a d'aimable. Souvent l'amour va plus loin encore ; il aime les défauts mêmes , & en fait des agrémens ; il aime jusqu'aux vices , & en fait des vertus.

On nous plaît par une seule bonne qualité , malgré mille défauts ; mais plus souvent encore on nous déplaît par un seul défaut, malgré mille bonnes qualités.

## X L V.

Selon M. *Nicole* \* , les deux moyens généraux de conserver la paix dans la société , c'est de ne blesser jamais , & & de ne se blesser de rien , ou du moins de ne pas paroître blessé ; de n'être ni offensant ni aisé à offenser. Or les deux défauts contraires à ces deux dispositions , se trouvent ordinairement ensemble , parce qu'ils ont les mêmes causes , les mêmes principes. On est blessant & aisé à blesser par le même caractère , les mêmes passions , & surtout par l'orgueil.

\* *Traité des moyens de conserver la paix avec les hommes.*

## XLVI.

Plus on a vécu avec les hommes, plus on devrait être indulgent & tolérant, comme on dit que les vieux Juges & les vieux Confesseurs sont les moins sévères : c'est qu'ils connoissent mieux la foiblesse & l'imperfection de l'humanité, qu'ils savent qu'en général les hommes ne peuvent guères être que ce qu'ils sont. Plus on les connoît, moins on est disposé à les aimer & à les estimer; mais par là même on doit l'être d'autant plus à les supporter & à leur pardonner.

Si je voulois donner l'idée d'un mérite parfait pour la société, je parlerois d'un homme qui par une suite nécessaire d'une grande supériorité sur les autres hommes, ne seroit content de personne, & dont néanmoins personne ne seroit mécontent. Tel étoit feu M. de *Fontenelle*, très-difficile dans un sens, & très-facile dans un autre; difficile par lumière, facile par équité; J'ajoute par réflexion. *Les hommes sont sots & méchans*, disoit-il quelquefois; *mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, & je me le suis dit de bonne heure.*

## XLVII.

On dit quelquefois; *un tel se plaint de*

moi, & dit que je ne suis pas de ses amis. J'avoue que dans le fond je n'en suis pas, & même si vous voulez, que je ne l'aime ni ne l'estime; mais je suis bien sûr de ne le lui avoir jamais fait paroître, & au contraire d'avoir toujours eu pour lui tous les égards, toutes les attentions possibles. Ses plaintes sont donc injustes. Ce discours est très-ordinaire, & cependant très-fot; car c'est une sottise de se flatter qu'on n'ait rien laissé échapper d'un sentiment dont on est plein.

S'il est si difficile de plaire à ceux qui ne nous plaisent pas, c'est par l'extrême difficulté de leur cacher qu'ils nous déplaisent.

» J'ai le don, disoit une femme d'esprit, de m'appercevoir à merveille comment je suis avec les gens; & si ce n'est pas comme je le souhaite, je m'en retire sans m'en expliquer davantage avec eux. (*Madame la Marquise de Mauny dans son portrait fait par elle-même.*)

Cette conduite est très-sage; mais le don qui met en état de la tenir, est très-rare; moins pourtant dans les femmes que dans les hommes. Les dispositions où l'on est à l'égard des femmes, sont une des choses sur lesquelles elles ont plus de finesse de sentiment.

## 70 MERCURE DE FRANCE.

Il peut arriver que par de petites raileries & de petites malices qu'on croit innocentes, on donne lieu à des gens qu'on aime & qu'on estime sincèrement, de penser le contraire. Ils en sont blessés, n'osent le faire paroître, & nous haïssent.

Les deux défauts, ou plutôt les deux vices les plus odieux dans la société, c'est l'orgueil & la causticité; l'orgueil méprisant & dédaigneux, la causticité maligne & railleuse. Ces deux vices ne se trouvent pas toujours ensemble. Il y a de l'orgueil sans malignité, & de la malignité sans orgueil.

Il y a une causticité de misanthropie, de dureté naturelle, de franchise bourruë & brutale &c. Celle-ci blesse beaucoup moins, & plaît même quelquefois. Elle ne craint pas assez d'offenser, mais enfin elle n'en a pas le dessein, & cela se sent.

Une femme disoit *je n'ai pas assez d'esprit pour être malicieuse, & j'ai le cœur trop bon pour être méchante.*

La suite dans le Mercure prochain.

---

**L**E mot de l'Enigme du Mercure précédent est *Vitre*. Le mot du Logogryphe François est *Démocrite*, où l'on trouve

*crête, or, corne, rôt, roi, mort, comète, code, tri, cri, orme, rime, crote, rome, riom, crime.* Celui du Logogryphe Latin est *Avenio*, qui est le nom Latin d'Avignon, & dans lequel on trouve *Noe, Æva, Io.*

---

## E N I G M E.

**J**E ne suis rien, j'existe cependant :  
 Les lieux les plus cachés ce sont ceux que j'habite.  
 Le Sage me connoît & la folle m'évite.  
 Personne ne me voit, jamais on ne m'entend.

• Du sort qui m'a fait naître,  
 Telle est la rigoureuse loi :  
 C'est que je cesse d'être  
 Dès qu'on parle de moi.

---

## A U T R E.

**M**ON fort & d'être pendu ;  
 Quand on me touche je grelotte.  
 Je passe les hyvers tout nu  
 Et les étés en redingotte.

---

## L O G O G R Y P H E.

**M**ONstre d'humanité, mon nom seul fais  
 horreur ;  
 Mon sein est cependant rempli de bonnes choses,  
 Il faut que tu les décompôses,

## 72 MERCURE DE FRANCE.

Pour me trouver , mon cher Lecteur.  
J'ai treize pieds de long , si l'on me considère  
Par un certain côté ; d'un autre j'en ai cinq ;  
Quelquefois six. Je t'offre une riviere :  
Elle arrose l'Espagne ; un fils du Dieu marin ,  
Frere de Jupiter. Ce qui sert de passage  
A la Ville ainsi qu'au Village.  
Une plante , une fleur , un bitume , un poisson  
Un Roi d'Egypte , un fruit , un esprit , un sermon.  
Plus une pierre précieuse ;  
Une boisson , un grain , une tour lumineuse.  
Ce qui doit dans huit mois , périr subitement ;  
Une Ville en Bohême , un sonore instrument ,  
Un Philosophe Anglois , deux piécés de ménage ,  
Une bête , un métal qui rend fou le plus sage  
Lorsqu'il le chérit trop. Le célèbre vaisseau  
Qui renfermoit Jason. Un Pontife , un oiseau :  
Une note ; ce dont la matiere est criblée.  
Le frere de Moïse , une écorce apprêtée  
Dont se sert le Tanneur , un...mais je dois finir ,  
Pour te laisser , Lecteur , me chercher à loisir.

---

## C H A N S O N .

Q U E ne suis je encore inconstant !  
Je voltigeois de belle en belle  
Et n'avois point de plaisir plus charmant  
Que d'être dispensé du soin d'être fidèle.  
Pourquoi faut-il que l'amour à mon cœur  
Fasse chérir jusques à la rigueur  
D'une bergere trop cruelle !  
Pourquoi faut-il , hélas !  
Qu'il ne soit pas possible ,  
Ou qu'elle soit pour moi sensible ,  
Ou qu'elle ait moins d'appas.

ARTICLE

Que ne suis-je encor inconstant, je voltigeois, —  
 Je voltigeois —  
 de belle en belle, Et n'avois  
 point de plaisir plus charmant Que d'être dispen-  
 Fin.  
 -sé du soin d'être fi-dè-le: Pourquoi faut-  
 -il que l'amour à mon cœur fasse chérir jusques à la ri-  
 -gueur De la trop cruelle Misère, Pourquoi faut-  
 il hélas! qu'il ne soit pas possible, Ou qu'elle soit  
 pour moi sensible, Ou qu'elle ait moins à'appa. Que

1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

---

A R T I C L E I I.  
 NOUVELLES LITTERAIRES:

---

*L'INCREDULITÉ convaincue par  
 les Prophéties. Seconde Partie.*

**A**U sujet des Prophéties vérifiées dans la Personne de J. C. l'Auteur établit, 1.<sup>o</sup> Que les Prophètes ont annoncé un Messie longtemps avant la naissance de J. C. & cela est incontestable. 2.<sup>o</sup> Que J. C. est ce Messie lui-même: c'est ce qui reste à prouver. Il faut pour cela que les événemens qui caractérisent la venue du Messie, soient si expressément désignés par les Prophètes, & si évidemment accomplis dans la Personne de J. C. qu'il n'y a rien d'équivoque ou d'arbitraire ni dans les Prophéties, ni dans leur application.

Le testament de Jacob annonce que le Messie doit naître de la tribu de Juda: Les Juifs ne l'ont pas révoqué en doute. Ils n'étoient pas moins convaincus qu'il descendroit de David. Nathan avoit

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

prédit à ce Roi, qu'après sa mort, Dieu lui donneroit un Successeur de sa race, dont il affermiroit le trône pour toujours. Dieu lui avoit déclaré que les châtimens exercés sur ses coupables descendans, n'empêcheroient pas que sa maison & son trône ne subsistassent éternellement. Les Juifs ne se sont point mépris au sens de ces Prophéties. Ils ont expliqué de même ces paroles d'Isaïe, *qu'une branche & une fleur sortiront de la racine de Jessé*; & celles de Jérémie, que *Dieu suscitera le juste rejetton de David: que ce Roi régnera avec sagesse, & jugera ses Sujets avec justice: qu'alors Juda sera sauvé, & Israël rempli de confiance, & que le nom qu'on donnera à ce Roi Sauveur, sera le nom même incommunicable de DIEU avec le surnom de JUSTE.*

Les Prophètes ont tenu constamment le même langage: cette prédiction prise à la lettre, a exercé les Interprètes, & ils ont eu bien de la peine à la concilier avec la vérité historique: mais elle ne souffre plus aucune difficulté dès qu'on la rapporte au Messie, & le terme original *Schiloh* ne peut s'entendre que de lui.

Les Incrédules demanderont qu'on leur montre dans toute l'Histoire des Juifs jusqu'à leurs malheurs, la suite non

interrompue d'un gouvernement libre & national, selon les paroles de Jacob : *Le sceptre ne sera point enlevé à Juda.* L'Auteur laisse le soin de résoudre cette objection aux Interprètes : » Ils sçauront, dit-il, » concilier le sens qu'elle renferme avec » l'Histoire du Peuple Juif, & je ne crois » pas cette conciliation aussi difficile que » les Incrédules le présument. Mais il est » une voie plus courte pour trancher la » difficulté », c'est de voir dans le sceptre assuré à Juda le sceptre ou la houlette de Dieu même : alors pour concilier la Prophétie avec l'événement, « il suffit que » la Providence ait toujours veillé d'une » maniere sensible sur la tribu de Juda, » que le Peuple Juif ait toujours paru être » le Peuple de Dieu jusqu'à une révolution assez remarquable, pour qu'elle » ait pu désigner l'arrivée du Messie. Or » ces deux choses sont évidentes par » l'Histoire des Juifs. » Du reste cette interprétation » qui écarte tous les menus » détails de l'administration politique du » Peuple Juif, dans lesquels il est dangereux de donner quelque prise à la censure des Incrédules ; » cette interprétation, dis-je, est d'autant plus naturelle, qu'au lieu de ponctuer ainsi le passage de Jacob, *Non auferetur sceptrum de Juda,*

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

*& Dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est*, l'Auteur place la virgule après *Dux*, & joint *de femore ejus* avec *donec veniat*.

» Une seconde époque également célèbre de l'arrivée du Messie, est la fin des soixante - dix semaines de Daniel. » L'Auteur s'est engagé à prouver l'accomplissement de cette Prophétie dans la personne de J. C. Il observe d'abord que Dieu ne prétendoit pas que les hommes qu'il dispoit à l'arrivée du Messie, fussent tous des Scavans consommés dans l'Histoire & dans la Chronologie; que l'époque donnée par Daniel étoit assez reconnoissable dans l'espace de douze à treize ans; & qu'il n'y a effectivement que cette différence entre les deux dates qu'on peut raisonnablement donner au commencement des soixante - dix semaines. L'une de ces dates est prise de l'Edit accordé à Esdras par Artaxerxès Longue-main, la septième année de son règne: l'autre est prise de l'Edit accordé à Néhémie par le même Prince. » Cette dernière date a l'avantage singulier d'être littéralement conforme à la Prophétie de Daniel: *Ab exitu sermonis ut iterum adificetur Jerusalem . . . Et rursum edificabitur platea & muri in angustia*

*temporum.* Mais à cette époque il manque dix à douze ans pour former les soixante-dix semaines : les Interprètes y suppléent de deux manières ; ou en prenant les quatre cens quatre-vingt-dix années pour des années lunaires , plus courtes que les solaires , ce qui ramène le calcul à l'exacte mesure ; ou en faisant remonter le règne d'Artaxerxès Longue-main à son association à l'Empire de Xerxès , lorsque celui-ci sortit de ses Etats pour porter la guerre dans la Grèce. Mais ces deux réponses ne paroissent pas assez solides à d'autres Sçavans ; » ils aiment » mieux chercher une époque dégagée de » toute objection chronologique. Ils la » trouvent dans l'Edit accordé à Esdras » par ce même Artaxerxès , la septième » année de son règne. » Quoiqu'il en soit de ces conjectures , « une si légère diffé- » rence , demande l'Auteur , a-t-elle ja- » mais pû former un obstacle légitime » à la conviction qu'entraîne nécessaire- » ment une Prophétie caractérisée par » des traits si éclatans ?

Ce sont ces traits lumineux que l'Auteur accumule dans le Chapitre second & dans les suivans. Il y touche la difficulté des deux Généalogies de J. C. » Je sçai , » dit-il , que les Incrédules reprochent à

## 78 MERCURE DE FRANCE.

» S. Mathieu & à S. Luc une contrariété qui affoibliroit leur témoignage si elle étoit réelle. » On a prouvé mille fois & en plusieurs manières qu'elle n'est qu'apparente ; & il renvoye aux Commentateurs qui depuis longtems ont prévenu cette objection. Il développe enfin, comme il l'a promis, tous les rapports de la Prophétie de Daniel avec l'époque du Bapême de J. C. & avec les circonstances de sa vie publique, de sa mort &c. Il fait voir que les Juifs eux-mêmes étoient dans la pleine conviction que les temps étoient arrivés où devoit paroître le Messie ; & il le prouve par le témoignage de Josephe, de Suetone & de Tacite. Il observe trois circonstances prédites dans la Naissance du Messie, & toutes trois réunies dans celle de J. C. Un homme qui devoit naître avant lui pour lui servir de Précurseur ; sa Patrie qui devoit être la Ville de Bethléem ; une Mere Vierge qui devoit le mettre au monde, sans préjudice de sa virginité. Ce Précurseur a été annoncé sous le nom d'Ange ; mais ce nom dans le Texte original est pris en général pour un Envoyé, & non pas, comme nous l'entendons, pour un Esprit céleste. La Vierge est désignée par

une expression qui marque une jeune personne élevée dans le secret de sa famille, & soustraite non seulement aux approches, mais aux regards des hommes. C'est en ce sens que les Livres Saints emploient toujours le mot *Alma* : les passages mêmes qu'on oppose à cette interprétation ne servent qu'à la confirmer ; tel est celui qu'on a tiré du Livre des Proverbes, où l'on compte quatre choses dont la trace est imperceptible : le vol de l'aigle dans les airs ; les sauts d'un serpent sur un rocher ; le cours d'un Navire dans les flots de la mer ; & la voye de l'homme *in Virgine adolescensulâ* : car c'est ainsi que l'*Alma* d'Isaïe doit se traduire littéralement.

On a voulu appliquer la prédiction d'Isaïe, à sa femme & à un de ses enfans ; mais l'Auteur fait voir combien il est ridicule de penser qu'Isaïe ait annoncé d'un ton de Prophète, un événement aussi naturel que la fécondité de sa femme & la naissance de son fils. Ce n'étoit certainement pas un prodige capable de démontrer à Achas ; que Dieu vouloit délivrer incessamment Juda du péril extrême où il se voyoit exposé par la ligue formidable des Rois de Syrie & d'Israël.

D iv

### 80 MERCURE DE FRANCE.

» Mais quelle apparence , dit-on, qu'I-  
» saïe ait voulu donner pour signe d'un  
» événement aussi prochain que la désol-  
» lation des deux Royaumes de Syrie &  
» d'Israël, la naissance du Messie , & l'en-  
» fantement miraculeux de sa mere, qui  
» ne devoit arriver qu'après plusieurs siècles.  
» Cette objection d'abord si pressante , s'évanouit , dès qu'on fait attention que ce n'est plus au seul Achas , mais à toute la maison de David que le Prophète adresse la parole. *Audite ergo domus David.* Cette solution développée & dégagée de toutes ses difficultés, est aussi naturelle qu'elle est ingénieuse.

Cependant les Incrédules peuvent demander la preuve de l'accomplissement de cette Prophétie. Il s'agit, diront-ils, de l'enfantement d'une Vierge ; & la certitude d'un fait aussi miraculeux ne peut être acquise comme celle des autres faits.

L'Auteur fait voir que si ce fait , invisible de sa nature , n'a pû être publiquement connu au moment qu'il est arrivé, il l'a été dans la suite ; & qu'il est parvenu , quoique plus tard , au même degré de certitude morale que les faits dont l'existence est sensible.

Toutes les preuves de la vérité s'en-

châinent ici les unes avec les autres ; & les actions de J. C. annoncées par les Prophètes, achèvent de démontrer qu'il est le même qui, selon leurs prédictions, a dû naître d'une Vierge.

L'accord de ces actions avec les Prophéties, est la matière du Chapitre IV<sup>e</sup>. Dieu annonce à Moïse un Prophète semblable à lui. Il est dit dans le Deuteronomie qu'il ne s'est plus élevé dans Joraël de Prophète comme Moïse ; c'est-à-dire de Prophète législateur : ce caractère ne convient qu'à J. C. Isaïe nous le peint comme une victime d'expiation, le Psalmiste le voit de même. Ce sacrifice devoit succéder aux anciennes oblations & les détruire. La Loi devoit répandre sa lumière sur tous les Peuples. Les Prophètes voyoient approcher le Juste qui venoit la publier. La sainteté du Messie annoncée par les Prophètes, est reconnue dans la Personne de J. C. par les ennemis mêmes du Christianisme. Les circonstances de son humble pauvreté ont été prédites & accomplies avec la même fidélité.

Le Sage voit une foule d'hommes impies & pervers ligués contre un Juste ; & l'Auteur nous fait reconnoître J. C. dans la personne de ce Juste qui se glorifie d'avoir Dieu pour Pere.

D v

## §2 MERCURE DE FRANCE.

Il avoue que le Livre de la Sagesse n'est pas unanimement reconnu pour inspiré ; mais cette controverse décidée en faveur de ce Livre par les autorités les plus respectables , est absolument étrangère aux Incrédules. Ce Livre est plus ancien que le Christianisme : si le Passage que l'Auteur en a cité ne peut s'entendre que de la conjuration des Phariens contre J. C. Ce Passage est donc prophétique ; c'est ce que l'Auteur avoit à prouver.

Grotius accuse un Chrétien d'avoir ajouté ce Passage au Livre de la Sagesse ; mais il l'avance sans aucune preuve , & ses conjectures sont démenties par des raisons très-satisfaisantes.

L'accomplissement des prédictions sur la mort de J. C. sont l'objet du Chapitre cinquième ; & rien n'est plus frappant que l'accord des circonstances de cet événement avec les oracles qui l'annoncent. De ce nombre est un Passage de Zacharie qu'on a voulu regarder comme purement historique , mais qui contient visiblement un sens figuré. Lorsqu'un fait historique & présent, épuise tout le sens d'un récit , on n'a pas droit de proposer ce récit aux Incrédules comme annonçant d'autres faits. Mais dans le récit de Zacharie tout

décèle une prédiction d'événemens futurs figurés par les actions du Prophète. Il est évident par exemple qu'un simple Pasteur ne dit pas de lui-même : Je brisai ma belle houlette pour rompre l'alliance que j'avois faite avec tous les Peuples ; & dès ce jour-là elle fut rompue.

Ici sont réunis tous les traits dont J. C. est sensiblement peint dans le Psalmiste & dans Isaïe.

L'Auteur ne dissimule pas la difficulté que présentent deux versets ; l'un du Pseaume 21 , l'autre du Pseaume 68. Dans le premier, le Prophète fait dire à J. C. *les paroles de mes péchés sont cause que le salut s'éloigne de moi* : & dans l'autre, *Vous connoissez, Seigneur, ma folie, & mes péchés ne vous sont point cachés.*

Ce langage paroît incompatible avec la sainteté de J. C. mais on doit se souvenir qu'il s'étoit chargé de toutes les iniquités du monde.

Le Chapitre sixième contient la prédiction de la gloire de J. C. après sa mort : son triomphe & son règne sont révélés en plusieurs endroits des Pseaumes. Isaïe qui a prédit plus clairement qu'aucun autre Prophète les souffrances & les humiliations du Messie, annonce sa gloire

D vj.

## 84 MERCURE DE FRANCE.

avec la même clarté ; mais sa gloire suppose sa résurrection, & celle-ci est prédite par David.

Les qualités particulières du Messie désignées par les Prophètes, sa sainteté, son dévouement volontaire comme victime d'expiation, la perpétuité, la pureté inviolable de son sacrifice, la publication de sa doctrine dans tout l'Univers, l'homme purifié par les eaux du Baptême & abreuvé dans les sources de la grâce : tous ces traits qui caractérisent J. C. sont réunis dans le Chapitre sixième ; mais c'est surtout à sa divinité que notre éloquent Théologien s'attache. L'analyse du fameux Passage des Proverbes, où J. C. est représenté sous le nom de la Sagesse, est un des morceaux les plus remarquables de cet excellent ouvrage. *Les abîmes, dit-elle, n'existoient pas encore, & j'étois déjà conçue ; les sources d'eau n'étoient pas encore sorties de la terre, les montagnes n'étoient pas encore affermies sur leurs masses pesantes ; j'étois enfantée avant les collines.* » Voilà une sagesse conçue & enfantée par le Seigneur. Elle ne peut donc être cet attribut de la Nature Divine que les hommes entendent sous le nom de sagesse. Il est absurde & contre toutes les règles du lan-

» gage que Dieu conçoit & qu'il en-  
 » fante les perfections de son essence.  
 » C'est une personne antérieure à la pro-  
 » duction de toutes les créatures , éter-  
 » nelle , divine , distinguée enfin de la  
 » personne dont elle est née. »

David est celui de tous les Prophètes qui a parlé avec le plus d'énergie de sa filiation divine & de sa génération éternelle. Dans le Pseaume XLIV, où il peint un Roi qu'il appelle le plus beau des enfans des hommes, où il dit que les graces sont répandues sur ses lèvres, où il le voit ceint de son épée, armé de son arc & de ses flèches, percer le cœur de ses ennemis, abattre les Peuples sous ses coups, exécuter les plus grandes entrepises, & régner sur ses Sujets avec autant de douceur que de justice; il est évident, que cette alliance des vertus guerrières & pacifiques, ne convient point à Salomon, qui ne s'est fait admirer que dans la paix. Isale ne s'est pas moins clairement expliqué sur la Divinité du Messie, & il le caractérise par les miracles même que J. C. a opérés. Jérémie appelle le Messie du nom de *Jochach* que l'on sçait être spécialement consacré à Dieu.

En un mot » on apprend dans les écri-

## 86 MERCURE DE FRANCE.

» tures des Juifs ce que le Messie devoit  
» être & ce qu'il devoit faire. On retrou-  
» ve dans celles des Chrétiens les actions  
» & les qualités de ce Messie promis. De  
» ces deux témoignages, l'un sans l'au-  
» tre auroit pû laisser quelque fondement  
» aux doutes des Incrédules. Mais un édi-  
» fice dont toutes les parties sont liées,  
» est inébranlable. »

Les prédictions accomplies sur l'Eglise Chrétienne, la vocation des Gentils, la destruction de l'Idolatrie, la conversion des Rois à la foi, & leur protection accordée à l'Eglise, l'étendue & la perpétuité de cette Eglise, font la matière du Chapitre huitième ; & tous ces événemens dont nous sommes les témoins, clairement annoncés par les Prophètes, sont comme les preuves vivantes de la Divinité de leurs oracles.

Il reste cependant encore quelques armes à l'incrédulité, ou plutôt quelques subterfuges à la mauvaise foi des impies. Mais le dernier Chapitre achève de les confondre ; & l'Auteur ne dédaigne pas de détruire les difficultés même les plus légères.

» Les oracles, dit-on, que nous avons  
» cités, promettent à l'Eglise Chrétienne  
» l'étendue de son règne sur toute la

» Terre. Ils assurent que tous les Peuples  
 » du monde embrasseront la Loi de J. C.  
 » Ils prédissent la destruction entière de  
 » l'Idolâtrie. Or rien de tout cela n'est  
 » accompli.

La réponse a cette difficulté se présente  
 d'elle-même : *tout l'Univers*, *toutes les*  
*Nations*, sont des termes généraux qui,  
 dans leur acception morale, ne signifient  
 qu'une grande partie de l'Univers & des  
 Nations connues. Une acception rigou-  
 reuse de ces termes est contraire à l'usage  
 de toutes les langues, & en particulier au  
 style de l'écriture ; & la même solution  
 est commune à toutes les difficultés du  
 même genre.

» Enfin si l'on s'obstine à presser, con-  
 » tre les règles du langage ordinaire, la  
 » signification de ces termes, *toute la terre*,  
 » *tous les Peuples*, si l'on refuse, d'y ad-  
 » mettre les exceptions les plus légitimes,  
 » les plus autorisées, prouvera-t-on que  
 » les Prophéties, où ils ont été employés,  
 » aient dû s'accomplir tout à la fois &  
 » dans les mêmes temps ? la nature des  
 » choses demande au contraire un accom-  
 » plissement successif. Les erreurs dont le  
 » monde étoit infecté, n'ont pû s'abolir  
 » que par degrés. La foi a dû se répandre  
 » de proche en proche ; le moment où la

» lumière de l'Évangile éclairera tout l'U-  
 » nivers , sans qu'il y reste les moindres  
 » ténébres , n'est pas déterminé.

Dieu a promis la paix & la justice à l'Église. Comment concilier , dira-t-on , cette Prophétie avec les calamités publiques & les désordres particuliers que nous voyons dans son sein ? Même réponse qu'à l'objection précédente. Le temps de l'accomplissement n'est pas arrivé ; & ce n'est pas à l'état présent de l'Église que les Prophéties doivent être appliquées. L'Auteur va plus loin , & il prouve que dans cet état même elles ont un accomplissement véritable quoiqu'imparfait.

» L'Empire de J. C. soit sur la terre ,  
 » soit dans le Ciel est au fond un seul &  
 » unique Empire. C'est toujours la mê-  
 » me Église achevant ici-bas sous ses  
 » auspices le cours de son pèlerinage , &  
 » recueillant avec lui dans l'éternelle Pa-  
 » trie le fruit de ses travaux & de ses  
 » combats. . . C'est là seulement qu'il  
 » n'y aura plus parmi ses enfans d'injusti-  
 » ce & d'iniquité... Cependant ces Pro-  
 » phéties qu'on nous oppose ont déjà  
 » commencé à s'accomplir sur la Terre ,  
 » sans préjudice de l'accomplissement  
 » consommé qu'elles doivent avoir dans

» le Ciel. La société des Fidèles est vé-  
 » ritablement une Eglise sainte, une Jérusalem spirituelle, la Cité où Dieu  
 » habite, qu'il enrichit de ses dons, &  
 » qu'il éclaire de son esprit.

Tel est à-peu-près l'ordre & le plan de ce bel Ouvrage. J'apprends qu'il est de Monseigneur l'Evêque du Puy ; j'aurois dû le reconnoître à l'élégance de son style, à la douceur de son éloquence, à la profondeur de ses lumières ; & surtout à cette candeur respectable qui caractérise les amis sincères de la vérité.

---

*JUMONVILLE, Poëme, par M. Thomas.  
 Cet Ouvrage se trouve chez Herissant,  
 rue S. Jacques.*

» **L'**ASSASSINAT de M. de Jumonville  
 » en Amérique, est, dit le Poëte, un mo-  
 » nument de perfidie qui doit indigner  
 » tous les siècles. Et puisque, pour le  
 » malheur du genre humain, il n'y a point  
 » de Tribunal où l'on puisse citer les Na-  
 » tions coupables ; il veut du moins que  
 » la postérité en tienne lieu ; qu'elle les  
 » flétrisse : & que la crainte de l'infamie  
 » soit un frein qui les retienne.

Mais le soin d'encourager la vertu n'est

## 90 MERCURE DE FRANCE.

pas moins intéressant que celui d'épouvanter le crime. » Parmi nous on ne fait  
» les éloges funèbres que de ceux qui pen-  
» dant leur vie , ont porté des titres pom-  
» peux. Mais à Athènes, & dans Rome ,  
» tous ceux qui avoient servi la patrie, ou  
» qui étoient morts pour elle , avoient  
» droit aux éloges de leurs Concitoyens ;  
» & les Orateurs , ou les Poètes qui jet-  
» toient des fleurs sur leurs tombeaux ,  
» excitoient toujours l'attention publi-  
» que. »

Il y a longtemps que j'ai fait des vœux pour que la République des Lettres discernât des triomphes à ceux qui ont bien mérité de l'Etat. Les actions louables des Citoyens ne seroient-elles pas de beaux Sujets à proposer dans nos Académies , pour les prix de Poésie & d'éloquence ? Les vertus militaires & civiles ne sont-elles plus dignes des hommages publics qu'elles recevoient autrefois ? J'ose croire qu'un tel usage feroit naître une émulation plus utile encore que celle des talens littéraires. Le Poëme dont je vais donner une idée , semble fait pour servir de modèle aux jeunes Auteurs qui s'exerceroient dans le genre de l'Épopée.

Il est divisé en quatre Chants : dans le premier , le Poëte jette les yeux sur

L'Europe désolée ; il voit les Nations armées pour se détruire.

La Sprée a sur ses bords appelé la victoire ;  
Et ce fleuve autrefois qui , sans nom & sans gloire ,  
Sur un sable inconnu rampoit obscurément ,  
Redoutable aujourd'hui par son débordement ;  
Dans sa course orgueilleuse entraîner des couronnes ,

Veut rouler en grondant sur les débris des Trônes ;  
Au Danube asservi prétend donner des fers ,  
Et du bruit de son cours remplir tout l'univers.  
Excité par le choc de ce commun orage ,  
Sur les bords Espagnols j'entends frémir le Tage ,  
Je vois son urne d'or sous sa main s'agiter ,  
Et son courroux naissant déjà prêt d'éclater.

Il attribue aux Anglois les malheurs de la guerre présente ; mais c'est peu, leur dit-il, d'acheter le sang de vos ennemis :

Vos sacrilèges mains ont commis des forfaits  
Que les voiles du temps ne couvriront jamais  
Pirates , assassins , usurpateurs , parjures !  
Quel horrible tableau pour les races futures !

La Muse qui préside à l'immortalité  
Et qui grave en airain l'austère vérité ,  
Dérobe également à l'oubli des ténèbres  
Et les grandes vertus & les crimes célèbres.

J'ose donc retracer un de ces attentats  
Dont la honte à jamais doit flétrir vos États.

## 92 MERCURE DE FRANCE.

Fuissai-je, ô Jumonville, éternisant ta gloire,  
Dans des chants immortels consacrer ta mémoire ;  
Et de tes assassins dépeignant la fureur,  
Imprimer à leurs noms une éternelle horreur.

. . . . .  
Sensible aux longs malheurs qui désoloient la terre,  
Louis avoit fermé les portes de la guerre,  
Le soldat désarmé, cultivant les guerets,  
Moissonnoit dans son champ les trésors de Cérès.  
La rouille dévorante émouffoit les épées  
Que du sang des humains Bellone avoit trem-  
pées ;  
Et du Dieu des combats les redoutables traits  
Dormoient dans le silence, entassés par la paix.

La jalousie & la cupidité des Anglois  
leur rendent cette paix odieuse. Le Com-  
merce de la France, ses Colonies, le  
Canada surtout excite leur ambition.

Une France nouvelle en ces lieux florissante,  
Remplit cet univers de sa grandeur naissante ;  
Et croissant à l'abri du Trône de nos Rois,  
Fleurir paisiblement sous d'équitables loix.  
Cent fleuves fortunés descendus des montagnes,  
De leurs fécondes eaux arrosent les campagnes :  
La main de la nature, utile avec grandeur,  
Y creusa de cent lacs la vaste profondeur ;  
La terre si longtems au repos condamnée,  
Sous de sauvages mains, stérile, abandonnée ;

Sous la main du François ranimant sa beauté,  
 Reprend son premier charme & sa fécondité.  
 Des troupeaux mugissans les vallons retentissent,  
 Sous les épics dorés les campagnes jaunissent ;  
 Et les Arts , de l'Europe enfans industrieux ,  
 De leur brillante aurore embellissent ces lieux.

Les grossiers habitans de ces lointains rivages ,  
 Formés par nos leçons , instruits par nos usages ,  
 Dans l'école des Arts & de l'humanité ,  
 De leurs sauvages mœurs corrigent l'âpreté.  
 Sous leurs toits de roseaux ils bravent la mollesse ;  
 Leur arc & leur carquois sont leur seule richesse ;  
 Leur cœur simple & naïf dans sa férocité ,  
 Respecte du François la sage autorité :  
 Le François bienfaisant console leur misère ,  
 Les aime en citoyen , & les gouverne en pere.

C'est dans ces contrées que les Anglois nous déclarent la Guerre :

Leurs drapeaux déployés qui flottent dans les airs,  
 Appellent les combats sur ce triste univers.

La Peinture de l'Oyo épouvanté , est  
 un très-beau morceau de Poésie.

De crainte à cet aspect ses regards se troublèrent ;  
 Sur son front pâlisant , les roseaux s'ébranlèrent :  
 Ses flots épouvantés , pleins de trouble & d'hor-  
 reur ,

A Neptune en grondant vont porter leur terreur.

## 94 MERCURE DE FRANCE.

Cependant les Anglois s'avancent.

La fiere ambition voloit sur leurs drapeaux.  
Devant leurs bataillons la discorde fatale  
Secouoit dans ses mains une torche infernale;  
Et cachant avec soin un fer ensanglanté,  
La sombre trahison marchoit à leur côté.

Ils construisent un Fort sur nos terres  
& s'y établissent.

Le Gouverneur François est averti de  
ces premières hostilités ; il modère l'ar-  
deur des siens :

Il voit que de ce feu la premiere étincelle  
Peut-être le flambeau d'une guerre cruelle,  
Peut trouver dans sa course un funeste aliment,  
Et causer dans l'Europe un vaste embrasement :  
Il voudroit épargner , en écartant la guerre ,  
Des crimes aux Anglois , des larmes à la Terre.

Avant d'armer la France & de souiller ses mains  
Du sang trop prodigué des malheureux humains ;  
Il veut que revêtu d'un sacré ministère,  
De la foi des traités sage Dépositaire,  
Un Envoyé prudent , organe de la paix ,  
Porte aux usurpateurs la plainte des François.

Parmi ceux de nos Guerriers qui dé-  
fendent ces contrées , on distinguoit deux  
vertueux freres, Jumonville & Devilliers :

Leur mere languissante au sein de sa Patrie ,  
Traînoit encor loin d'eux une mourante vie

Hélas ! le seul espoir de revoir ses enfans  
La soutenoit encor sous le fardeau des ans.

Le Poëte rappelle les adieux de cette  
tendre mere, lorsqu'elle avoit vû partir  
ses enfans pour l'Amérique : & c'est à  
ces traits si naturels & si touchans qu'on  
reconnoit si un Auteur a de l'ame.

Jumonville est choisi par le Gouver-  
neur pour aller sçavoir des Anglois dans  
quel dessein ils ont pris les armes.

Devilliers tout-à-coup, en embrassant son frère, |  
Sentit son cœur ému d'un trouble involontaire.  
Il mêla des soupirs à ses tendres adieux,  
Et longtems dans la plaine il le suivit des yeux.

Dans le second Chant Jumonville se  
présente aux Anglois, & leur parle en  
Héros plein de sagesse & d'humanité.  
Mais comme il les invite à la paix,

Par un plomb homicide indignement percé,  
Aux pieds de ses bourreaux il tombe renversé.  
Trois fois il souleva sa pesante paupiere  
Trois fois son œil éteint se ferme à la lumière.  
De la France en mourant le tendre souvenir  
Vient charmer sa grande ame à son dernier soupir.  
Il meurt foulés aux pieds d'une troupe inhumaine,  
Ses membres déchirés palpitent sur l'arène.

## 96 MERCURE DE FRANCE.

O vous de cette terre antiques habitans,  
Citoyens des forêts, dans les antres errants,  
Dont l'Europe orgueilleuse au sein de la mollesse  
Contemple avec dédain la sauvage rudesse,  
Parlez : l'astre du jour qui luit sur vos forêts,  
A-t-il vu parmi vous de semblables forfaits?  
Du moins votre grossière & farouche droiture  
Suit les premières loix de la simple nature.  
L'Anglois, nouveau barbare a traversé les mers  
Pour apporter ce crime au fond de vos déserts.

Huit des compagnons de Jumonville  
ont le même sort que lui, les autres sont  
faits prisonniers.

! De leur sang répandu les ruisseaux se confondent,  
A leurs soupirs mourants les cavernes répondent,  
L'Anglois ivre de sang pousse un cri dans les cieux,  
Et sa barbare joie étincelle en ses yeux.

Un Sauvage échappé à la fureur des  
Anglois va porter au fort du Quesne cet-  
te nouvelle funeste; mais le plomb mor-  
tel l'atteint dans sa fuite,

Il arrive couvert de sang & de poussière.  
Ses yeux ne voyoient plus qu'un reste de lumière;  
Sur son front éperdu ses cheveux hérissés,  
Les farouches accents de sa bouche élançés,  
Son souffle haletant, & sa bruyante haleine

Qui

Qui de ses flancs pressés s'échappoit avec peine,  
 Ses membres demi nuds & d'effroi palpitans,  
 Sous son corps affoibli ses genoux *tremblotans*;  
 La pâleur de la mort sur son visage empreinte  
 Portent dans tous les cœurs la tristesse & la crainte.

Les François pour l'entendre autour de lui pressés  
 Ont la tête immobile & les regards fixés.

Mais à peine on l'approche, à peine on l'environne;  
 Epuisé, tout-à-coup sa force l'abandonne.

Trois fois il veut parler, & sa langue trois fois  
 Pour le récit fatal ne trouve point de voix.

Les noms d'Anglois, de crime, & d'assassin farouche;  
 En sons entrecoupés s'échappent de sa bouche.

Enfin son œil mourant fixé sur ces guerriers,  
 Apperçoit près de lui le triste Devilliers.

Il lui tend une main déjà presque glacée;  
 Et soulevant encor sa poitrine oppressée :

O mon Pere, dit-il avec de longs sanglots,  
 Jumonville . . . il expire en prononçant ces mots;

Voilà ce qui s'appelle peindre.

Les François soupçonnent quelque malheur,  
 Quelqu'attentat.

On se rassemble, on court à flots impétueux;

Tout le Fort retentit de cris tumultueux;

Et les drapeaux de Mars cachés à la lumière;

Noircis pendant la paix d'une oisive poussière,

Déployés tout-à-coup aux regards du Soleil,

Annoucent des combats le fatal appareil.

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

De l'Airain menaçant , précurseur des batailles,  
Les sifflemens aigus remplissent les murailles :  
Dans les antres obscurs des Arsenaux poudreux,  
Des foudres assoupis on réveille les feux.  
Le soldat en fureur se couvrant de ses armes,  
Embrasse ses enfans & son épouse en larmes.  
Dans un lâche repos longtemps enseveli ,  
Le superbe Coursier par la paix amolli ,  
Aux accens de l'airain qui frappent son oreille,  
Leve ses crins mouvans , s'enflamme & se réveille.

Les Sauvages volent au secours des François. Le Gouverneur du Fort du Quesne met Devilliers à la tête de ceux qu'il envoie sur les pas de Jumonville ; il l'embrasse & lui dit :

- » Ecoute la Nature & la voix de ton frere.
- » Son sort est incertain , ton malheur ne l'est pas.
- » Tu dois briser ses fers ou venger son trépas.
- » Mais vous , ô noms sacrés que l'Univers adore !
- » O nature ! ô justice ! ô vertu que j'implore !
- » Vous, passion du Sage, amour du genre humain.
- » Je puis lever au Ciel une innocente main :
- » Je n'ai point le premier ensanglanté la terre ;
- » Je n'ai point rallumé le flambeau de la guerre.
- » L'Anglois qui , le premier a rompu les Traités,
- » L'Anglois seul est Auteur de ces calamités.

Dans le troisième Chant , les François partis du Fort du Quesne , & marchant

vers le Fort de la Nécessité , lieu où s'est  
 commis le crime , passent la nuit dans une  
 forêt ; C'est-là que l'ombre de Jumon-  
 ville paroît à leurs yeux. Ce prodige est  
 peint avec toute la force de la poésie. Je  
 ne cesse de transcrire les beaux vers de ce  
 Poëme : ma plume ne peut s'y refuser.

Tout-à-coup , ô prodige ! une lugubre voix  
 D'un long gémissement fait retentir ces bois.  
 De mille accents plaintifs la nature est troublée ;  
 Par de longs tremblemens la terre est ébranlée ;  
 Ses abîmes profonds s'ouvrent en mugissant ;  
 Le soldat éperdu s'écrie en pâlisant ;  
 Quand du sein de la terre un phantôme effroyable  
 S'éleve & dans les Cieux pousse un cri lamentable.  
 Son front cicatrisé , *blanchi par la pâleur* ,  
 Semble des Pins altiers égaler la hauteur ;  
 De ses flancs déchirés d'une large blessure ,  
 Le sang coule à grands flots , & pousse un long  
 murmure ;  
 Des vêtemens affreux , dépouilles des tombeaux,  
 Couvrent son corps sanglant de leurs tristes  
 lambeaux.

Les Soldats reconnoissent l'ombre de  
 Jumonville, & Devilliers lui tend les bras.

Alors de ces forêts perçant l'affreux silence,  
 Le Spectre défolé cria trois fois VENGEANCE !

## 100 MERCURE DE FRANCE

Les rochers attendris, les antres gémissans  
Répétèrent au loin ces funébres accens.

L'Enfer s'émeut au bruit de ce triste murmure ;  
Et répond par ses cris aux cris de la nature.

Le Spectre au même instant disparut & s'enfuit ;  
Et rentra dans le sein de l'éternelle nuit.

Les François d'abord confondus passent  
bientôt de l'étonnement à la fureur. Le  
Démon des combats les appelle à la ven-  
geance.

Des François égorgés les mânes l'entendirent ;  
Leurs cadavres sanglants de joie en tressaillirent ;  
Les meres qu'effrayoient ces redoutables sons ,  
Sur leur sein palpitant pressent leurs nourrissons ;

Devilliers invoque Jumonville , & ses  
mains errantes le cherchent dans les lieux  
où il lui est apparu. Le jour vient ; nos  
Guerriers s'avancent ; ils arrivent dans  
cette plaine fatale

Où des Héros François lâchement égorgés  
Erroient en gémissant les mânes outragés.

Parmi leurs cadavres sanglans Devilliers  
reconnoît celui de son frere ; & ce mo-  
ment pathétique est saisi avec la plus vive  
chaleur. De la douleur la plus profonde ,  
Devilliers passe à la vengeance. Il marche

au Fort de la Nécessité, deux fois en fait  
le tour, & cherche d'un œil étincelant  
par où s'y frayer uu passage. Ainsi, dit le  
Poëte, dans les déserts de l'Afrique

Une Lionne horrible & l'effroi des humains,  
A qui dans son absence une cruelle adresse  
Ravit ses Lionceaux, l'objet de sa tendresse,  
Suit les pas du Chasseur sur le sable imprimés,  
Et vole jusqu'au lieu qui les tient enfermés.  
Furieuse, écumante, & de sang altérée,  
De ce coupable azile elle assiége l'entrée,  
Et les crins hérissés autour de ces remparts,  
Promène en rugissant ses horribles regards.

Dans le quatrième Chant on se prépare  
à l'attaque.

Ces Favoris des Arts & du Dieu des combats,  
Qui portent dans leurs mains l'épée & le compas,  
Qui joignent l'Art de vaincre avec l'Art du Génie,  
Et consacrent à Mars les leçons d'Uranie,  
Déjà contre les murs ont dirigé l'effort  
De ces bouches d'airain qui vomissent la mort.  
A l'aide du compas leur main sûre & puissante  
Sçait guider à son gré la foudre obéissante,  
Lui montre les remparts qu'elle doit écraser,  
Et lui prescrit les lieux qu'il lui faut embraser.  
L'Anglois audacieux, fier au sein des allarmes,  
Fait du haut de ses murs tonner les mêmes armes.

102 MERCURE DE FRANCE.

Les éclairs enflammés répondent aux éclairs ;  
La foudre vient heurter la foudre dans les airs.

Enfin les retranchemens sont forcés,  
les François y pénètrent.

La mort impitoyable errant sur ces débris ,  
Remplit l'air d'alentour de ses lugubres cris :  
Mille traits aiguillés arment ses mains cruelles :  
Dans des ruisseaux de sang elle trempe ses ailes.

Par la flamme & le fer les Anglois terrailés ,  
Déjà couvrent les murs de leurs corps enraffés ;  
Et leurs mânes sanglans , dans les royaumes som-  
bres ,  
Des François égorgés vont appaiser les ombres.

Devilliers fait raser le Fort où fut  
commis le crime qu'il vient venger. Et  
c'est là que finit l'action du Poëme. Mais  
le Poëte va plus loin. Il lit dans l'ave-  
nir , & annonce aux Anglois tous les  
revers qu'ils méritent. Prédiction qui de-  
vient chaque jour plus vraisemblable ,  
depuis que des hommes d'Etat se disputent  
la gloire de concourir à son accomplisse-  
ment.

Les beaux vers que j'ai cités de ce Poëme  
en font le plus magnifique éloge ; & qu'on  
ne s'imagine pas que j'aie mis beaucoup  
d'art à dissimuler les négligences & les

inégalités du style : la même noblesse , le même coloris, la même harmonie, régnerent à peu-près dans tout l'ouvrage ; & je ne connois point de jeune Poëte qui annonce plus de talens pour l'Épopée. Il ne lui manque plus que de traiter un Sujet assez vaste pour développer le génie de l'invention, & de l'ordonnance. La simplicité de celui-ci n'a permis ni intrigue ni situations ; & dans sa marche noble & majestueuse , le récit est un peu monotone , mais l'action étoit trop serrée & l'intérêt trop pressant pour donner lieu aux épisodes. Les défauts de ce Poëme sont du Sujet, & les beautés sont du Poëte. Les fautes légères qui lui ont échappé , ne sont d'aucune conséquence, & ce n'est que pour en garantir les Commencans que je vais les faire observer.

Il me semble qu'on ne doit pas dire, que les traits du Dieu des combats, *dormoient* dans le silence ; que ce vers,

Leur bouche s'appelloit du tendre nom de frères,  
n'est pas François ;

Qu'après avoir parlé des flots de la mer, il falloit éviter d'employer ce terme au figuré dans la seconde Partie de la comparaison :

Des farouches Anglois tels paroissent les flots.

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Qu'à propos d'un coup de fusil, ce vers;

Mais qui peut devancer les aîles du tonnerre ?

est une image beaucoup trop forte.

Le Poète est d'autant moins excusable  
d'avoir dit,

Le fer même altéré du sang des assassins

S'agite de fureur dans leur tremblante main,

qu'une métaphore semblable a été con-  
damnée depuis longtemps dans ces vers :

Le voilà ce poignard, qui du sang de son Maître,  
S'est souillé lâchement ; il en rougit le traître.

Non seulement la rime est trop négli-  
gée dans les vers suivans, mais l'analogie  
des termes n'y est pas observée :

Si de Mars & des flots évitant les dangers,

Je dois revoir un jour nos antiques foyers.

Il falloit dire *de la terre & des flots*,  
ou bien *de Mars & de Neptune*.

Ainsi dans les déserts des fables Afriquains.

On peut dire les fables des déserts,  
mais non pas les déserts des fables.

Le signal est donné, les feux étincellans

De l'amorce embrasée ont passé dans les flancs.

Il falloit achever *dans les flancs de l'ai-*

*rain ; dans les flancs de la bombe &c.*

Ces globes messagers de la mort qui les suit.

Ce vers présente deux images qui se contrarient : messagers de la mort suffisoit. Si ces globes sont messagers de la mort , elle ne les suit pas , ils la portent.

L'airain qui les vomit en recule d'horreur.

Cette métaphore semble justifiée par celle de Racine :

*Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*

Mais il me paroît encore plus hardi d'animer l'airain que d'animer un flot, car au moins les flots ont-ils un mouvement naturel qui peut être pris poëtiqnement pour la vie.

*La flamme qui pétille en consumant sa proie.*

L'image est exacte ; mais elle est petite. *La flamme qui mugit* peindroit mieux un incendie que *la flamme qui pétille.*

En général il est beau de vouloir tout peindre ; mais cette ambition a son excès ; & le Poëte doit observer avec soin les circonstances qui exigent des traits

E v

106 MERCURE DE FRANCE.  
détaillés, & celles qui ne demandent que  
de grandes touches.

M. T. est tombé dans quelques rémi-  
niscences.

O siècles ! ô mémoire !  
Conservez à jamais cette effroyable histoire,  
nous rappelle un endroit de Cinna.

Du vertueux François, tel est le caractère,  
est presque mot pour mot dans Zaire:

Que le courroux des Dieux, & la haine des hom-  
mes,

n'est pas moins imité de M. de Voltaire.

L'Anglois n'est ni cruel ni parjure à demi,  
ressemble trop à un vers de Corneille.

Ceux-ci où l'Auteur s'adressant aux  
Anglois, leur annonce les cruautés des  
Sauvages :

Je les vois étendus, de carnage souillés,  
Arracher vos cheveux de vos fronts dépouillés;  
Et fiers de ce fardeau, dans leurs mains triom-  
phantes,  
Montrer à leurs enfans ces dépouilles fumantes.

Ces Vers, dis-je, ressemblent à d'au-  
tres; mais une image revêtue de ses ex-  
pressions naturelles, peut se présenter de

même à deux Écrivains ; & l'on en a vu mille exemples. Une inadvertence qu'il est plus essentiel à l'Auteur de corriger est celle-ci :

Instruits dans leurs déserts de l'horrible attentat ;  
Les farouches humains, enfans de ce climat ,  
Viennent de toute part pour hâter la vengeance.

Car si les Sauvages sont instruits de l'attentat , ils ont dû en instruire les François ; & dès-lors l'incertitude ne doit pas durer jusqu'à l'apparition de l'ombre de Juponville.

On voit combien je suis sévère dans mes critiques , je crois être encore plus modéré dans les éloges que je donne à l'Auteur ; & l'on me soupçonneroit peut-être d'une prévention excessive si je disois tout le bien que j'en pense , & l'opinion que je conçois d'un talent dont cet Ouvrage n'est que l'essai.

---

*L'ETHOLOGIE ou le Cœur de l'homme,  
seconde partie. Vertus & vices de  
l'homme à l'égard de lui-même.*

**L**'Homme né pour être heureux doit travailler à le devenir , & par conséquent s'occuper. On prend de-là occasion de par-

E. vj.

ler dans un premier Chapitre, de l'occupation & de l'oïiveté son contraire : on cite Stilpon, Philosophe de l'antiquité, qui à force de s'occuper utilement, vainquit sa passion pour le vin & pour les femmes ; & Lycurque le plus grand ennemi de l'oïiveté.

S'occuper avec avantage, c'est consacrer son temps à la perfection de son esprit & de son cœur. Tout cet ouvrage n'étant qu'un traité des bonnes mœurs, on ne dit ici qu'un mot du goût, fruit de la Littérature & des Sciences. On louë celui des Lacédémoniens, qui firent transporter hors de leur Ville les ouvrages trop libres du Poëte Archiloque. On oppose au goût éclairé l'aveugle prévention, dont les effets ont été si funestes au célèbre Galilée.

L'homme ne peut travailler sérieusement à son bonheur qu'il ne s'efforce d'acquérir de la prudence dans ses projets, de la modération dans ses desirs, de la tempérance dans ses appetits corporels. On oppose à la prudence, l'inconfidération & la précipitation par défaut ; par excès l'indécision.

Point d'excès dans la modération des desirs ; & l'on appelle desirs, les mouvemens qui portent l'ame vers des objets qui n'affectent pas immédiatement

les sens , à la différence des appétits corporels.

Ces objets ne pouvant guère être que la gloire & les honneurs , on oppose à cette modération , par défaut , l'ambition , fille de l'orgueil & de la vanité , & l'on dit un mot de la modestie.

L'incontinence ou l'amour de la volupté , & la gourmandise , sont des vices par défaut contre la tempérance dont les branches sont la chasteté & la sobriété. On ne connoît point de vices par excès contre ces vertus. M. de Cramezel regardant l'avarice comme l'injustice la plus énorme envers la société, remet à en parler dans la troisième partie ; quoiqu'elle eût pû trouver sa place ici , comme contraire aux intérêts personnels bien entendus de l'avare même. Voilà la matière des trois derniers Chapitres de la deuxième partie. L'Auteur s'étend sur l'Article de la prudence qu'il définit l'art de choisir des moyens convenables pour arriver à une fin honnête. Ainsi la malice ou la ruse ne tendant qu'à une fin mauvaise & injuste , loin d'être honorée du nom de prudence , doit être regardée comme des vices monstrueux , auxquels l'imprudence seroit préférable : celle-ci n'étant qu'un vice de l'esprit , lorsque les

## NO MERCURE DE FRANCE.

deux autres sont la corruption même du cœur.

On distingue trois sortes de prudence : la prudence politique, dont l'objet est le bonheur de tout un Peuple ; la prudence économique, dont la sphère est le cercle étroit d'une famille ; & la prudence monastique ou individuelle, dont le but est la félicité d'un homme considéré comme isolé & dégagé de toute liaison ou société. Cette troisième espèce de prudence appartient à la deuxième partie. Les deux autres seroient du ressort de la troisième. Mais l'Auteur n'en traite point ; s'étant restreint au développement des vertus & des vices de l'homme en général, & non du Prince, ou du Pere de famille.

Voici ce qu'il faut pour l'accomplissement d'une action vraiment prudente. 1.<sup>o</sup> Que la volonté ne desire rien que d'utile, & quelle engage l'entendement à trouver les moyens d'acquérir la *jouissance* de la chose désirée. 2.<sup>o</sup> Que l'entendement obéissant à la volonté, cherche les moyens qui peuvent conduire à cette fin. 3.<sup>o</sup> Qu'il les examine, les compare, & juge quel est le plus convenable. 4.<sup>o</sup> Qu'il annonce à la volonté celui qu'il juge le meilleur, & qu'il la détermine à l'embras-

ter. 5.<sup>o</sup> Que la volonté suive le conseil de l'entendement. Comme l'on parle d'un homme prudent, l'Auteur lui suppose l'entendement juste & sain, & la volonté droite & pure. Il indique les sources où l'entendement trouvera les moyens dont il s'agit. Les voici. 1.<sup>o</sup> La lumière naturelle, & il donne plusieurs axiomes. 2.<sup>o</sup> Les préceptes des Sages, au nombre desquels M. de Cramezel n'hésite point de mettre les proverbes, même les plus connus, qu'il nomme la voix du Public, la Philosophie du tems; les Aphorismes de la prudence. 3.<sup>o</sup> Une attention réfléchie sur les effets de la Nature & de l'Art, où nous appercevons des vérités de pratique, des règles de conduite dans le commerce des hommes. 4.<sup>o</sup> Les exemples qui nous environnent. 5.<sup>o</sup> Notre propre expérience. On rappelle à la fin de cet article, le trait de prudence de *Calpurnius summa* auquel l'Armée Romaine dut son salut. Par son indécision, Robert, Duc de Normandie, perdit la Couronne d'Angleterre. La valeur d'Horace, qui fit retirer les deux Compagnons & resta seul à l'entrée d'un Pont sur le Tibre, pour s'opposer au passage des Etrusques, est traité d'inconsidération. La précipitation de *Caïlina*, fit échouer

## VIZ MERCURE DE FRANCE:

ses horribles projets, au reste eût-il réussi on ne lui donneroit pas le nom de prudent.

Quant à la modération dans ses desirs, on cite *Quintius Sinsinatus* qu'on trouva occupé à cultiver son champ lorsqu'on le salua Dictateur, & qui après avoir remporté une victoire complète sur les ennemis, abdiqua la Dictature pour retourner à sa charruë. On dit deux mots de l'apathie ou de l'insensibilité qui fait qu'on n'est ému, ni touché de rien, & dont on parle plus amplement dans la troisième partie.

A l'article orgueil, on en distingue de deux sortes; l'un simple & naïf : on pense avantageusement de soi ; & on en parle comme on en pense : l'autre, fourbe & dissimulé ; on sent malgré soi le peu que l'on vaut, on desire cependant l'estime des autres hommes & on met tout en usage pour paroître à leurs yeux ce que l'on n'est pas. L'arrogance, qui en impose aux autres, qui affecte avec hauteur & impudence une supériorité que l'on n'a pas, est regardée comme une troisième espèce d'orgueil. La présomption est enfantée par l'orgueil ; c'est un amour-propre qui grossit à nos yeux notre mérite & nous fait présumer trop de nos lumières

& de notre prétenduë sagesse. Il ne faut confondre avec aucun de ces vices la fierté que l'on regarde comme une vertu : ce mot dans sa véritable acception devant se prendre pour ce sentiment d'honneur qui veut que nous ne dérogiions jamais , ou à la dignité de notre naissance , ou à la décence de notre état. On veut donner pour Epoux à Virginie un homme obscur , mais qui a amassé de gros biens : indignée de la proposition , elle préfère une étroite médiocrité à une riche alliance indigne de son nom. Ce n'est chez elle ni orgueil , ni aucune des branches de ce vice ; c'est noble fierté.

Hermad pourroit sortir de l'indigence où il est plongé , mais il lui faudroit approuver les ridicules de protecteurs parvenus , souffrir les caprices & les hauteurs des valets , singes de leurs maîtres. Hermad a des talens & du mérite : il est incapable de pareilles bassesses : il n'est pas orgueilleux , il est fier.

L'Epilogue des métamorphoses d'Ovide , paroît à M. de Cramezel l'expression de la haute estime que ce Poëte avoit pour lui-même , & c'est en quoi consiste l'orgueil.

La vanité diffère de l'orgueil , en ce que l'orgueil naît d'une persuasion d'un

#### 114 MERCURE DE FRANCE.

mérite intime & personnel ; & que la vanité prend sa source dans le desir d'être admiré, estimé par des avantages extérieurs & véritablement étrangers à l'homme ; Aman, le plus vain des hommes, le Favori d'Assuérus Roi des Médes s'en-nuyoit de la vie, comptoit pour rien toute la gloire dont il étoit environné, en un mot étoit dévoré du plus noir chagrin ; & pour quel sujet ? parce qu'un seul homme, d'une Nation proscrite & méprisée, Mardochée ne fléchissoit pas le genou devant lui. Quel fut donc son désespoir, lorsqu'il se vit obligé de précéder à pied le même Juif, en tenant la bride du cheval sur lequel Mardochée étoit promené en triomphe ?

A l'article ambition, on ne confond point avec ce vice l'ardeur d'une noble émulation & l'amour d'une véritable gloire : car il y a une sorte de gloire qui n'est méprisée que des imbéciles & des foux ; & c'est de celle-là que S. Paul a dit : *Melius est mihi mori, quam si quis gloriam meam evacuet.*

La tempérance fait l'objet du troisième Chapitre : Sophronie, Dame Romaine, est citée comme un bel exemple de la chasteté ; Messaline, comme un monstre.

d'impureté. On rapporte pour la sobriété, le trait d'Alexandre le Grand; qui, pressé par la soif lui & toute son Armée dans la *Bactriane*, refusa de boire de l'eau qui lui fut présentée, voyant ses Cavaliers la tête panchée & les yeux avidement baissés sur cette boisson. On oppose à cet exemple celui d'Eliogabale le plus gourmand de tous les hommes.

*TROISIEME partie. Vertus & vices de l'homme à l'égard de la société.*

On ne peut s'efforcer de contribuer au bonheur commun de tous les hommes sans les aimer. L'amour & l'amitié, auxquels on oppose par excès la passion & la foiblesse, par défaut, la haine & l'apathie, font la matière du premier Chapitre de cette troisième partie. On traite dans les deux suivans, de la justice & de la bonté: la probité est considérée comme une branche de la justice, elle s'étend à la sincérité, à la fidélité, à la reconnaissance; auxquelles on oppose par défaut, (n'y ayant point proprement de vices par excès contre ces vertus) le mensonge, la flatterie & l'envie; la perfidie & l'ingratitude.

Les branches de la bonté ou de la

716 MERCURE DE FRANCE.  
bienfaisance , sont la clémence , la pitié  
ou la compassion ; la libéralité , la géné-  
rosité. Trop de clémence autorise le vice.  
La sévérité est une vertu , mais son excès  
est un défaut de clémence. Manquer de  
compassion à l'égard des malheureux c'est  
éruauté. On pèche contre la libéralité par  
excès lorsqu'on est prodigue , par défaut ,  
lorsqu'on est avare ; contre la générosité  
on ne peut guères pêcher que par défaut  
étant colère & vindicatif. Dans le pre-  
mier Chapitre, article premier, M. de Cra-  
mezel , traite de l'amour d'un sexe pour  
l'autre , de l'amour conjugal , paternel &  
maternel , de l'amour filial , de l'amour  
fraternel. Les nœuds du sang devenant  
plus foibles à mesure qu'ils s'éloignent de  
leurs principes , l'affection mutuelle des  
parens qui ne le sont qu'à certains degrés  
doit plutôt s'appeller amitié qu'amour.  
Voici quant à l'amour maternel un vif  
reproche que l'Auteur fait aux meres qui  
sans nécessité ou raison de santé, don-  
nent leurs enfans à nourrir à des femmes  
étrangères.

Meres , qui cessez de l'être par une co-  
quetterie ridicule , ou par une criminelle  
complaisance pour vos maris sensuels ,  
ou qu'une vie qui n'est que le tissu hon-

teux de nuits tumultueuses & fatigantes & de jours perdus dans les bras du sommeil, met hors d'état de remplir les premiers devoirs de la maternité ; à combien de suites fâcheuses ne vous exposez-vous pas, en forçant la Nature d'ouvrir à votre lait d'autres voies que celles qu'elle a pratiquées elle-même ! Que de maladies, que d'infirmités ne sucent pas avec un lait étranger, vos enfans, ces malheureuses victimes de votre mollesse, ou de votre cupidité. Vos enfans ! Oui ce sont les vôtres lorsque les Nourrisses les reçoivent de vos mains : mais ce sont les leurs, quand elles vous les rapportent ; elles ne s'en séparent que les larmes aux yeux, & ces tendres Nourrissons ne peuvent se sentir arracher aux mammelles qui les ont allaités, sans exprimer leur douleur par des cris perçans & continuels : La Nature ne leur dit rien pour vous, & semble vous punir de ce que vous l'avez étouffée dans votre cœur à leur égard au moment de leur naissance.

◊ Jacob, Thamar, Thibert surnommé *Gracchius*, Arthemise, Gorgus & Canbal sont cités à l'occasion des différentes sortes d'amours dont on a parlé. On rapporte l'amour de la Patrie à l'amour filial, & on en donne un bel exemple dans *Codrus* ;

L'article de l'amitié roule sur ce principe de Cicéron, qu'il n'y a point d'amitié, entre les méchans, & qu'ainsi la véritable amitié est nécessairement appuyée sur la vertu : on en indique les différens caractères, & on cite Damon & Pythias, ces deux amis si connus dans l'Antiquité. Les habitans des Isles Baleares, & les femmes *Gindanes* sont citées pour le trop d'attachement d'un sexe pour l'autre; foiblesse de Laban pour ses enfans; complaisance déplacée de Caton d'Utique pour son ami *Hortencius*, haine de Domitien envers les Juifs & les Chrétiens. M. de la Fontaine est cité comme un homme fort indifférent, pour ce qui auroit transporté de joie ou accablé de tristesse tout autre que lui. A l'article Justice, on en distingue de deux sortes, la Distributive & la Commutative, & on insiste avec raison sur ce principe, que quoique nos Supérieurs puissent être indignes de nos respects & de notre amour, nous n'en sommes pas moins dans l'étroite obligation de les aimer & de les honorer. Bel exemple de Justice dans *Callieratidas*, de probité dans Alexandre Sévère, de sincérité dans Charideme. A l'article Mensonge, on en distingue de paroles, d'action, de luxe, &

on s'éleve surtout contre la Calomnie. Les exemples de vices & de vertus ne sont pas tous également remarquables. Mais il y en a d'heureusement choisis. Tel est celui de *Canut* le Grand., Roi d'Angleterre , contre la flatterie.

M. le Chevalier de Cramezel conclut ainsi : Pour pratiquer toutes les vertus & pour fuir tous les vices , il faut une force d'ame qui nous fasse courir ardemment & constamment dans la carrière du devoir , afin d'atteindre à la perfection de la sagesse. De-là il prend occasion d'ajouter un quatrième & dernier Chapitre sur la force , dont *Agis* , dernier Roi de *Lacédémone* , est donné pour modèle , & sur la sagesse si vantée dans *Salomon*. L'Ouvrage finit par établir la réalité du bien & du mal moral. Voici comme l'Auteur raisonne. Les Impies de nos jours qui nient l'existence du bien & du mal moral , tombent d'accord qu'il y a pour l'esprit des vérités immuables & indépendantes de la convention des hommes ; pourquoi n'y auroit-il pas pour le cœur des regles de conduite fixes & invariables ? S'il faut refuser un guide sûr à l'une de ces deux facultés de l'ame , ce n'est certainement point à la volonté , dont les actions intéressent bien plus que les

opérations de l'entendement, le bonheur des particuliers, & l'utilité publique : c'est le cœur, plutôt que l'esprit, qui est le lien de la Société. Les hommes se sont réunis, non pour passer leur vie dans des contemplations stériles, ou dans des disputes frivoles ; mais pour se donner des preuves réciproques d'amour & de bienveillance. Le cœur ne doit donc pas moins avoir ses axiomes, que l'esprit les siens. Les idées du bien & du mal moral ne sont donc point des préjugés.

Telle est l'économie de l'Ouvrage de M. le Chevalier de Cramezel. Il est écrit avec beaucoup de précision, de naturel, & de clarté. Il y a des morceaux pleins d'élévation & de force. Ses définitions sont exactes, ses divisions complètes, ses exemples, pour la plupart, intéressans & bien appliqués. Mais la partie métaphysique me paroît foible : l'Auteur n'approfondit pas assez les principes, & ne rend pas toujours assez sensible la nécessité des conséquences.



**EXTRAIT**

*EXTRAIT de la Tragédie de Titus.*

**L**E fond de cette Tragédie est tiré du célèbre Opéra de Metastasio, intitulé *la Clemenza di Tito*. Mais l'Auteur François a suivi une route absolument différente. On ne trouve dans sa Pièce que trois Scènes imitées de l'Italien ; ce ne sont pas celles qui ont le plus réussi.

Quoique les intérêts soient un peu compliqués, l'exposition a paru très-claire.

L'Auteur feint que depuis le départ de Bérénice, Titus a fait une campagne contre les Parthes, & qu'il revient à Rome Vainqueur & à peine rétabli d'une maladie dangereuse. Vitellie, fille de l'Empereur Vitellius, détrôné par Vespasien, ouvre la Scène avec Tullie sa confidente, à qui elle apprend que Titus n'est échappé du trépas que pour venir périr dans son Palais cette nuit même, sous le glaive des Conjurés qu'elle arme contre lui. Deux raisons animent cette Princesse contre Titus : l'ambition & la jalousie. Elevée avec lui dès l'enfance, elle l'a aimé & s'en croyoit aimée : séduite par les bontés dont Titus l'accabloit du vivant de Vespasien,

F

elle jouissoit d'avance du bonheur d'être couronnée par la main de son Amant, lorsqu'elle fut désabusée par l'éclat que firent dans l'Univers les amours d'abord ignorés de Titus & de Bérénice. Sa tendresse s'est changée en fureur : ne pouvant plus vivre dans les tourmens continuels d'un amour dédaigné & d'une ambition désespérée, elle a juré la perte de Titus : elle se flatte que la mort de cet Ingrat ramenera le calme dans son cœur, ou que si l'amour en verse quelques larmes, l'ambition satisfaite les essuyera. Tullie lui représente que les instances du Peuple & du Sénat pourroient bien déterminer Titus à prendre une Romaine pour épouse; qu'alors il y a tout à espérer pour elle; & la réponse de la Princesse laisse entrevoir qu'elle accepteroit encore la main de l'Empereur. Si elle se fait un crime d'aimer le fils de l'usurpateur du trône de son pere, ce n'est que dans les momens où elle voit sa flamme méprisée; mais dès qu'elle voit un rayon d'espérance, l'amour l'emporte sur un devoir combattu d'ailleurs par des raisons d'Etat.

Vitellie annonce les Chefs de l'entreprise; c'est d'abord Sextus le Favori de l'Empereur, jeune Prince dont elle est adorée, & qui après bien des combats lui

a enfin juré pendant l'absence de Titus, de l'immoler à son retour. Sextus est peint comme un caractère violent & jaloux à l'excès :

Ami brulant de zèle , Amant impétueux ,  
Toujours avec fureur coupable ou vertueux.

Son serment lui a été arraché par la jalousie qu'il a conçue contre Lentulus. Ce Lentulus est parent de Vitellie, ambitieux & scélérat décidé : Vespasien l'avoit banni de Rome , Titus l'a rappelé , mais cette grace n'a pu le toucher :

Ame dure aux bienfaits & sensible à l'offense.

Dans la seconde Scène du premier Acte, Sextus vient faire auprès de Vitellie ce qu'Hermione reproche à Oreste de n'avoir pas fait ; *toi-même avant le coup , venir me consulter*. On voit que le retour de Titus commence à ébranler ce jeune cœur naturellement vertueux , & qu'un amour effréné entraîne au crime malgré lui. Il peint l'excès de sa passion avec des couleurs très-vives, & laisse percer sa jalousie chaque instant. On sent même qu'il est déjà disposé à devenir jaloux de l'Empereur.

Titus fut votre ami dès sa plus tendre enfance :

F ij

Qoi ! son cœur s'arrêtant sur un penchant si doux ;  
Put à ce sentiment se borner avec vous ?

C'est par des transports jaloux & non par des galanteries, que Sextus fait éclater cette passion forcée que les reproches & les menaces de Vitellie raniment ici plus que jamais. Il sort pour aller renouveler son serment entre les mains des Conjurés qui l'attendent.

Dans la troisième Scène, qui est très-courte, Vitellie expose le reste du plan de la conjuration. Sextus & Lentulus doivent partager l'Empire. Elle se sert de Sextus parce qu'elle veut régner sous son nom ; au lieu que si elle eût admis dans le complot le seul Lentulus, il auroit fallu l'épouser & être avec lui

Femme de l'Empereur plutôt qu'Impératrice.

Lentulus vient annoncer que tout sera prêt pour la nuit, que l'incendie du Capitole servira de signal. Ce Politique sombre & caché veut éclaircir les soupçons qu'il a sur l'amour de Vitellie. Il lui fait une peinture affreuse de la mort de Titus, & la Princesse tremble ; il lui dit que Sextus la trahira & elle n'en est point émue : cette différence fixe les idées, comme il le dit à son Confident, après que Vitellie est sortie :

J'ai peint Sextus perfide, & n'ai pu la troubler ;

Je peins Titus mourant, & je la fais trembler :  
 Il ne m'en faut pas plus pour éclaircir mes doutes.

Dans cette dernière Scène du premier Acte, Lentulus acheve l'exposition en développant ses projets particuliers ; il veut charger Sextus de toute l'horreur du meurtre de l'Empereur, immoler lui-même l'assassin, & se faire couronner comme vengeur de Titus. Il craint les remords de Sextus, mais il espere les étouffer en portant au comble la jalousie dont il le voit dévoré. En général l'Auteur n'a pas voulu faire de Lentulus un Conspirateur brillant, il auroit offusqué les trois caractères principaux de sa Pièce. Il lui fait jouer le rôle d'un fourbe ténébreux & d'un scélérat profond.

Sextus commence le second Acte par un Monologue, où il se livre à ses remords. Lentulus vient le sonder ; il lui fait un pompeux étalage de maximes ambitieuses ; Sextus n'en est point touché : mais il n'est plus à lui dès qu'il entend parler de ses Rivaux auprès de Vitellie. Cette Scène a beaucoup réussi, par le contraste des remords touchans de Sextus avec l'intrépide scélératesse de Lentulus. Celui-ci fort à l'approche du Consul Annius, qui vient près de Sextus son Collègue, pour recevoir César dans le Palais

Impérial. Sextus en voyant entrer ce sage  
Ami , dit ces deux beaux Vers :

Que je crains la vertu, qu'elle me pèse! ... Hélas!  
Lorsque je l'imitois , je ne la craignois pas.

Annus confie rapidement à Sextus les indices qu'on vient de lui donner d'une conspiration , dont il soupçonne Lentulus d'être le Chef. Il l'excite à veiller avec lui plus que jamais sur les jours de l'Empereur leur ami commun. Sextus répond , par des mots équivoques , *qu'il n'a que trop vu ces infâmes complots* : cette situation délicate pour lui , est interrompue par l'arrivée de l'Empereur , qui entre suivi du Sénat. Annus , au nom de tout l'Empire , félicite Titus sur son retour , par une Harangue où l'Auteur a peint allégoriquement la désolation de la France en 1744 , quand son Pere & son Roi fut sur le point de lui être enlevé.

Seigneur , retracez-vous nos mortelles allarmes ,  
Le deuil universel de la Patrie en pleurs,  
Tous ces yeux qu'égaroit le délire des cœurs :  
On eût dit à son trouble , à sa terreur profonde ,  
Que votre dernière heure étoit celle du monde.  
L'Epouse , prête à voir expirer son Epoux ,  
L'oublioit dans ses bras , & ne pleuroit que vous :  
Les vieillards reprochoient à la rigueur céleste

D'avoir conduit leurs ans jusqu'à ce jour funeste ;  
 Et leurs Fils , dès l'enfance instruits à vous bénir ,  
 Regrettoient d'être nés pour ne vous point servir.  
 Ce lamentable effroi n'a jamais eu d'exemples ;  
 Rome , déserte ailleurs , étoit toute en ses Temples.  
 Leurs voûtes , répétant nos sanglots douloureux ,  
 Sembloient ne renfermer en ces momens affreux  
 Qu'une famille en pleurs , & qui se désespère ,  
 Prête à suivre au tombeau les cendres de son Pere.

Titus répond ces Vers qui semblent  
 faits pour la Nation Françôise :

Peuple né pour la gloire & pour le sentiment ,  
 Je serois bien ingrat de t'aimer foiblement . . . .  
 Que je bénis tes coups , Ciel , qui daignas  
 m'apprendre

Les droits que sur son Maître a ce peuple si tendre !  
 Tu voulus , déployant ses transports généreux ,  
 Me le rendre plus cher pour qu'il fût plus heureux.

Et plus bas :

Jusqu'ici des Césars enviant la mémoire ,  
 Je m'égarai comme eux au sentier de la gloire :  
 Jeune , j'aimai la guerre , & ses brillans travaux ,  
 Malheurs des Souverains , & plaisirs des Héros.  
 Le Rhin , le Nil , l'Euphrate ont vu mes mains  
 sanglantes

Surcharger de lauriers vos Aigles triomphantes :  
 Trop funestes exploits qu'il me faut expier ,  
 Je veux que mes bienfaits les fassent oublier.

F. iv.

## 128 MERCURE DE FRANCE.

Il ajoute que pour prévenir

Les faciles abus du suprême pouvoir,

Il se dira dans ses moindres projets,

Pour obéir toujours, si le sort m'eût fait naître,  
Comment aurois-je aimé que m'eût traité mon  
Maître ?

Titus congédie le Sénat & reste avec Sextus, qu'il est étonné de trouver à son retour plein de la même tristesse dont il l'avoit vu dévoré à son départ. Il le presse si tendrement de lui en découvrir les motifs, que Sextus est prêt à céder, & à tout révéler, quand l'Empereur l'arrête par le seul mot d'amour, en lui disant qu'il soupçonne que ses chagrins naissent d'un amour malheureux.

Ami, je trouve en toi ma triste ressemblance,  
Tu m'as vu ta langueur, ta morne indifférence ;  
J'étois même insensible au bonheur de régner,  
Et d'avoir chaque jour tant de cœurs à gagner.  
Sextus me doit pourtant rendre cette justice :  
Quelquefois près de lui j'oublois Bérénice ;  
Ou mes larmes au moins s'épanchant dans ton  
sein,  
Perdoient leur amertume, & séchoient sous ta  
main.

Titus, que l'on attend, est obligé de

quitter Sextus. Celui-ci termine l'Acte en se livrant tout entier à l'attendrissement qu'ont excité en lui les bontés de son Ami:

Ah ! qu'il m'*ann&antir* par sa bonté sublime !

Quelle simplicité touchante & magnanime !

Tu rassembles, Titus, les traits de tous les Dieux :

Oui, ton cœur sur la terre a transporté les Cieux !

Il se décide à le sauver, & conçoit, pour cet effet, un dessein qu'il ne développe pas encore.

Que d'intérêts divers ce projet concilie !

Je vais sauver Titus sans perdre Vitellie.

Acte troisième. Annus fait part à Titus des soupçons qu'il a d'une conspiration. Il dit que Sextus partage ses frayeurs, & que c'est - là le sujet de ses longs chagrins. Titus, qui ne peut croire qu'on veuille sa mort, demande à Annus ce qu'il peut faire pour s'acquitter envers les Romains de l'amour extrême qu'ils viennent de lui témoigner. Annus, Stoicien sincère, répond à l'Empereur que Rome desire qu'il prenne une épouse, tant pour assurer l'exil de Bérénice, que pour ne pas tomber après lui sous le joug de Domitien. Il détermine Titus par le danger de l'Etat, & par celui de son frere même, trop hai pour demeurer paisible Possesseur du

Trône. Titus en gémissant se résout à sacrifier encore son cœur toujours plein de Bérénice. Il laisse entrevoir au spectateur qu'il va offrir sa main à Vitellie, uniquement pour réunir ces factions opposées qui troublent l'Etat. Alors Sextus vient exécuter le projet qu'il a annoncé à la fin du second Acte. A peine est-il entré, qu'un Garde apporte un Billet jetté dans le Palais, par un Esclave inconnu qui s'est enfui. Sextus, par un *à parte*, instruit le Spectateur que c'est lui-même qui se sert de ce détour. L'Empereur donne à lire le Billet à Sextus, qui frémit de se trahir en lisant. Le Billet est un avis de la conspiration tramée contre Titus, & du moment où elle doit s'exécuter. On lui écrit de se garder de ses meilleurs amis. Titus étonné demande de qui il doit se défier. Sextus répond, *de tous . . . & de moi-même*. Titus qui se croit sûr d'un ami, avec qui il est uni dès l'enfance, & que son danger paroît allarmer si vivement, charge Sextus lui-même de veiller sur ce complot, d'en informer le Sénat; & déclare avec fermeté qu'il abandonnera malgré lui les Criminels à la rigueur des Loix: Je punirai le crime en pleurant les coupables.

L'Empereur sort, & Vitellie entre  
Elle s'étonne & s'indigne de la conster-

nation où elle voit Sextus. Celui-ci fait tous les efforts imaginables pour la fléchir en faveur de Titus ; il n'y peut réussir. Cette femme superbe , après l'avoir accablé de reproches , va jusqu'à dire à Tullie , *porte à Lentulus mes sermens & ma foi.* Cette menace met en fureur le jaloux Sextus qui sort en laissant entrevoir , que ce n'est pas le sang de César qu'il va répandre : & l'on verra au quatrième Acte quelle étoit sa résolution.

Vitellie , restée seule , voit entrer Titus avec Lentulus. Elle frissonne , & se retire en disant , que si elle est trahie , elle n'attendra pas qu'on la condamne à la mort. Titus confie à Lentulus le dessein qu'il a d'épouser Vitellie. Il le charge , comme parent de la Princesse , de lui en porter la nouvelle. Lentulus paroît interdit. L'Empereur lui en demande le sujet ; & le traître , après s'être fait beaucoup presser , invente une fourberie atroce pour parer cet hymen , qui alloit détruire la conjuration , & pour empêcher même que Titus n'en parle à la Princesse. Il dit à l'Empereur qu'il aime Vitellie , qu'il en est aimé , que Vitellius la lui avoit destinée ; mais affectant une générosité qu'il sçait être le moyen le plus propre pour toucher Titus , il feint de vouloir triom-

132 MERCURE DE FRANCE.

pher de son amour. Alors Titus, qui n'aime point Vitellie, & qui croit qu'en la cédant à Lentulus il fait deux heureux, consent à les unir, & espere que cette faveur lui attachera Lentulus & ses Partisans. Il lui dit ces Vers: quand j'adorerois Vitellie,

Je n'en deviendrais pas l'injuste ravisseur

En arrachant sa main au maître de son cœur.

Va, dans le choix des maux sois sûr que je préfère  
La douleur d'en souffrir à la honte d'en faire.

Lentulus, dans un court Monologue; s'approuve du succès de sa fourberie, & pour y mettre le comble, il veut révéler à Sextus le projet de l'hymen de l'Empereur, sans lui dire que ce Prince y a renoncé. Il s'assure que Sextus ne va plus voir dans Titus qu'un rival odieux.

Sextus ouvre le quatrième Acte en cherchant partout ce Lentulus, à qui Vitellie l'a menacé de se donner. Il veut le tuer, révéler ensuite la Conspiration à Titus, & lui demander Vitellie pour récompense. Dans ce moment Lentulus, lui apporte la nouvelle, que Titus veut épouser Vitellie, & qu'il vient de le charger de lui aller offrir sa main; ce que je n'ai eu garde de faire (dit-il) connoissant le caractère ambitieux de la Prin-

cesse. Ces mots sont un coup de foudre pour Sextus ; son ancienne jalousie renaît contre Titus : elle lui rappelle le soupçon qu'il a toujours eu , que l'amitié de ce Prince pour Vitellie n'étoit qu'un amour déguisé ; que ses prétendus amours pour Bérénice n'étoient qu'un goût passager : il ne conçoit pas même que Titus ait pu balancer entre ces deux rivales. Dès-lors ses craintes , sa fureur , son désespoir , le mettent hors de lui ; il va immoler Titus. Lentulus sort , & le laisse dans cette résolution. Annius entre , & vient avertir Sextus de veiller plus que jamais au salut de l'Empereur , de ne le point quitter ; que la Conjuraton éclatte ; que les Traîtres sont en armes ; que pour lui il vient d'assembler la Garde Prétorienne , & qu'il va la disposer autour du Palais. Sextus reste seul , égaré , ne sçachant où porter ses pas. Il voit arriver Vitellie , & frémissant que Titus ne vienne lui-même lui proposer cet hymen si redouté , il déclare à la Princesse qu'il est enfin déterminé à immoler l'Empereur ; il exige qu'elle lui promette encore de n'engager sa foi qu'à lui , & il sort furieux pour accomplir son parricide. Vitellie impute le désordre de Sextus à la jalousie qu'elle lui connoît contre Lentulus. Elle est d'au-

tant moins portée à soupçonner la cause de ce trouble, que César vient de lui annoncer qu'il va se choisir une Epouse. Elle s'étoit flattée d'abord qu'il lui parloit d'elle-même, & c'est ce qui redouble sa rage ;

J'étois même à ses yeux bien loin de sa pensée.

Alors Titus entre convaincu, par l'embrasement du Capitole, que l'instant fatal est arrivé. Il s'applaudit, en voyant Vitellie à n'avoir pas encore choisi une épouse qu'il auroit unie à ses malheurs. Quelques mots équivoques font encore soupçonner à Vitellie qu'il parle d'elle ; on espere qu'ils vont s'expliquer : mais Titus lui nomme enfin Fulvie comme celle à qui il destinoit sa main : il engage Vitellie de se réfugier dans les appartemens de cette Princesse, qu'il a entourés de Soldats affidés ; & il lui recommande de faire chercher Sextus, qu'il attend pour aller ensemble combattre les Conjurés. Vitellie, le cœur plein de honte & de rage, abandonne Titus aux coups de son meurtrier. Titus, abîmé dans la douleur, tremble que Sextus qu'il a chargé de veiller sur ce complot, n'en soit devenu la première victime. Sextus paroît le poignard à la main prêt à tuer l'Empereur qui ne le voit pas.

Tout-à-coup il entend que Titus pleure sur le sort de son ami Sextus ; alors le fer est prêt de lui échapper. Mais au nom de Vitellie prononcé par Titus , sa fureur se ranime, il va frapper ; l'Empereur se lève, il l'apperçoit , vole à lui & l'embrasse. A ce trait si imprévu , Sextus égaré , tombe aux pieds de son Maître , lui avouë son crime , & veut se tuer de désespoir. Titus le défarme. Lentulus entre , & croyant le crime consommé il crie aux Gardes qui le suivent avec Annius d'immoler l'infâme Sextus , l'assassin de leur Maître. Il approche , il voit Sextus aux pieds de César , il demeure immobile. Annius plein de joie de voir Titus sauvé , plein d'horreur de trouver dans Sextus le Chef du complot, dit que c'est Lentulus qui lui a tout révélé , qu'il ne pouvoit le croire , & qu'il ne l'a même laissé entrer qu'en lui servant d'escorte. Sextus veut éclater. Lentulus lui coupe la parole en avertissant Titus que l'on attaque le Palais de Domitien son frere qui va périr si on ne lui porte un prompt secours. C'est un piège du traître qui veut attirer Titus hors du Palais pour le livrer aux Conjurés. Eneffet Titus , après avoir ordonné de garder Sextus , vole défendre son frere. Annius veut l'arrêter , mais en vain : Sextus

136 MERCURE DE FRANCE.

désolé recommande à quelques gardes d'observer Lentulus, & il sort en disant qu'il mourra content si le Ciel sauve l'Empereur.

Titus reparoit, au cinquième Acte; vainqueur des Conjurés. Annius lui dit, que l'on avoit répandu le bruit de sa mort, & que Vitellie au désespoir, avoit voulu s'immoler; ce qui prépare un peu le dénouement. C'est Annius, qui se défiant toujours de Lentulus, ne l'a point quitté dans le combat, & l'a tué dans le moment où ce monstre alloit frapper Titus. Annius remet à l'Empereur le décret du Senat, qui condamne Sextus. César avant de le signer, mande le coupable; il veut sçavoir la cause de son crime, & il s'écrie:

Voilà donc les Amis que le Sceptre nous donne ! ..  
Le plus vil des Mortels dans sa bassesse extrême  
Voit du premier coup d'œil qui le hait, ou qui  
l'aime;

Mais pour nous, se fardant de trompeuses couleurs,  
Les visages jamais ne ressemblent aux cœurs.

Sextus arrive. Il est couvert de confusion à la vue de Titus.

Des Vertus qu'il m'apprit comment lui rendre  
compte?

Cette Scène pleine de l'intérêt le plus

pathétique est traduite en partie de Métaſtaſio. Voici quelques penſées que l'Auteur François a ajoutées. Titus dit à Sextus : je ne te parle pas de mes bienfaits qui ſont fortis de ta mémoire.

De la mienne à jamais j'avois ſçu les bannir,  
Sextus, les oubliant, m'en a fait ſouvenir.

Sextus répond :

Hélas ! tous vos bienfaits ſont mes premiers  
Bourreaux.

Je veux fermer les yeux ſur leur foule innombrable,

Leur cri perſécuteur me tourmente & m'accable.  
Ils viennent tour-à-tour dans mon perfide cœur,  
Plonger un glaive affreux que ſuit un ver rongeur.  
Daignez, en m'immolant abrégér mon ſupplice :  
Par clémence, Seigneur, hâtez votre juſſice.

Voici comme l'Auteur a traduit ces Vers Italiens tant vantés par M. de Voltaire dans la Préface de Sémiramis.

*Siam' ſoli, il tuo ſovrano  
Non è preſente ; apri il tuo core à Tito,  
Conſida ti all'amico ; io ti prometto  
Qu' Auguſto n'ol ſoprà.*

Titus eſt ſeul ici, Céſar n'y veut point être ;  
Ne vois qu'un Ami tendre, oſe oublier ton Maître :  
Dans le fond de mon cœur vient déposer le tien,  
Sois sûr qu'à l'Empereur Titus n'en dira rien.

### 138 MERCURE DE FRANCE.

Le François ajoute :

A te voir innocent que j'aurais de plaisir !

Te trouver moins coupable est mon second desir . . .

Et plus bas :

Songe donc que ton cœur est plein de mes secrets ;

Je n'en veux qu'un des tiens.

Sextus craignant de perdre Vitellie , persiste à refuser d'avouer la cause de sa trahison ; & dans le désespoir où le plongent ses frayeurs pour son Amante & son attendrissement pour Titus , il demande en grace qu'on le mene à la mort. L'Empereur lui ordonne de se retirer. Sextus finissoit cette Scène comme dans *Metastasio* ; le Public n'en a pas été satisfait : voici ce que l'Auteur y a substitué.

Titus ! Ah ! quels adieux ! étoient - ils faits pour nous ?

Pensiez-vous que Sextus mourroit haï de vous ?...

Mais quand de mes forfaits j'aurai subi la peine ,

A ma mémoire au moins épargnez votre haine ;

Et de mes premiers ans rappelant l'heureux cours ,

Détournez vos regards des derniers de mes jours.

L'Empereur reste seul , & veut signer l'arrêt de mort. Cependant sa générosité naturelle , & la grandeur qu'il trouve à

pardonner ; d'un autre côté son devoir de Souverain , qui l'oblige à venger les Loix , forment un combat noble & intéressant toujours admiré dans l'original , & qui a très-mal réuffi dans la traduction , quoiqu'elle foit très-fidèle , & même embellie dans plusieurs endroits. On en peut juger par ces Vers que Titus se dit à lui-même :

Juge de tes fujets, tu n'es pas moins leur Pere,  
 Et quand les Criminels n'ont outragé que toi ,  
 Tu deviens dans ta cause arbitre de la Loi.  
 Le Ciel forma ton ame en un jour de clémence. . .  
 Va , Titus , il vaut mieux que le juste avenir  
 Reproche à ta mémoire un pardon, qu'un fupplice ;  
 Un excès de bonté , qu'un excès de justice.

Il ordonne de ramener Sextus , & jouiffant d'avance du plaifir qu'il va lui causer , il s'écrie :

S'il ne mérite pas cette faveur infigne ,  
 Je l'accorde à mon cœur qui fans doute en est digne.

A peine Titus est-il déterminé à pardonner à Sextus , que Vitellie vient pour lui demander la grace du coupable , en difant qu'elle va livrer l'Auteur de la Conspiration. Titus l'interrompt par ces mots :

Je veux lui pardonner , que fert de le connaître ?

Devant moi chaque jour il aurait à rougir,  
Et je l'exposerois encor à me hair.

Nulle raison jusqu'alors n'ayant pu faire soupçonner Vitellie, pour qui l'amour de Sextus est ignoré, Titus regarde cette dernière démarche comme une nouvelle preuve de son innocence. Dans ce moment Sextus entre, Titus lui annonce sa grace, & offre sa main à Vitellie. Sextus passe du comble de la joie au dernier désespoir. Vitellie tombe mourante dans les bras de Tullie. Elle s'est privée par ses propres crimes de tous les avantages qu'elle en espéroit. Elle s'est empoisonnée au moment où elle a cru que Lentulus étoit vainqueur dans le combat. Elle dit à Titus :

Vous perdre & le servir, c'étoit trop pour mon cœur.

Cette mort paroît une suite naturelle de son caractère. Sextus ayant trahi les Conjurés, elle se trouvoit livrée à Lentulus dont elle devenoit l'Esclave. *L'ambition* ne pouvoit plus *consoler l'amour*; & le désespoir la mène à la mort. Elle avoue à Titus, en expirant, que c'est elle qui avoit séduit son malheureux Ami; & elle porte le dernier coup de

poignard dans le cœur de Sextus, en révélant qu'elle n'avoit jamais aimé que Titus. Ce dénouement fournit une morale dont l'Auteur a profité. Tous les coupables sont punis, malgré la clémence de Titus. Ce Prince finit la Pièce en rendant son amitié à Sextus, à qui il étoit devoir la vie, puisqu'au moment de frapper, son cœur avoit retenu son bras. Les deux derniers Vers sont ce fameux mot du Titus de Métastasio;

Et vous, si la rigueur est un devoir du Trône,  
Changez mon cœur, Grands Dieux ! ou m'ôtez  
la Couronne.

Au reste on peut observer, dans cet Extrait, que l'Auteur a réformé les endroits qui avoient déplu dans son Ouvrage. Les plus importantes de ses corrections sont dans le rôle de Sextus, dont l'irrésolution avoit paru trop continuelle. Aujourd'hui le caractère se soutient tel qu'il est annoncé dans le premier Acte, *Ami brulant de zèle, Amant impétueux*. Il est Ami avec transport, & sans la moindre indécision, depuis le moment qu'il revoit Titus jusqu'à celui où l'on lui annonce que ce Prince veut épouser Vitellie. Alors l'impétuosité de l'Amant se réveille, & le rend *coupable avec* *Sureur.*

## 142 MERCURE DE FRANCE.

Me sera-t-il permis cependant de chercher dans le fond même de cette Tragédie la principale cause du mauvais succès qu'elle a eu, avec tant de beautés? Je crois la voir dans le caractère même de Titus. La clémence, pour être théâtrale, ne doit pas avoir pour principe la bonté; mais la vertu; c'est-à-dire, qu'elle doit faire violence à la nature, exciter des combats dans l'ame, & lui coûter de pénibles efforts: c'est alors seulement qu'elle est passionnée. Telle est la clémence d'Auguste dans Cinna. La bonté simple & facile a, s'il m'est permis de le dire, une certaine mollesse qui n'affecte pas assez vivement: c'est, sans contredit, le plus beau de tous les caractères; mais il manque de cette chaleur pénétrante qui se communique aux Spectateurs, & qui est la source du pathétique. Une Observation dont je ne suis pas moins frappé, c'est que la trahison de Sextus est encore plus odieuse, que celle de Cinna: ce qui affoiblit l'intérêt que l'on doit prendre au pardon qui lui est accordé. Les Parens de Cinna étoient les ennemis d'Auguste. L'amitié d'Auguste n'étoit pas aussi touchante que celle de Titus. Titus étoit plus vertueux qu'Auguste: la liberté, la Patrie, le

souvenir des proscriptions, la haine de la tyrannie, anoblissent en quelque sorte l'ingratitude & la trahison de Cinna; au lieu que le foible intérêt de l'amour l'emporte seul dans l'ame de Sextus sur les devoirs les plus sacrés & les sentimens les plus tendres. En un mot, Sextus paroît moins digne que Cinna du pardon qui lui est accordé; & quand le Poëte prémédite un pareil dénouement, il doit y disposer l'ame des Spectateurs, en leur faisant souhaiter le retour & la grace du coupable.

LA Traduction d'Anacréon, Sapho, Moschus, Bion, Tyrthée, par M. Poinfinet de Sivry, que j'ai annoncé dans le volume précédent, se vend à Paris chez *Bauche*, quai des Augustins.

VENCESLAS, Tragédie de Rotrou, retouchée par M. Marmontel. A Paris, chez *Sebastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française. (Je rendrai compte de mon travail dans le Mercure prochain.

RUDIMENT François, à l'usage de la Jeunesse des deux sexes, pour apprendre en peu de temps sa langue par règle, les principes d'Orthographe, & servir d'introduction au Latin & aux Langues

344 **MERCURE DE FRANCE.**  
étrangeres , dédié à Monseigneur le Duc  
de Bourgogne. *A Paris* , chez *Merigot*  
pere , quai des Augustins , & *Lambert* ,  
rue de la Comédie Française.

**A B C Royal** , ou l'Art d'apprendre à  
lire sans épeler les voyelles ni les con-  
sonnes : du nom que ces dernières ont  
dans l'Alphabet. Dédié aux Enfans de  
France. Chez les mêmes Libraires.

**TRAITÉ** des deux imperfections de la  
Langue Française. Une prononciation in-  
certaine : nécessité de la fixer. L'impossi-  
bilité de trouver la prononciation par  
l'écriture : moyens de l'indiquer sans  
toucher à l'ortographe. Chez les mêmes.

Ces trois Ouvrages sont de M. l'Abbé  
Bouchot , Chanoine de la Collégiale  
Ste Croix de Pont-à-Mousson , & ci-de-  
vant Aumônier de feu S. A. R. Madame  
la Duchesse de Lorraine. Les recherches  
qu'il a faites sur les premiers élémens de  
la Langue sont pleines de sagacité : sa  
maniere d'enseigner à lire est facile &  
naturelle , j'en ai vu le succès dans deux  
enfans qu'il a pris soin d'instruire , & qui  
quoique dans un âge fort tendre ne lais-  
sent pas en lisant de rendre raison de  
leur lecture. J'ai entendu de même une  
Demoiselle à qui cet excellent Gram-  
mairien

mairien enseigne la Langue par principes ; & si j'avois douté de la bonté de sa méthode , cet exemple m'en auroit convaincu.

ABRÉGÉ Chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France ; avec la Chronologie des Princes & Seigneurs qui les ont possédés , jusqu'à leur réunion à la Couronne. Cet Ouvrage qui est de M. l'Abbé Brunet , peut servir de supplément à l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de France , par M. le Président Hénault. *A Paris* , chez *Defaint & Sail-  
lant* , rue S. Jean de Beauvais , & *J. Th.  
Herissant* , rue S. Jacques.

TRAITÉS de Physique , d'Histoire Naturelle , de Minéralogie & de Métallurgie traduits de l'Allemand & augmentés de notes du Traducteur , 3 vol. in-12. Le premier vol. contient l'Art des mines , ou introduction aux connoissances nécessaires sur l'exploitation des mines métalliques , avec un Traité des Exhalaisons Minérales ou Mofettes , & plusieurs Mémoires sur différens Sujets d'Histoire Naturelle avec figures. Le second renferme un Traité de la formation des Métaux & de leurs matrices ou minieres : Ouvrage fondé sur les principes de la

G

146. MERCURE DE FRANCE  
Physique & de Minéralogie, & confirmé  
par des expériences chymiques. Dans  
le troisiéme est l'Essai d'une Histoire Na-  
turelle des Couches de la Terre, dans  
lequel on traite de leur formation, de  
leur situation, des minéraux, des mé-  
taux & des fossiles qu'elles contiennent  
avec des considérations Physiques sur les  
causes des tremblemens de terre, & de  
leur propagation. L'Auteur de cet Ouvrage  
est M. Jean Gottob Lehmann, Docteur  
en Médecine, Conseiller des mines du  
Roi de Prusse, de l'Académie Royale  
de Berlin & de celle des Sciences  
utiles de Mayence. *A Paris*, chez *J. Th.  
Herissant*, rue S. Jacques.

SYSTEME NOUVEAU par lequel on peut  
devenir scavant sans Maître, sans étude  
& sans peine; ou nouvelle Méthode pour  
apprendre la Langue Latine de trois ma-  
nieres différentes. Par M. Leroux Ecclé-  
siastique du Diocése de Soissons, Princi-  
pal du Collége de Nogent-sur-Seine.  
C'est la même Méthode qui a été an-  
noncée dans le Mercure de Nov. 1756.  
Le prix est de 30 s. Se vend à *Troyes*  
chez *Jean Garnier*, rue du Temple.

NOUVEAU Systéme de Géographie, ou  
description générale d'un Planisphère ter-

restre qui peut servir de Méridien universel : le tout à la portée de l'intelligence d'un chacun , même des moins éclairés sur cette Science. Par Jean le Raye. *A Paris*, chez *Lottin*, rue S. Jacques, & chez l'Auteur rue de Bourbon, près le Pont Royal, à la Croix d'or.

## A R T I C L E I I I.

### SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

#### A S T R O N O M I E.

LETTRE à M. \*\*\*\*, à Angoulême.

#### S U R L A C O M É T E.

**J**E vois, Monsieur, par votre Lettre, que vous avez lu les différens Journaux où il est parlé du retour de cette fameuse Comète, prédit depuis si longtems par M. Halley, & calculé depuis avec plus d'exactitude par M. Clairault, de l'Académie des Sciences. Vous êtes surpris avec raison des progrès de l'Astronomie sur cette matière, & vous me demandez de vous marquer exactement ce qui a été fait par chacun de ces Scavans, en vous expliquant les termes d'Astronomie aux

## 148. MERCURE DE FRANCE.

quels vous n'êtes point accoutumé. Je vais tâcher pour vous satisfaire de remettre sous vos yeux la gradation des choses qui ont été successivement découvertes, afin que vous soyez vous-même à portée de juger quelle part de mérite chacun d'eux a droit de revendiquer.

Vous n'ignorez pas sans doute que le système de Descartes & des tourbillons étoit en vigueur, lorsque Newton parut. Cet homme de génie si digne de faire dans les Sciences la révolution qu'il y a occasionnée, considéra les corps célestes comme mus dans le vuide par deux forces différentes, dont l'une leur auroit fait parcourir une ligne droite; l'autre, en les ramenant sans cesse vers le centre de leur mouvement, les forçoit à décrire une courbe autour de ce centre; & comme il sçavoit par les découvertes de Kepler que toutes les planettes décrivoient autour du Soleil des ellipses dont cet astre occupoit le foyer, il prouva, dans son Livre des principes Mathématiques de la Philosophie naturelle, que pour produire cet effet, la force de l'attraction, où cetté tendance vers le centre du mouvement, devoit être proportionnelle à la masse, & devoit augmenter à mesure que la Planette s'approchoit, proportion-

nellement au quarré de cette distance. Après avoir expliqué tous les Phénomènes des révolutions des Planettes, par ce seul principe de la gravitation universelle, il imagina que les Comètes devoient aussi avoir des révolutions régulières autour du Soleil, comme les Planettes; avec cette différence que l'ellipse de leur orbite devoit être très-allongée, & que le foyer occupé par le Soleil, étant beaucoup plus près d'une des extrémités que de l'autre, la Comète se perdoit à nos yeux dans l'éloignement pendant une très-grande partie de sa révolution, & que nous ne pouvions l'appercevoir que lorsqu'elle étoit dans la partie de son orbite la plus proche du Soleil. Pour vérifier son opinion, il donna une méthode de calculer, d'après les Observations, les parties des orbites des Comètes qu'elles décriviroient sous nos yeux, & fit voir que ces parties d'orbites affectoient constamment la forme de paraboles, ou de partie d'ellipses fort allongées.

M. Halley célèbre Astronome Anglois, essaya de confirmer ce système par les expériences, il calcula les orbites de toutes les Comètes, dont le cours avoit été observé, & s'étant apperçu que dans le nombre immense de ces observa-

## 150 MERCURE DE FRANCE.

tions, il y en avoit trois qui se rapportoient dans tous leurs élémens, il ne douta pas que ce ne fût la même Comète qui avoit déjà fait deux fois sa révolution : il fut confirmé dans cette opinion, en comparant les intervalles qui étoient entre ces trois apparitions. En effet ces deux intervalles ne différoient que d'environ 16 mois ; il fut conduit par la connoissance qu'il avoit de quelques faits à peu-près semblables, à croire que cette altération pouvoit venir de l'action de Jupiter, auprès duquel elle avoit passé, & sans s'arrêter à cette inégalité, qu'on pouvoit regarder comme peu considérable, par rapport à une période aussi longue ; il assura que cette période étoit d'environ 76 ans, & qu'ayant déjà paru en 1531, en 1607 & en 1682, on devoit attendre la Comète, pour la quatrième fois, en 1758, ou peut-être en 1759, à cause des altérations qu'elle pouvoit éprouver dans son cours de la part de Jupiter. Il dit que ces altérations ne pouvoient être déterminées ; que par la résolution d'un problème qu'il reconnoissoit lui-même surpasser les forces de la plus sublime géométrie : vous voyez par-là, Monsieur, quel pas cet illustre Astronome avoit fait, & combien l'accomplissement de sa

Prophétie devoit lui apporter de gloire : mais pour vous donner une idée de ce problème , que M. Halley n'avoit pas osé entreprendre ; il faut , je crois , reprendre ce que nous avons dit plus haut de la force qui ramène les Planettes vers le centre de leur mouvement , & leur fait décrire des ellipses autour du Soleil. S'il n'y avoit dans le Ciel que ces deux corps qui fussent poussés l'un vers l'autre , par une force , telle que celle déterminée par Newton , & que l'un de ces corps eut un mouvement de projection en ligne droite , il décriroit autour de l'autre une courbe , qui seroit exactement une ellipse : mais si on suppose un troisième corps qui soit lui-même emporté dans une orbite particulière , & qui agisse sur le premier dans tous les points de cette orbite , pour le faire sortir de la courbe qu'il auroit décrit sans cette perturbation ; vous devez sentir quel travail immense il faut employer pour déterminer la courbe que ce corps , ainsi dérangé , doit décrire : ce problème connu parmi tous les Sçavans sous le nom de Problème des trois corps , n'avoit jamais été résolu. En 1746 , MM. Clairault , d'Allembert , & Euller , en donnèrent tous trois en même-temps chacun une solution par

G iv

## 152 MERCURE DE FRANCE.

approximation, M. Clairault fit une fort belle application de cette solution à la théorie de la lune attirée en même-tems par le Soleil & par la Terre, qu'il lut à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences de Paris en 1746; & ayant ensuite réformé lui-même une petite erreur qui s'étoit glissée dans son calcul, il expliqua par la seule force de la gravitation toutes les inégalités qu'on avoit remarquées dans le mouvement de la lune; ce qui étoit une très-belle confirmation du système de Newton. Il remporta le Prix qui avoit été proposé sur ce Sujet à l'Académie de Petersbourg, & fut en état de faire de nouvelles Tables de la Lune beaucoup plus exactes que celles qu'on avoit faites jusqu'alors, & qu'il publia en 1754. Ce Problème a exercé tous les Géomètres pour le résoudre par une méthode applicable à tous les cas & sans approximation; & M. le Comte de Lauraguais, connu par son zèle pour l'avancement des Sciences, a proposé un Prix pour celui qui donneroit cette solution rigoureuse.

Vous voyez, Monsieur, que M. Clairault étoit plus à portée que personne de déterminer la perturbation de la Comète par Jupiter, que M. Halley avoit annon-

cée; il ne s'agissoit pour cela que d'une application à ce cas de sa solution du Problème des trois corps, qu'il avoit déjà si heureusement appliquée à la théorie de la Lune: aussi se livra-t-il dès 1757, & sans que personne entreprît de le faire par concurrence avec lui, au travail immense que devoit nécessairement entraîner ce calcul. Il compara les deux premières révolutions de cette Comète, & trouva, à 36 jours près, la cause de leur inégalité. S'étant apperçu dans le cours de son ouvrage que Saturne, dont M. Halley n'avoit pas parlé, parce qu'il ne croyoit pas que son action pût faire aucun effet sensible, avoit cependant approché assez près de la Comète pour augmenter la perturbation, il calcula cette nouvelle cause; il trouva qu'elle n'avoit dû faire dans les deux premières périodes qu'un effet presque insensible; mais que dans celle-ci elle faisoit une différence d'environ 100 jours, qui, comme on voit, ne pouvoit être négligée sans occasionner une erreur considérable. C'est d'après ces grandes & pénibles opérations, que M. Clairault prédit que la Comète devoit passer à son périhélie, c'est-à-dire, au point de son orbite le plus proche du Soleil, vers le milieu d'Avril

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

1759. Si vous avez, Monsieur, jetté les yeux sur le Mémoire que M. Clairault lut à l'Assemblée publique de l'Académie à la Saint-Martin dernière, & imprimé dans le Journal des Sçavans du mois de Janvier, vous avez dû voir avec quelle circonspection cet Académicien établit le résultat de son calcul; il dit lui-même qu'il ne peut guères se flatter d'avoir déterminé le retour de la Comète qu'à un mois près, parce qu'il n'avoit pas approché davantage de la détermination des deux révolutions précédentes. Cet astre vient enfin d'apporter la confirmation du systême de Newton & la vérification de la Prophétie de M. Halley, & des calculs de M. Clairault. Par les Observations des Astronomes, on estime qu'il a passé à son périhélie vers le 14 de Mars, ce qui, comme M. Clairault l'avoit prévu, fait une différence d'environ un mois sur l'annonce qu'il en avoit faite: mais il faut observer que M. Clairault a toujours considéré deux périodes ensemble, & qu'ainsi cette légère erreur doit être répartie sur ces deux périodes, qui forment un espace d'environ 152 ans; ce qui n'est pas tout-à-fait  $\frac{1}{1800}$ . Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne trouviez ces approximations très-frappantes, surtout si

vous voulez faire attention que les Observations faites en 1531 & 1607, dont il a été obligé de se servir, n'ont pas toute l'exactitude qu'on pourroit y désirer, & qu'on trouve dans les Observations Astronomiques faites de nos jours.

Voilà, Monsieur, ce que vous avez exigé de moi. Vous voyez que le retour de la Comète est pour les Sciences & l'Astronomie un des événemens les plus importans qu'on ait vûs depuis plusieurs siècles. Vous n'êtes pas de ces hommes envieux, qui ne connoissant d'autre mérite que celui qui est à leur portée, regardent le calcul uniquement comme le fruit de la patience & d'un travail plus assidu qu'éclairé, vous serez certainement porté à rendre à M. Clairault toute la justice qu'il mérite. Vous sentez qu'il n'auroit jamais achevé son entreprise, s'il n'avoit porté dans son calcul cette sagacité qui caractérise le grand Géomètre, & qui tient plus au génie & à l'invention qu'à l'exercice. Quelques Auteurs que je ne connois point, en annonçant l'arrivée de la Comète, n'ont parlé que de la prédiction de M. Halley, & ont entièrement passé sous silence le Mémoire lu publiquement à l'Assemblée de l'Académie des Sciences. J'imagine que c'est parce qu'ils

sont plus instruits des manœuvres ordinaires de l'Astronomie pratique, que des principes de la sublime Géométrie, à moins que ce ne soit des Anglois qui par une suite du zèle Patriotique de cette Nation, aient préféré la gloire d'un de leurs compatriotes aux progrès de l'Astronomie & de la vérité.

Je suis, &c.

## DISCIPLINE MILITAIRE.

*CONSIDERATIONS sur l'emploi des  
Troupes étrangères en France.*

*Par M. DEBUSNEL, Conseiller,  
Procureur du Roi à Philippeville.*

Nec enim quies gentium sine armis, nec arma sine stipendiis, nec stipendia sine tributis haberi possunt. *TAC. Hist. Lib. IV.*

**T**ous les Princes qui ont été assez Heureux, pour avoir le rare talent de bien gouverner & dont les forces secondoient les connoissances, ne négligèrent jamais d'associer à la défense de leurs Empires, les Nations qu'ils remarquoient pouvoir leur être utiles.

C'est ainsi qu'Alexandre eut dans ses Armées des Corps entiers de Theffaliens, & d'Agriens, que Darius à la Bataille d'Issus comptoit principalement sur trente mille Grecs qu'il s'étoit attachés, & que les Romains, ces Peuples si fiers de leur propre grandeur, ne dédaignèrent pas des secours étrangers; ils regardoient comme Citoyens de Rome, ceux qui méritoient de l'être.

Les François commençant à peine à être connus sous Mellobandés leur premier Roi, rendirent à cette Nation des services que leurs Annales nous ont transmis, & la Bataille de Colmar pouvoit présager ce que seroit un jour un Peuple auquel Rome étoit redevable d'une victoire: ce sont ces traits de la prudence humaine qui ont fondé le plus grand nombre des Empires, c'est dans des associations bien mesurées que la supériorité a pris naissance; & la grandeur suprême est-elle autre chose qu'une union de parties, qui séparées ne présentent que de la foiblesse.

La Bataille de Tolbiac première époque de la grandeur de la Monarchie Française, se détermina en faveur de Clovis par la valeur des Saliens qui combattoient avec lui, & la Gaule dut à cette mémo-

nable journée sa tranquillité & l'expulsion des Allemands.

Est-il donc nécessaire de chercher plus d'exemples dans des siècles reculés ? Faut-il que nos bons usages soient autorisés de la pratique des anciens ? Méritent-ils moins nos suffrages, si excellens en eux-mêmes, on ne les trouve pas dans les siècles d'Alexandre ou d'Auguste ; la raison a-t-elle besoin pour éclater à notre vue de la faveur de l'antiquité ; ou plutôt dans l'instant qu'elle paroît, sa vive lumière éblouiroit-elle assez l'esprit humain pour qu'elle ne fût pas distinctement apperçue ?

Sans craindre les reproches de la postérité, rendons plus de justice à notre siècle ; & si nous pouvions être témoins des regards qu'elle jettera sur ce qui l'aura précédé, nous la verrions proposer pour modèle à ses Rois, le règne du Monarque chéri qui nous gouverne & qui fait allier à une autorité remplie de douceur tout l'éclat & toute la majesté du Trône.

Nous la verrions perpétuer des établissemens, des institutions auxquelles ne pensèrent jamais ni les Trajans ni les Titus, ces Princes que nous admirons encore, je parle entre autres des Ecoles Militaires & du Génie, & de cette No-

blesse qui peut aujourd'hui s'acquérir , non avec une fortune dont la légitimité est souvent équivoque , mais en servant constamment & avec gloire son Roi & sa patrie.

Si les hommes étoient tels qu'ils devroient être , un seul traité suffiroit pour éterniser les Empires & fixer le bonheur de l'humanité , le Temple de Janus seroit fermé pour toujours , la douce tranquillité régneroit sur la Terre, & ce ne seroit plus par le nombre des combattans , qu'un Peuple exciteroit l'admiration ou la terreur de ses voisins ; mais pardons de vuë ce qu'il ne nous est pas possible d'atteindre & n'estimons pas plus que de beaux rêves , tous ces projets d'une politique séduisante dont l'exécution ne peut être que momentanée ou impraticable.

Dans l'état où se trouve l'Europe aujourd'hui , on peut l'envisager comme partagée entre différens Souverains dont les uns trouvent dans leurs propres forces de quoi suffire à la défense de leurs pays, & les autres sont obligés pour prévenir l'oppression d'emprunter des secours étrangers : on sent que ceux-ci doivent principalement s'attacher à tempérer sagement la confiance qu'ils doivent ac-

corder à des corps qui n'ont pas l'esprit du patriotisme & qui souvent pour de légers mécontentemens peuvent se porter à des extrémités d'autant plus dangereuses, que l'Etat par lui-même, est dans l'impuissance de les réprimer. Polybe, toujours profond dans ses réflexions, nous en fournit un exemple frappant dans la révolte des Soldats mercénaires que Carthage, cette République plus riche que peuplée, entretenoit à sa solde; & si l'on en excepte la dernière guerre Punique, jamais elle ne fut plus près de sa ruine. Cet objet mériteroit un examen qui n'est pas de notre Sujet, & nous ne nous sommes proposé, de considérer l'emploi des Troupes Etrangères, que relativement à l'utilité dont elles peuvent être en France.

Ce Royaume, grand, peuplé, commerçant, fécond en ressources, peut fournir à la levée de tous les Soldats dont il a besoin pour sa défense, & les Troupes Nationales bien disciplinées sont partout les meilleures & les plus sûres; l'homme en général tient toujours à sa patrie, chaque particulier possède quelque portion de bien, si modique qu'elle puisse être, il a des proches, des amis dont il tire plus ou moins de secours; les

impressions de l'enfance, celle du climat, l'émulation, l'habitude surtout, sont des chaînes presque indissolubles qui nous attachent au pays qui nous a vû naître & au Souverain auquel l'Être suprême a confié le dépôt sacré de nos vies & de nos fortunes.

Ces considérations bien entendues ne laissent aucun doute sur la supériorité d'un Etat qui peut se suffire à lui-même & qui n'est pas dans la dangereuse & inévitable nécessité d'armer à prix d'argent pour la conservation des hommes qui n'ont nul intérêt à le conserver.

C'est cependant de cette confiance en soi-même, c'est de cette supériorité que l'on peut conclure l'utilité des Troupes étrangères dans tout Etat qui pourroit négliger ce secours sans compromettre sa sûreté : car dans une situation différente, il n'est pas question d'utilité ; c'est une nécessité, dangereuse à la vérité, mais dont le danger paroît au moins douteux vis-à-vis d'une perte qui seroit certaine.

L'étendue de la France & son commerce laissent appercevoir qu'elle doit ménager les Cultivateurs & les Artisans ; il ne suffit pas d'être riche, on cesse à la fin de l'être ; si une administration peu étendue laisse tarir la source des biens, on ne fait

que trop que tout s'épuise , & la perte la plus réelle , est celle des hommes : elle ne se répare pas aussi facilement qu'on pourroit le penser ; elle entraîne après elle toutes les autres , & cette perte est immense pendant la Guerre ; d'ailleurs n'est-il pas connu que pendant la paix , tout ce qui est Soldat , se trouve perdu pour la culture des terres & les manufactures ?

L'économie politique que l'on peut faire sur l'Etat militaire , est depuis long-tems apperçue en France , & cette économie ne consiste pas principalement à ménager l'argent , mais bien plus à épargner les Citoyens. C'est à la fin du dernier siècle , qu'on a paru vouloir réduire en pratique les idées conçues à ce sujet ; on créa des Régimens étrangers , mais qui n'eurent que le nom , & l'on ne défendit pas assez sérieusement d'y admettre des Nationaux. De là ce qui étoit utile dans la Théorie , devint inutile dans l'exécution , & l'Etat acheta à un plus cher prix ses propres Sujets pour en former des Corps , qui ne différoient des autres que par le nom ; il eût été plus fructueux d'augmenter le nombre des Régimens de la Nation , puisqu'on ne faisoit que dépenser plus d'argent pour acquérir un bien imaginaire.

Ce problème cependant paroît aujourd'hui se résoudre ; on commence à se convaincre de l'utilité qu'il y a de ménager la Nation , & de faire supporter en partie à des Etrangers le fardeau de la Guerre , qui est à tous égards le plus pesant pour le Prince & pour l'Etat , mais ne s'arrête-t-on pas encore trop à la simple spéculation ?

Après la dernière Guerre , & immédiatement avant celle-ci , les Troupes nationales , non compris celles de la Marine & la Milice , formoient un Corps de 128000 hommes , lorsqu'il n'y avoit que 29000 hommes de Troupes plus étrangères dans le nom , que dans l'effet : les Régimens qui doivent être Allemands , Italiens , Suédois , Irlandois , Ecoissois , Suisses & tant d'autres , ne sont composés pour la plupart que de Sujets du Roi , qui reçoivent une paye plus forte sans être dans la classe qu'il convient pour la mériter. Les enrôlemens se font dans l'Alsace , la Lorraine , la Franche-Comté , la Flandre , Provinces aussi précieuses au Roi que celles qui forment l'ancienne France. Les seuls Officiers qui pourroient être François sans conséquence , sont étrangers , & les Soldats qui devroient être étrangers sans nulle exception , sont presque tous François ; mais présentons

164 MÉRÇURE DE FRANCE.  
nos idées sous une forme plus distincte.

Les Troupes nationales doivent toujours conserver la supériorité sur celles qui sont étrangères , & pour cela être plus nombreuses : Si l'Etat a besoin pour sa défense des 150000 hommes , sans parler des Milices , qui demanderoient un examen particulier , deux tiers au plus devroient être François ; on ménageroit 50000 hommes qui resteroient unis à la masse des Citoyens , pour en être tirés plus à propos. Que l'on ne craigne pas d'acheter trop cher ces secours étrangers , c'est un des plus utiles emplois qu'on puisse faire des revenus du Prince ; plus on ménagera ses Sujets , plus on augmentera sa puissance & ses revenus. Et s'il est vrai , comme l'attestent les dernières observations , que du terrain de nature à être cultivé qui se trouve dans le Royaume , il y en a un quart de négligé ou en friche , & que néanmoins les récoltes en bled excèdent de neuf millions de septiers la quantité nécessaire pour la nourriture des habitans , on reconnoîtra que de tous les moyens qui peuvent tendre à la conservation & à l'augmentation des Citoyens , il n'y en a pas un seul à négliger.

Le projet d'avoir des Troupes étrangères a donc été sagement conçu , mais

il n'a été rempli ni avec assez d'étendue, ni avec assez de précision. Dans la proportion que nous avons établie, elles devroient être plus nombreuses & effectivement étrangères; car on ne peut trop faire cette réflexion; que sert-il de payer des Troupes comme étrangères, si elles ne le sont pas, & si on souffre que les Recrues se fassent dans les Provinces de France? Un habitant de Strasbourg ou de Dunkerque n'est pas moins cher au Roi, qu'un habitant de Paris ou de Rouen, l'un & l'autre lui appartiennent & font également partie de la Nation.

Le nombre des Régimens étrangers, & la quantité d'hommes dont ils seroient composés, une fois fixés, il paroîtroit avantageux de peser attentivement les réformes ou les réductions; si pendant un tems de calme, il étoit à propos de diminuer le nombre des troupes de l'Etat, cette diminution seroit faite d'abord sur les corps de la Nation, & les Soldats licenciés retourneroient chez eux, où ils pourroient se marier, ou autrement être utiles à la société.

On suppose que pendant la Paix le fond des troupes de l'Etat, non compris la Milice, soit de cent cinquante mille hommes, deux tiers seroient François &

166 MERCURE DE FRANCE,  
le reste Étrangers ; si les circonstances exigeoient des Armées plus nombreuses, on augmenteroit dans cette proportion, & les réformes seroient faites en conséquence.

Il est surtout d'une importance extrême d'empêcher que les corps étrangers & qui sont payés comme tels, ne soient composés de Soldats François, & pour ne rien changer à l'état présent des choses, il suffiroit d'ordonner qu'à l'avenir il ne pourra être reçu en qualité de Soldat dans les Régimens étrangers au service de Sa Majesté, aucuns Sujets nés dans le Royaume, à peine de nullité de leurs engagements & sans qu'ils puissent être mis au Conseil de Guerre sous prétexte de désertion ou tout autrement ; les Capitaines deviendroient attentifs à n'engager que des Étrangers & ils seroient réduits aux termes où ils doivent être.

Cette attention sur ce qui concerne les Soldats, ne devoit pas être la même à l'égard des Officiers, ceux-ci pourroient être ou François ou Étrangers sans qu'il en résultât les mêmes inconvéniens, il paroît au contraire qu'il ne seroit pas d'une mauvaise politique de souffrir que des Sujets de la Nation pussent être Officiers dans ces Régimens, pourvu qu'ils en sçussent la Langue.

Nous ne prévoyons qu'une seule objection spécieuse à faire sur ce que nous venons de dire ; on s'attachera à faire paroître des difficultés pour rassembler un si grand nombre d'Etrangers & pour les recruter : Les Capitaines se récrieront sur les obstacles qu'ils diront rencontrer pour former ou compléter leurs Compagnies, si on leur interdit les enrôlemens dans le Royaume. A cela on ne fait que cette réponse : ou la chose est impraticable ou elle ne l'est pas : dans le premier cas, pourquoi recevoir une solde plus forte pour ne changer que son nom ? Il seroit plus simple de n'avoir que des Régimens de nom François, & le Prince épargneroit son argent, qui est prodigué à des phantômes d'étrangers. Dans le second cas, on ne peut pas se plaindre, puisqu'on reçoit aussi plus d'argent, & que d'ailleurs la convention est telle. Il faut ou ne pas accepter ou exécuter.

Mais si l'on y réfléchit, & que l'on prenne les mesures les plus propres, il n'est rien moins que difficile de rassembler & de recruter les Corps étrangers. La France seroit-elle inférieure en ressources à d'autres Etats qui l'environnent, & qui trouvent hors de leur Pays

des hommes pour le défendre ? N'avons-nous pas nos Capitulations avec les Suisses ? Les différens Souverains de l'Allemagne qui abondent en hommes dans des Provinces de peu d'étendue, aimeroient-ils moins notre argent que celui des Hollandois ? Et chaque Officier intéressé à recruter chez l'Etranger, manqueroit-il de moyens pour acquérir plus ou moins de Soldats ?

La multitude des Citoyens doit être considérée comme un trésor auquel il n'est prudent de toucher que dans des cas de nécessité, cependant nous croyons avoir fait remarquer qu'il seroit dangereux dans un Royaume qui peut, à parler strictement, se passer de l'Etranger, & ménager tellement le corps de la Nation que l'on affectât de ne l'entraver en rien ; on doit prendre sur ce trésor une certaine somme & emprunter le reste à intérêt, on trouvera dans la partie restante de quoi fournir aux besoins tranquilles, & le surplus de cette masse sera toujours prêt à être employé si l'occasion l'exige : de ce que nous venons de dire paroissent dériver quelques principes d'économie militaire.

1°. Il suffit au plus que les troupes nationales soient aux Corps étrangers ;  
comme deux est à un. 2°.

2.° Les Troupes étrangères ne doivent pas l'être de nom, mais en effet; autrement c'est acquérir un bien qu'on ne possède jamais.

3.° Le Corps des Citoyens est un dépôt que le Souverain est assuré de trouver quand il le voudra, & en matière d'économie, ce doit être un motif puissant pour le porter à vivre autant que faire se peut, aux dépens d'autrui.

4.° Il n'y a nul inconvénient à permettre que les Officiers des Régimens étrangers puissent être François, cela ne peut que contribuer à naturaliser pour ainsi dire le Soldat.

5.° S'il est question d'une réforme ou d'une réduction, elle doit être principalement faite dans les Troupes Nationales qui ne peuvent pas se perdre, en renvoyant de préférence les Soldats qui sont Ouvriers ou Laboureurs & en conservant ceux qui sont par nécessité le métier de Soldat.

Tel est le précis des considérations que la levée des Troupes Etrangères nous a fournies, elles seroient susceptibles de plus d'érudition & elles pourroient être accompagnées d'exemples & de calculs frappans, si notre temps & surtout nos forces nous le permettoient; Nous avons

H

effleuré quelques matières qui ne sont venues au Sujet que par accident & nous sommes éloignés d'avoir approfondi l'objet principal ; nous croyons cependant en avoir assez dit pour prouver qu'un Etat qui peut se suffire à lui-même, ne doit pas par cette raison négliger des secours étrangers , que c'est au contraire un motif de plus pour qu'il ménage ses ressources & qu'en formant le corps de ses troupes de façon que la troisième partie au moins soit prise hors de la Nation, il lui en revient un avantage qui doit être sensible dans le moment même , & qui devient immense après quelques années. Il paroît depuis 1756 un Traité sur la population écrit avec beaucoup d'énergie , mais dont l'Auteur s'attache à prouver que les armées & la guerre ne sont pas des causes premières de dépopulation ; & cependant l'expérience des siècles passés & la nôtre propre , assure tout le contraire.

L'Egypte , ce Pays exquis, si admirable par sa fécondité, & autrefois si peuplé, n'est aujourd'hui qu'une solitude en comparaison de ce qu'elle étoit, & cette dévastation n'est qu'un effet de la guerre. Le Pérou, aussi riche en hommes qu'en matières d'or sous les Incas , est devenu un désert

depuis l'apparition des Européens. L'Espagne, dont le sol n'a besoin que de culture, se ressent de l'expulsion des Maures. La France n'a pas encore réparé l'émigration des Protestans : enfin, on se rappelle que pendant les Guerres de Charles XII, la Suède étoit si dépourvue de l'espèce mâle, que les femmes seules conduisoient la charrue.

Cet Auteur avance un principe que nous ne croyons pas plus sûr, c'est lorsqu'il dit : *que la mesure de la subsistance est celle de la population* : mais la Suisse, ce Pays aride, inculte & si peuplé, ne dément-elle pas cet axiome. La France elle-même, plus abondante en denrées qu'en hommes, la Pologne, la Barbarie, obligées de vendre une partie de leurs récoltes, & la Hollande impuissante à fournir de son propre fond la nourriture à ses habitans, sont autant de faits certains devant lesquels tous raisonnemens doivent s'anéantir. L'Auteur a bien prévu quelques-unes de ces objections ; mais ses réponses s'écartent toutes de ses principes, & surtout de celui qu'il reproduit sans cesse, & qui est comme le fondement sur lequel il a bâti, *Que la mesure de la subsistance est celle de la population*. On pourroit dire en général avec plus de

certitude que la population produit l'industrie, & celle-ci la subsistance.

Que devient la terre la plus grasse si elle manque de bras pour être cultivée? La population n'est donc pas un effet de la subsistance, mais elle en est la cause, & l'homme, que le sentiment de l'amour porte à produire son semblable, ou la femme, qui en partageant ce plaisir, se prête à devenir mère, ne se sont pas décidés par le plus ou le moins de subsistance que la contrée qu'ils habitent peut fournir.

Mais il n'a pas été de notre projet de considérer toutes les causes ou tous les obstacles de la population : nos idées se sont réunies à essayer de faire voir que l'épargne que la France peut faire de ses propres sujets relativement à la guerre, seroit un bien aussi réel qu'important, & que par cette raison l'emploi des troupes étrangères doit être envisagé avec plus d'étendue, & dirigé avec une attention plus scrupuleuse pour ne pas dégénérer en abus.

Si Alexandre n'eût employé dans ses armées que les seuls Macédoniens, son Pays auroit été épuisé avant qu'il fût au quart de ses conquêtes. Que seroient devenus les Romains depuis la naissance de

la République jusqu'à sa décadence sans des secours étrangers? Concluons donc qu'autant qu'il est praticable d'employer des troupes Etrangères dans une certaine proportion, c'est un avantage réel qu'il ne faut pas négliger, que le corps de la Nation est un trésor à ménager avec économie pour ne le pas épuiser; & qu'enfin on doit tenir pour principe constant qu'il faut tirer de l'Etranger le plus d'avantages que les circonstances peuvent présenter & lui en accorder le moins qu'il est possible. Finissons par cette réflexion d'un de nos Contemporains aussi judicieux que célèbre. » Nous sommes pauvres avec le Commerce & les richesses de tout l'Univers, » & bientôt à force d'avoir des soldats, » nous n'aurons plus que des soldats, & » nous ferons comme des Tartares. *Espirit des Loix, Tome I, Ch. XVII.*



## M E D E C I N E.

*LETTRE de M. Thierry, Médecin de la Faculté de Paris, à l'Auteur du Mercure, concernant l'usage d'un remède dangereux, connu sous le nom des Poudres d'Aix ou d'Aillhaud.*

*Nota.* Je ne puis me dispenser de manquer cette fois à la résolution que j'avois prise de ne plus rien donner sur un sujet si rebattu.

**M** O N S I E U R ,

Je cède à l'avis de plusieurs personnes éclairées, qui jugeant les observations que j'ai données, sur la poudre d'Aix, fort intéressantes, souhaitent que j'y ajoute les éclaircissemens convenables; afin que le Public soit en état de bien juger une cause qui est la sienne, & qu'on ne plaide que pour lui.

Mais, avant toutes choses, il est bon que je déclare ici publiquement ce que j'ai dit à un ami des sieurs Aillhaud, que je ne les ai jamais connus, & que je n'ai contr'eux aucune animosité personnelle. je n'avois, lors de la publication de mon écrit, d'autre raison pour me plaindre de ce remède, que celle d'avoir vû quelques-uns de mes malades à toute extré-

mité pour l'avoir pris en cachette, & pour en avoir vû périr M. Boccane. Je n'ai même connu ce dernier qu'à l'occasion de sa maladie; & puisque je suis obligé de le dire, je l'ai visité uniquement par zèle, & n'ayant d'autre intérêt à sa conservation, que celui que je dois prendre à tout Citoyen qui m'appelle, & qui me confie sa santé. Mais je devois à la Médecine la relation d'un fait assez rare, & assez important par lui-même: je devois à la Société les conseils qui résultoient naturellement de ce fait; & j'ai cru ne suivre en cela que l'étendue de mon devoir.

Qu'il me soit permis de dire que j'ai reçu à ce sujet les lettres les plus flatteuses de plusieurs Médecins & Chirurgiens du Royaume.

Ce seroit se tromper étrangement, que de vouloir se persuader que l'espèce de Gangrène, dont je parle dans ma Relation, soit un cas assez ordinaire dans la pratique Médecinale, & qu'ainsi M. Boccane auroit pû contracter ce mal tout naturellement, & indépendamment de l'usage qu'il avoit fait des poudre d'Aix. Je le répète, une telle altération, n'est rien moins que commune, & on ne peut la regarder que comme l'effet, ou d'une

Hiv

fièvre pestilente précédente \*, ou d'un redoutable poison. Or, puisque ce Malade n'avoit au commencement qu'une simple fièvre Catarrhale; puisqu'il ne régnoit dans Paris, à la fin de 1757, & au commencement de 1758, aucune sorte d'épidémie; puisqu'enfin les remèdes, qu'on employa dans la maladie de M. Boccaue, furent principalement des adoucissans à des mucilagineux; que reste-t-il à conclure, sinon qu'il a été empoisonné par les poudres dont il faisoit usage depuis longtemps, & qu'il avoit prises nommément dans le commencement de sa dernière maladie?

Je n'ai certainement pas prétendu, Monsieur, ni même je ne crois pas qu'il soit jamais venu dans l'idée de personne, qu'un mauvais remède produisît toujours à l'instant son effet funeste; ni même qu'un poison tuât un homme aussitôt qu'un boulet de Canon. Heureusement pour l'humanité, nous ne connoissons encore de poison aussi prompt, que celui des Indiens de la Riviere des Amazones. Il suffit de citer ici l'exemple trop commun du venin de la rage, & du mal vénérien. Qui ne sçait d'ailleurs que le levain

\* Voyez l'excellent Traité de la Peste par M. Senae, Premier Médecin du Roi. Paris 1744. in-4°.

de la petite Vérole , inféré dans le corps délicat d'un enfant y reste quelquefois sans aucun effet sensible? On voit certains ouvriers s'habituer, pour ainsi dire, avec le cuivre, & ne recevoir presque aucun dommage de ce poison. Cependant la Société n'en croit pas moins devoir prendre les mesures les plus sages contre l'effet ordinaire de ces venins.

Je n'ai point dit non plus que les Poudres d'Aillhaud étoient composées de substances minérales corrosives, cependant les plantes caustiques qui y entrent, masquées; mais non corrigées, n'en constituent pas moins un remède dangereux, qui, selon différentes circonstances, produira les effets d'un poison plus ou moins actif. Je dirai plus; en supposant que ces poudres ne contiennent que des purgatifs résineux, qu'on employe souvent en Médecine; tels que le Jalap; la Scammonée; l'Aloë, &c. & qu'on employe toujours avec succès quand on les administre à propos; ces mêmes remèdes ne produiront le plus souvent que de funestes effets, dès qu'on voudra s'en servir dans toutes les maladies, dans tous les cas; pour tous les âges; & pour tous les tempéramens. Il est prouvé, par une expérience journalière; que les purgatifs

H y \*

## 178 MERCURE DE FRANCE.

les plus doux, tels que la Cassé, la Manne, &c. ont souvent fait beaucoup de mal quand on les a employés dans des circonstances contraires. Les Médecins de tous les siècles, & de toutes les Nations, sont convenus de l'utilité des purgatifs résineux, en particulier dans certaines maladies : c'est, par prudence, qu'on a presque abandonné ceux d'entr'eux, qui sont fort violens.

Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on conviendra donc aisément que les poudres d'Aillhaud bien qu'elles puissent avoir leur utilité en quelques circonstances particulières, ont dû être, & ont été en effet très-préjudiciables à la société. Il ne serviroit de rien de dire qu'elles ont eu quelquefois d'heureux succès ; je ne le nie point : il est réellement impossible qu'une drogue quelle quelle soit, même dangereuse, ne fasse du bien à quelqu'un sur un très-grand nombre de personnes. Prenons par exemple, le sublimé corrosif, ou le verd de gris qu'on a employés quelquefois en Médecine dans certains cas extraordinaires ; supposons seulement qu'on ne les donne pas à de fortes doses, & qu'on en fasse prendre à des millions d'hommes : je dis que des centaines de malades ne pourroient manquer de s'en trouver assez bien :

il en fera de même à plus forte raison d'une drogue qui agira moins puissamment sur nos corps : mais pour que notre Art soit véritablement salutaire , il faut que nos remèdes , dictés par le besoin , placés dans l'occasion , dirigés avec sagesse , réunissent , avec le moins d'inconvéniens , les avantages possibles.

On a voulu faire croire qu'il y avoit dans le monde de fausses poudres d'Ail-lhaud , que les bons succès devoient être attribués aux véritables ; mais que les morts , dont on se plaint , avoient été produites par les fausses. Quoi donc , le salut des Citoyens va dépendre d'une erreur aussi facile ? Il faudra périr pour n'avoir pas bien connu une poudre que le Distributeur a déjà si souvent changée , ou parce que dans différens lieux , on n'aura su bien distinguer la vraie signature du sieur Ail-lhaud ? Aussi l'Espagne & la Moscovie , Pays dont la police , pour ce qui regarde la santé , est admirable , ont-elles fait interdire l'entrée de ces poudres sans distinction. Ces défenses , ainsi que je le tiens de personnes respectables , furent publiées sous les peines les plus sévères , dès qu'on s'aperçut dans ces deux extrémités de l'Europe des ravages produits par ce remède.

En supposant que le sieur Aillhaud père, ait été l'Inventeur de la poudre en question, ce que des personnes instruites lui contestent, en supposant que son remède soit le plus doux, le plus sûr, le plus efficace de tous les purgatifs, ce que tous les gens ce l'art lui nieront, en supposant toutes ces choses, Monsieur, la conduite du sieur Aillhaud pouvoit être bien différente envers le Public, pour peu qu'il eût eu quelque pitié de ses semblables. Nous n'aurions pas aujourd'hui à nous en plaindre, si au bout de quelques années il avoit bien voulu le donner au Public. Eh, ne l'avoit-on pas payé assez cher par tant d'argent, & par tant de meurtres occasionnés au moins par l'abus qu'on en a fait ? Ou bien, si le sieur Aillhaud ne pouvoit s'élever à ce degré de désintéressement ; ne pouvoit-il pas s'en remettre à la générosité du plus humain des Rois, qui a récompensé si souvent les Auteurs ou les Possesseurs des découvertes utiles ? Le Kinkina, ce remède divin, l'Ipécacuanhana, qui a guéri tant de dysenteries, l'eau de Rabel, le Kermès minéral, si efficace dans certaines maladies de poitrine, la Panacée mercérielle, les gouttes du Général la Motte, &c. Ces remèdes & beaucoup d'autres sont les bienfaits

des sages Princes sous lesquels les François ont le bonheur de vivre, & que toutes les Nations doivent regarder comme les bienfaiteurs de l'humanité entière. Ces remèdes semblent même être devenus plus utiles depuis qu'ils sont au Public. Comme ils ont été plus employés, on en a mieux déterminé l'usage, par une infinité d'expériences aussi innocentes qu'ingénieuses; on est parvenu à augmenter leur efficacité. Je ne craindrai pas de le dire, enrichis de pareils secours, nous pouvons même avec des talens médiocres, obtenir tous les jours des succès heureux, dont les plus grands Médecins des siècles précédens n'auroient osé se flatter. La bonté, la sûreté des instrumens a augmenté la certitude de l'art précieux de guérir. Mais le sieur Aillhaud loin de concourir à des vues si utiles, a paru s'occuper de son intérêt personnel, beaucoup plus que de la santé publique & de l'avancement de sa profession. Il a préféré, quoiqu'il 'en dût coûter à la Société, de traiter par son unique remède des millions d'hommes qu'il n'a ni vus ni connus, & dont presque toujours il ignoroit les maladies. La Ville d'Aix & la Provence ont vû avec étonnement un Médecin qui ne visitoit aucuns malades,

## 182 MERCURE DE FRANCE.

accumuler des sommes très-considérables par le dangereux trafic d'un remède dont les Compatriotes ne vouloient pas se servir. Je ne me livrerai point à toutes les autres réflexions qui se présentent à l'esprit sur ce sujet, parce que, je le répète, je n'ai rien à démêler avec les sieurs Aillhand. J'ai voulu simplement montrer au Public le danger de leur Poudre, soutenir la cause de l'humanité, faire ma charge uniquement; & je crois m'en être acquitté.

J'ai l'honneur d'être &c.

---

## A R T I C L E I V.

### BEAUX ARTS.

---

#### ARTS AGRÉABLES.

---

#### GRAVURE.

**E**XERCICE de l'Infanterie Françoisse dédié à Monseigneur le Maréchal Duc de Biron, copié d'après l'original *in-folio*, exécuté & présenté au Roi par M. de Baudouin, Colonel d'Infanterie, Cheva-

lier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. Se trouve à Paris, chez le sieur *Fessard* à la Bibliothèque du Roi.

Le sieur *Buldé Marchand* d'Estampes rue de Gèvres à Paris débite deux nouvelles Estampes représentant l'une l'intérieur de la cour d'une prison antique, tel qu'elle pouvoit être construite chez les Assyriens; l'autre, la même prison totalement détruite par enchantement, pour sauver le Héros que l'on y tenoit renfermé.

Ces deux desseins ordonnés pour l'Opéra de *Pirame & Thisbé*, représenté cet hyver, sont de la composition des sieurs *Guilliet & Deleuse*, Peintres décorateurs de l'Opéra, dans le temps que la Ville de Paris étoit chargée de la direction de l'Académie. Les Connoisseurs & Artistes ayant paru satisfaits de la composition, & de l'effet de ces deux projets, c'est à leurs sollicitations qu'ils ont été gravés pour les donner au Public. Le prix de ces Estampes est de 15 sols pièce.



## M U S I Q U E.

L'Amour dévoilé, Cantate, de la composition de M. Desjardins; les Paroles de M. Rousseau, gravées par le sieur Ceron. Le prix est de 2 liv. 8 s. Elle se vend à Paris, chez M. de la Cherardiere, rue du Roule, à la Croix d'Or; M. Tayard, rue S. Honoré, à la Regle d'Or; Mlle Castagnery, rue des Prouvaires, à la Musique Royale: M. le Menu, rue du Roule, à la Clé d'Or: & le Graveur, rue S. Honoré, chez un Plumassier, à la Croix de Lorraine, vis-à-vis la Croix du Trahoir.

Le Triomphe de Lise, Cantatille à voix seule, avec une Symphonie. Par M. Deformeaux: prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez M. Tajillard l'aîné, dans le bas de la rue des Lavandieres: & aux Adresses ordinaires de Musique. On y trouvera un joli accompagnement de Flûte.



---

A R T I C L E V.  
S P E C T A C L E S.

---

O P E R A.

Ce Spectacle a commencé le mardi 24, par les nouveaux fragmens, composés du prologue de Platée, de l'Acte d'Alphée & Aréthuse, & du Devin de Village qui ont été donnés le jeudi suivant. Le Vendredi & le Dimanche on a repris l'Opera de Proserpine; & la distribution sera la même en attendant le Ballet du Carnaval du Parnasse qu'on se dispose à remettre au Théâtre. Trois Dimanches consécutifs, à commencer le 29 Avril, on donnera pour la Capitation, un Concert suivi d'un Bal. On ne doute pas que cette nouveauté ne soit avantageuse aux Acteurs.

---

C O M E D I E F R A N Ç O I S E.

Q U E L Q U ' i n v é t é r é q u e s o i t u n u s a g e m a u v a i s e n l u i - m ê m e , o n n e d o i t p a s s e l a s s e r d e l e c o m b a t t r e . L e p a r t i d u g o û t & d e l a r a i s o n n e p e u t m a n q u e r d e p r é v a l o i r , & l e u r d r o i t n e p r e s c r i t j a m a i s .

Le Théâtre François, le plus riche de tous les Théâtres, sans en excepter ceux d'Athènes & de Rome, dégradait par l'indécence de la représentation, les plus belles productions du génie dans les deux genres dramatiques. Cette vérité pré-

cieuse, l'ame de l'illusion, qui avoit tant coûté à saisir aux Corneilles, aux Molières, aux Racines, & à ceux qui ont suivi leurs traces. Cette vérité, dis-je, se perdoit dans le mélange tumultueux des Spectateurs avec les Acteurs. Auguste délibéroit au milieu de nos Petits-Mâtres; ils étoient obligés de se ranger pour laisser passer l'ombre de Ninus; & tandis que Tartuffe examinoit si personne ne pouvoit le surprendre séduisant la femme de son mari, il avoit autour de lui cent témoins de son tête-à-tête avec elle. On croyoit être accoutumé à cette irrégularité choquante; mais la vraisemblance n'en étoit pas moins altérée, & tout l'effet de l'habitude ne consistoit qu'à se passer d'un degré de plaisir qu'on ne connoissoit pas. Un inconvénient plus grand encore, étoit la difficulté de développer l'action théâtrale. Le Poète méditant dans son Cabinet une situation, un tableau, sentoit son imagination resserrée entre deux haies de Spectateurs qui lui retranchoient les deux tiers du théâtre. Dans cette supposition, il falloit bien se résoudre à conserver l'unité de lieu à la rigueur: car si le Poète osoit s'affranchir de cette règle, la scène se refusoit au changement qu'il s'étoit promis. Dans le premier Acte de Brutus, par exemple, pour passer du Capitole dans la maison du Consul, il n'y avoit d'autre changement qu'un Autel enlevé du milieu de la Scène. Ainsi tous les Sujets qui exigent le passage alternatif d'un lieu à un autre, comme celui de Coriolan, celui de Régulus, celui d'Artaxercès, d'après Mèrastrate, &c. étoient impraticables au théâtre, à moins d'être mutilés. On a plaisamment observé que la Scène étoit comme un Parloir, où tous les Acteurs étoient obligés de se rendre. Aujourd'hui la liberté du théâtre & la facilité des changemens de décora-

tion, donnent au génie des Poètes une carrière beaucoup plus vaste; & l'action dramatique est affranchie de cette unité de lieu qu'Aristote nous a prescrite, mais à laquelle les Poètes Grecs eux-mêmes n'avoient eu garde de s'assujétir.

On a craint d'abord que le Théâtre ne parût vuide quand les Acteurs s'y trouveroient seuls: il n'a fallu, pour dissiper cette crainte, que voir une Comédie dont toute l'action fût dans la vivacité du Dialogue. Mademoiselle Dangeville & M. Prévile dans la petite Pièce du Legs, ont suffi pour remplir la Scène.

Quelques Personnes appréhendent aussi que la facilité du changement de lieu, n'engage les Poètes dans des compositions extravagantes, ou ne les autorise à négliger le dessein des caractères, le tissu de l'intrigue, la marche naturelle des passions, pour charger l'action théâtrale. Mais il n'est aucun avantage dont on n'abuse quelquefois; & si les Auteurs s'égarent, la saine partie du public saura bien les ramener.

La Tragédie des Troyennes par laquelle on a débuté, a paru enfin dans toute la pompe dont elle étoit susceptible. M. Brisard, dans le Compliment de la rentrée, a donné, au nom des Comédiens François, un témoignage public de leur reconnoissance à M. le Comte de Lauragais, qui a bien voulu faire les frais de ce changement de la Scène, auquel tout Paris applaudit. Le même Acteur a parlé de la retraite de M. Sarrazin, avec une modestie & une sensibilité dignes d'éloges. » La retraite, dit-il, d'un homme si » justement honoré de vos suffrages dans les deux » genres, m'accable du poids de son exemple. » Le pathétique, le naturel, la véhémence, les » entrailles, la vérité même formoient le carac-

## 188 MERCURE DE FRANCE.

- » tère du jeu de M. Sarrazin : Perte irréparable
- » pour vous, Messieurs, & désolante pour moi-
- » même, qui me suis vû privé de mon modèle,
- » lorsque je l'étudiois avec le plus d'ardeur. Puis-
- » fai-je adoucir quelquefois en vous le rappelant,
- » la vivacité de vos justes regrets.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

**A** la rentrée de ce Spectacle, on donna la première représentation des *Evénemens de la Chasse*, Comédie Italienne. Le Compliment fut un Dialogue entre Mlle. Favart & Arlequin. Il y a des choses naïves & plaisantes; il y en a aussi de délicates, & ces deux vers en sont un exemple.

Les talens sont comme des fleurs,  
C'est un air doux qui les fait naître.

---

### CONCERT SPIRITUEL.

**O**N a donné aux Thuilleries, pendant les trois semaines de Pâques, quinze Concerts dans lesquels on a exécuté quatre Motets nouveaux à grand chœur; sçavoir: un de M. Goulté, Maître de Musique de Notre-Dame; un de M. Daverne; un de M. Philidor: ces trois Motets ont été reçus favorablement du Public. Le quatrième: *Les fureurs de Saül*, Motet François de M. de Mondonville, a été redemandé plusieurs fois, & reçu avec les mêmes applaudissemens. Mlle le Mierre a remplacé Mlle Fel au Concert comme au Théâtre, avec le plus grand succès. M. Balbastre a exécuté plusieurs Concerto sur l'orgue, & a toujours fait un plaisir nouveau.

M. Gavigniez dont j'ai annoncé la rentrée au Concert, a enlevé les applaudissemens du Public qui le met sans difficulté au nombre des plus grands Violons de l'Europe.

---

*EFFET singulier du mal vénérien sur toute une famille, & sa guérison. Par M. DIBON, Chirurgien ordinaire du Roi, dans la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Corps de Sa Majesté.*

**D**E P U T s longtems l'expérience a démontré, qu'une Nourrice court un danger réel, en allaitant un enfant qui a pris naissance d'un pere & d'une mere infectés du mal vénérien. Les causes de ce danger & des accidens qui s'ensuivent, sont trop multipliées & trop connues, pour que nous en fassions ici le détail ; mais l'événement singulier qui vient d'en confirmer l'expérience, présente à l'Art un si vaste champ à de nouvelles réflexions, que nous croyons devoir en donner un récit circonstancié.

Une Nourrice se charge d'un enfant qui avoit reçu avec la vie, le poison subtil qui couloit dans les veines de ses auteurs. Le mal se communique de l'enfant à la Nourrice : la Nourrice le transmet à son mari. Sûrs réciproquement de leur conduite, ils ne connoissent pas d'abord la véritable cause de leur situation, ils ne la soupçonnent pas même. Le mal fait des progrès, & des progrès rapides ; il passe même au-delà des bornes ordinaires : chose étonnante, & peut-être inouïe jus-

qu'alors, trois de leurs enfans, dont l'aînée a sept ans, sont bienrôt après infectés du même mal. Ce levain fatal, après avoir fermenté pendant quelque tems, se déclare tout-à-coup sur tous ces sujets par des symptômes effrayans.

Une désolation générale se répand dans toute cette maison affligée. Le pere & la mere languissans ne peuvent plus cacher leur malheur : leur foible voix se fait entendre. La charité vient à leur secours & au secours de leurs enfans. Tous sont visités par trois Maîtres Chirugiens de Versailles qui constatent leur état. Un ordre est expédié en leur faveur pour les faire traiter à Bicêtre ; mais la foible compléxion du pere & de la mere, & l'âge tendre des enfans, fait naître de justes craintes sur la disproportion entre la délicatesse des Sujets & la force des remédes ordinaires. Des Personnes respectables, qui honorent de leur protection ces pauvres malades, leur présentent une voye de guerison plus conforme à leur tempérament. Elles ont oui célébrer par des Personnes impartiales & dignes de foi, la bémignité & l'efficacité du reméde que j'emploie ordinairement pour la guérison de ces maladies, & me prient d'en faire rejaillir les effets sur cette famille malheureuse. M. Roussel Fermier-Général, Seigneur de la Celle-Saint-Cloud, dont ces malades sont natifs & habitans, s'offre, avec une générosité qui est au dessus de tous les éloges, de fournir à tout ce qui sera nécessaire pendant leur traitement. Un si bel exemple de charité ne pouvoit qu'exciter la mienne. Je me suis fait un devoir d'humanité de traiter ces pauvres misérables. Si je n'avois eu à opérer la guérison que du pere & de la mere, je me serois contenté de leur fournir mon reméde, comme je le fais ordinairement à l'égard des personnes de la campagne & des

Provinces dont je suis consulté ; ils se seroient traités & guéris eux-mêmes, à l'insçu de tout le monde, & sans aucun autre secours étranger : mais il y avoit des enfans dont il falloit suivre de près les symptômes qui pouvoient varier à chaque instant, & sur l'état desquels il falloit conséquemment toujours avoir l'œil, pour être plus à portée de les visiter régulièrement, assurer & accélérer leur guérison. Je les ai fait loger à côté de chez moi, dans la rue Pavée, au coin de la rue Françoisse, près la Comédie Italienne. Ce fut alors (vers le 12 de Décembre dernier) que je priai M. le Thioullier l'aîné, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & dont l'habileté est universellement reconnue dans cette Capitale, de vouloir bien visiter ces cinq malades ; il le fit, & il trouva réellement en eux tous les symptômes frappans, qui caractérisent ordinairement ce genre de maladie. Son certificat en fait foi, & ceux que nous allons rapporter, prouvent que le mal critique dont cette famille étoit attaquée, ne lui avoit été communiqué originairement, que par le nourrisson constaté Vlé. & mort de cette maladie à l'âge de trois mois. Comme cette communication progressive offre un phénomène dont la preuve n'est pas sans difficulté, nous rassemblerons, sous un même point de vue, toutes les circonstances qui peuvent servir de base à nos réflexions. Pour cet effet, nous rapporterons préliminairement les certificats qui constatent la maladie dès son principe.

Ici le certificat de M. la Serre, Maître Chirurgien, celui de Messieurs Gautier, Marrigue & Biflos, Maîtres Chirurgiens de la Ville de Versailles, attestent que le Nourrisson infecté de la maladie vénér. l'avoit transmise à la Nourrice. Le certificat de M. le Curé de la Celle, ajoute que cette

fatale maladie a été communiquée de la Nourrice à son mari , & successivement à ses trois enfans , & que par les remèdes & les soins de M. Dibon, ils se louent d'avoir été parfaitement guéris.

La décence ne nous permettant point d'entrer ici dans le détail des accidens de chacun de ces malades en particulier , il nous suffira de dire que les symptômes qu'ils avoient , étoient des plus caractéristiques du mal vénérien , & que le certificat de M. le Thieullier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ne laisse aucun doute sur le genre de maladie , de même que sur la guérison qui s'en est ensuivie par mon Remède.

### R E F L E X I O N S .

Il y a des enfans qui sont viciés dans le sein de leur mere. Ces faits sont vérifiés par un trop grand nombre d'exemples , pour qu'on puisse les révoquer en doute. Pour en être convaincu , il n'est pas nécessaire de feuilleter les Auteurs : il ne faut que visiter quelqu'un de ces enfans malheureux , à l'instant même de leur naissance , ils portent sur eux & en eux les tristes preuves de cette vérité.

Le cas particulier dont il est question , est d'une nature toute différente. Le pere & la mere étoient sains, eux & tous leurs enfans jouissoient d'une santé parfaite. La mere admet malheureusement un nourrisson vicié ; elle & toute sa famille le deviennent. Que le venin se communique du nourrisson à la nourrice , le fait n'a rien de nouveau , la preuve ne présente aucune difficulté. Cet enfant qui presse de ses tendres gencives le bouton central des mamelons , communique aisément à ces parties spongieuses , le venin subtil dont abondent les gencives & les glandes salivales. La nourrice

rice est infectée, son mari l'approche, il subit le même sort, cette transmission n'est que trop connue. Mais que leurs trois enfans déjà existans, & dont le plus jeune a dix-huit mois, participent à cette fatale communication, c'est une énigme qui n'est pas si facile à résoudre; cependant le fait est vrai, & il a ses causes: qu'il nous soit permis d'exposer nos conjectures sur ce sujet.

Une mere chargée d'un nourrisson lui doit ses soins: ces soins ne l'affranchissent pas de ceux qu'elle doit à ses enfans, & souvent elle les leur rend en même-temps. La soupe, & sur-tout la bouillie, deviennent communes; elle la leur présente successivement avec la même cuilliere. Qu'on se représente une mere nourrice, tenant son nourrisson sur son bras, & environnée de ses enfans: elle puise avec la cuilliere la soupe, ou la bouillie dans le vase où elle l'a préparée ou déposée; mais en la distribuant à la ronde, elle porte chaque cuillerée dans sa bouche, soit par habitude, & cet usage parmi les meres & les nourrices est presque général, soit pour juger si le degré de chaleur ne seroit pas capable de nuire au tendre palais de ses enfans; elle y ajuste même la cuillerée, à l'aide de sa langue & de ses lèvres, de façon à être présentée proprement, & introduite favorablement dans la bouche de l'enfant. La salive, ce suc, ce véhicule si puissant & si efficace pour aider à la digestion, lorsqu'il est d'une qualité louable, devient au contraire, lorsqu'il est vicié, un poison subtil & d'autant plus nuisible, que mêlé avec la nourriture, il s'incorpore avec le chyle, & porte dans le sang un désordre qui, peu-à-peu, en corrompt toute la masse. Il y a plus: ces enfans qui vivent ensemble, respirent le même air, quelquefois couchent dans un même lit, boivent dans un même vase,

souvent même ils se partagent entr'eux un seul verre de boisson, dont la mere aura d'abord goûté. La salive chargée du levain vénérien se communique des uns aux autres.

Ajoutez à cela l'émanation continuelle des corpuscules qui proviennent de la transpiration. Dans le cas présent, le nourrisson a gâté la mere, ce nourrisson meurt, la mere infecte le pere : voilà deux personnes qui, dans un logement étroit, sont attaquées du même mal. Ces influences malignes, qui seules ne seroient point capables de transmettre le mal, achevent de mettre le comble aux mauvais principes qui ont été admis, & qui continuent de s'admettre par la voie des alimens infectés du levain salival qui suit leur route dans tous les couloirs du corps où ils sont portés. Cet effet devient particulièrement sensible sur des enfans qui, vû l'ouverture de leurs pores, & la délicatesse de leur compléxion, sont beaucoup plus susceptibles de l'impression d'un air malfaisant qu'ils respirent dans un logement étroit où l'air ne circule & ne se renouvelle pas librement. Voilà les raisons principales que nous pouvons alléguer de cet événement singulier. Nous pourrions encore en ajouter d'autres, mais notre intention n'a pas été de faire un Ouvrage.

Quand ces raisons ne satisferoient pas pleinement, le fait & la guérison n'en seroient pas moins vrais. Les témoignages authentiques qui sont joints à cet Ecrit prouvent assez que jamais V... n'a été mieux caractérisée. J'ai traité cette Maladie selon ma Méthode ordinaire : le mal & tous les symptômes ont disparu dans l'espace d'un mois. L'efficacité de mon Remede si souvent éprouvé & toujours avec succès, dans la Capitale & dans les Provinces, n'avoit pas besoin de cette nouvelle démonstration ; mais sa bénignité trouve ici un comble de preuves en sa faveur.

Le Remede le plus sûr est toujours dangereux pour un enfant de dix-huit mois. On ne doit le lui administrer qu'avec crainte, parce qu'on ne le lui administre pas quand on le veut & comme on le veut. Pour éviter l'importunité de ses cris & de ses pleurs, il faut presque continuellement pourvoir à son appétit que cet âge rend ordinairement insatiable. La malpropreté inséparable de l'enfance oppose souvent de nouveaux obstacles au succès du Remede. Pour peu qu'il soit violent, il peut causer d'étranges révolutions dans un corps dont les ressorts encore foibles & les parties encore tendres, peuvent facilement être ébranlés & dérangés. Ce petit corps, quoique bien organisé, renferme quantité de vaisseaux dans un petit espace; ils y sont presque confondus; le choc, les impulsions, les secousses sont à craindre. Quel est l'Artiste qui eût osé exposer cet enfant de dix-huit mois aux Remedes ordinaires ?

Ce ne sont pas-là les seules preuves que cet événement fournisse de la bénignité du Remede auquel toute cette famille est redevable de sa guérison. Le pere & la mere sortoient l'un ou l'autre tous les jours pendant leur traitement pour se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance. Enfin pour terminer en peu de mots : ce Remede est administré à des enfans, dont le plus âgé est de sept ans, dont un n'a que dix-huit mois; il est administré à un pere & à une mere d'un foible tempérament, malades depuis long-tems, expatriés, accablés de chagrin & d'inquiétude sur leur sort & sur celui de leurs enfans, ils vont, ils viennent, ils vaquent à leurs affaires, & le Remede les guérit tous radicalement dans l'espace d'un mois. Est-il un Remede contre ces terribles maladies auquel on puisse attribuer de plus doux & de plus salutaires effets ? Nous croi-

196 MERCURE DE FRANCE  
rions franchir les bornes de la modestie si , qu'on  
qu'en exposant des vérités , nous nous étendions  
davantage.

*Nota.* Ici M. le Thieullier l'aîné, Docteur-Ré-  
gent de la Faculté de Médecine , en l'Université  
de Paris , atteste avoir vérifié plusieurs fois par  
lui-même les faits énoncés par M. Dibon , & les  
reconnoît exactement conformes à la vérité.

---

## A R T I C L E V I .

### NOUVELLES POLITIQUES.

---

*DE VIENNE , le 30 Mars.*

UN Courier dépêché par le Maréchal Daun  
arriva ici Lundi dernier. Il a apporté la nouvelle  
que le Général Beck avoit surpris la Ville de  
Greiffenberg en Silésie ; qu'il s'en étoit rendu  
maître ; qu'il y avoit fait prisonniers de guerre un  
Bataillon de grenadiers , & soixante Hussards Prus-  
siens ; qu'il s'étoit emparé de l'Hôpital militaire  
établi dans cette Ville , & qu'il y avoit trouvé  
plusieurs pièces de canon avec beaucoup de mu-  
nitions de guerre & de bouche. On assure que la  
perte des ennemis en cette occasion , a été de  
mille hommes.

*DE MADRID , le 27 Mars.*

La maladie du Roi ne nous laisse presque plus  
d'espérance ; sa foiblesse est si extrême qu'on  
craint de le perdre à chaque instant.

DE LONDRES, le 1 Avril.

L'ancien projet de tenter le passage à la Mer du Sud par le Nord-ouest, vient de se renouveler. Un particulier habile & accrédité, & qui est fort au fait de la navigation & du commerce, s'est offert d'aller à la découverte de cette route.

On présenta ces jours derniers aux deux Chambres du Parlement un état de nos dettes nationales, elles montoient au commencement de cette année à 82 millions 776 mille 586 livres sterlings, sans y comprendre les nouveaux subsides accordés pour les dépenses de la campagne prochaine.

L'Amiral Hawke doit partir au premier jour pour se rendre à Portsmouth, où il prendra le commandement de l'Escadre destinée à agir sur les côtes de France. On compte que cette Escadre sera bientôt en état de mettre à la voile.

Dans les derniers détails qui nous sont venus de la Guadeloupe il étoit dit que le Gouverneur François s'étoit retiré avec sa Garnison dans des lieux entièrement inaccessibles; que cent hommes suffiroient pour arrêter & détruire une armée qui entreprendroit d'y pénétrer; que les Habitans ont été occupés depuis trois mois à y transporter des provisions & leurs meilleurs effets; que toutes les nuits les Nègres descendoient des montagnes, pour attaquer nos postes avancés, où ils nous tuoient continuellement des Soldats; qu'il y avoit beaucoup de malades dans notre Armée, & que l'impossibilité de soumettre ces habitans, mettoit bientôt dans la nécessité d'abandonner l'Isle.

Du 3.

On a beaucoup de peine à trouver des Mate-

I iij

## 198 MERCURE DE FRANCE.

lots pour compléter les équipages des escadres qu'on arme dans nos Ports. On enlève de force tout ce qui se présente. Cette violence est formellement autorisée par les Commissaires de l'Amirauté qui sont chargés de cette partie de l'administration. Il est ordonné d'arrêter tous les vagabonds & gens sans aveu. On en a déjà rassemblé un grand nombre, & on les a envoyés à bord des vaisseaux du Roi.

*De LA HAYE, le 2 Avril.*

Tous les fonds baissent en Angleterre. Les Anglois invitent nos Négocians d'Amsterdam & de Rotterdam à mettre des fonds dans l'emprunt qu'on a ouvert à Londres; mais, malgré l'avantage de deux & de quatre pour cent sur le capital, & de six mois d'intérêt de plus qu'on a promis, nos Négocians ont refusé constamment de risquer leur argent en Angleterre, où ils sçavent qu'il y a peu de sûreté.

*Du 8.*

Le Général Yorck a fait part aux Députés des Etats Généraux de quelques résolutions favorables du Conseil d'Angleterre. Cependant, pour éviter toute surprise, & pour ne pas nous abandonner à une sécurité dont les Corsaires Anglois pourroient se prévaloir, les Colléges de l'Amirauté font travailler avec diligence à l'armement des vingt-cinq vaisseaux de guerre.

---

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

*De VERSAILLES, le 12 Avril.*

**L** E Roi a chargé de l'Inspection générale des

Bataillons de Milice , actuellement employés dans l'Armée du Bas-Rhin, le sieur Merlet, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & commandant les Milices de la Ville de Paris. Le sieur de la Caze, Premier-Président du Parlement de Pau, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté.

Le premier de ce mois, le Roi a élevé au Grade de Sousbrigadier dans les Gardes de son Corps, dans la Compagnie que commande M. le Prince de Beauvau, M. Delousslamontier, au lieu & place de M. de Bachaffon.

*Nota.* On a omis dans la Liste des Maréchaux de Camp de la dernière promotion, le Marquis de Gantès, qui est employé en cette qualité dans le Dauphiné.

*Du 19.*

Le Roi a nommé Inspecteur général des Régimens d'Infanterie Irlandoise & Ecossoise, le Comte de Rothe, Lieutenant-Général de ses Armées, & Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandoise de son nom.

La Comtesse de Chabannes-Curton, Fille de M. Daniel de Talleyrand-Perigord, Marquis de Talleyrand, a été nommée par Sa Majesté, Dame de Compagnie de Madame.

Le Roi a donné l'Abbaye de Noirlac, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Luberfac, Vicaire Général du Diocèse de Toulouse.

L'Abbaye de S. Pierre de Beaulieu, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Limoges, à l'Abbé de Gabriac, Vicaire Général du Diocèse de Sens; celle de Previlly, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Tours, à l'Abbé Thomas, Grand Aumônier & Chanoine de la Cathédrale de Metz.

Le Prieuré de la Trinité de Fougeres, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Rennes, à l'Abbé de

200 **MERCURE DE FRANCE.**

Goyon , Aumônier de Madame , Vicaire Général du Diocèse de Leon.

L'Abbaye de Faremoutiers , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Meaux , à la Dame le Normand , Abbessé de Gercy.

Et l'Abbaye de Gercy , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Paris , à la Dame de Braque , Religieuse du Monastère de S. Nicolas de Compiègne.

*DE PARIS , le 21 Avril.*

Le sieur de Chaulieu , Aide-Major-Général du Corps d'Armée commandé par le Duc de Broglie , apporta au Roi Mardi 17 , la nouvelle qui suit :

Le Duc de Broglie ayant appris que l'Armée des Alliés , forte d'environ 40000 hommes , & commandée par le Prince Ferdinand de Brunswick , étoit en pleine marche , pour se porter du Pays de Fulde & de la Hesse , sur les quartiers que l'Armée du Roi occupe entre le Mein & la Lohn , rassembla toutes ces Troupes le 12 Avril , dans une position qu'il avoit reconnue longtemps auparavant près du Village de Berghen , qui est à environ deux lieues de Francfort.

Les Ennemis parurent le 13 à huit heures du matin à portée de ce poste , & firent leurs dispositions à la faveur d'un rideau qui les couvroit. Ils débouchèrent à dix heures sur le Village de Berghen , qu'ils attaquèrent avec la plus grande vivacité. Le Duc de Broglie y avoit placé plusieurs Brigades d'Infanterie & une nombreuse Artillerie. Les Ennemis ont été repoussés trois fois. Leur feu a été très-vif & continu. Ils ont combattu pendant tout le jour , & ont été enfin forcés de se retirer à l'entrée de la nuit , après avoir fait une perte considérable.

Le Prince Camille de Lorraine , Lieutenant-

Général, chargé de la défense de ce poste, le Comte d'Orlick & le Marquis de Saint Chamand, Maréchaux de Camp, qui y commandoient sous ses ordres, se sont comportés avec tout le courage, l'activité & l'intelligence possibles.

Vingt-huit Bataillons seulement qui étoient à portée du Village, ont combattu. Le reste de l'Armée n'a point donné; notre Cavalerie & celle des Ennemis n'ont pû manœuvrer, à cause de la difficulté du terrain.

On n'a point encore de détails plus particuliers de l'affaire ni de la perte que l'on a faite. On sçait seulement que le Baron de Ray, Brigadier d'Infanterie, & les sieurs Chabrié & Lamy de Bezange, Officiers d'artillerie ont été tués. Le Baron d'Hyrn, commandant les Troupes Saxonnnes, a été dangereusement blessé d'un coup de canon.

Le Duc de Broglie a mandé, par un Courier arrivé le 19, que les Ennemis se sont retirés, & ont repris la même route qu'ils avoient tenue pour venir attaquer Berghen. Ils ont abandonné plusieurs pièces d'Artillerie. Leur perte est évaluée à environ 6000 hommes. Les déferteurs ont rapporté que le Prince d'Issembourg avoit été tué. On attend un détail circonstancié de cette affaire.

*Le 28 Avril,*

On vient de publier deux Déclarations du Roi données à Versailles le 27 de ce mois. Par la première S. M. fait rentrer dans la classe des contribuables pendant la durée de la guerre & pendant deux ans après la conclusion de la paix, ceux de ses Sujets qui, nés tailliables, se sont soustraits aux impositions par l'acquisition de différents offices (cet article a des exceptions.) Le privilège accordé aux Bourgeois de Paris & de Lyon de faire valloir par leurs mains en exemption de taille le la-

bourage d'une charrue , est pareillement suspendu.

L'objet de la seconde Déclaration , est d'annuler les dons & les pensions qui ont été obtenus sans titre légitime. Tous ceux qui jouissent de dons , pensions , gratifications annuelles ( hormis quelques classes exceptées ) seront tenus de se pourvoir pardevant les Sec. étaires d'État , chacun dans son Département , comme aussi pardevant le Contrôleur Général des Finances pour en obtenir la confirmation , sur l'examen qui en sera fait & sur le compte qui en sera rendu au Roi. Le payement en demeurera suspendu jusqu'à ce que le Roi en ait ordonné la confirmation. Le fond des pensions autres que celles des Princes du Sang , que celles de l'Ordre de S. Louis & celles qui font partie des appointemens ou attribution d'emplois , charges & offices sera réduit désormais à la somme de trois millions.

Ces deux Déclarations ont été suivies de trois Arrêts du Conseil de la même date. Par le premier Sa Majesté ordonne que toutes les pensions , dons , gratifications , bénéfices &c. dont les Fermiers de ses Fermes seront chargés envers des personnes qui ne sont point employées à la régie & à l'administration les Fermes seront anéanties à commencer du premier de ce mois & que depuis ce même jour les Fermiers du Roi seront tenus de compter au profit de Sa Majesté , indépendamment du prix de leurs Baux , de la moitié des bénéfices & émoluments de ces Fermes sans y comprendre néanmoins les intérêts de leurs fonds , qui leur seront alloués à cinq pour cent. Dans le second Arrêt le Roi ordonne que quatre Commisaires nommés par Sa Majesté assisteront aux divers comités de la Ferme générale , & aux comptes qui seront rendus & arrêtés sur

Les six mois; que le droit de présence de chacun des Fermiers généraux sera de vingt-quatre mille livres par an, qu'ils auront de plus une gratification annuelle de vingt-cinq mille livres; & que ces dépenses seront prélevées sur le bénéfice.

Le troisième Arrêt porte création de soixante-douze milles actions inintéressées dans les Fermes Générales. Chaque action sera de mille livres, dont l'intérêt à cinq pour cent, exempt de toute retenue, sera acquitté au Trésor royal sur des coupons payables de six mois en six mois, à commencer au premier Octobre prochain. Ces actions seront remboursées par l'Adjudicataire du bail prochain des Fermes Générales, à raison de douze mille actions par an, indépendamment de l'intérêt de cinq pour cent; les Actionnaires jouiront de la moitié du bénéfice que Sa Majesté s'est réservée sur le total des Fermes Générales, & ils en seront payés sur des dividendes particulières, qui commenceront à courir du premier de ce mois. Les Actionnaires porteurs de quatre actions pourront s'assembler tous les six mois à l'Hôtel-de-Ville, & nommer entre eux deux Syndics pour assister à la reddition des comptes de la Ferme-Générale. Comme ces comptes sont nécessairement arriérés de six mois, le premier dividende ne sera payé qu'au mois d'Avril 1759 & ensuite de six mois en six mois. L'acquisition des actions se fera chez le Garde du Trésor Royal, & le Bureau s'ouvrira le premier Mai. Le dividende ne commencera à courir du premier de ce mois que pour ceux qui auront acquis des actions dans le courant du mois de Mai. Pour les autres le dividende n'aura cours que du jour de l'acquisition.

## M O R T S.

Louise de Mailly de Buire, est morte le 26 à Lille en Flandre. Elle étoit la dernière de la branche de Mailly du Quelnoy, sortie de celle du Mailly-Haucourt en 1559. Le Prince de Croy lui succède dans tous ses biens.

Le sieur Bailly, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de l'Artillerie, mourut à Paris le 22, âgé de soixante-quatorze ans.

Marie Marguerite François de Melun d'Epinoÿ, mourut en cette ville le 4 Avril, âgée de quatre-vingt sept ans.

Haut & Puissant Seigneur Messire Paul de la Roche-Aymon, Chevalier Seigneur de Lavaud, Baron de la Farge, Marquis de Saint Maixent, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, & Directeur en chef de ladite Artillerie au Département de la haute & basse Normandie, est décédé rue du Fauxbourg Saint Lazare le 22 Mars 1759, enterré le 23 à Saint Laurent. Il étoit âgé de 75 ans 5 mois 4 jours, étant né le 27 Septembre 1683. Il est entré au Service dans l'Artillerie en 1703, a été fait Capitaine de Canoniers en 1709.

Brigadier d'Infanterie en . . . . . 1721.

Maréchal de Camp en . . . . . 1734.

Lieutenant-Général de l'Artillerie au Département de Normandie en . . . . . 1738.

Et Lieutenant-Général des Armées du Roi en . . . . . 1743.

Il a commandé en chef l'Artillerie à l'Armée de la Moselle en . . . . . 1744.

Aux Armées du bas Rhin en . 1745 & 1746.

Aux Armées de Flandres en . 1747 & 1748.

Tous les Gens de Guerre sçavent avec quelle distinction & quelle réputation il a servi tant dans les Batailles que dans les Siéges.

On croit inutile de rappeler au Public la belle & grande Généalogie de ce Seigneur , dont la Maison est des plus connue.

Le 12 Avril mourut à Paris noble Dame Françoise Prieur , âgée de soixante-quinze ans. Elle avoit épousé le 2 Février 1751, Messire Pierre-Augustin de Cramezel, Chevalier, sieur de Kergerault, ancien Officier de la Marine, de la Maison duquel on a donné en Juin 1751, une courte généalogie.

Un auteur de cette Maison ancienne, du nom d'Armand de Cramezel, né le 4 Décembre 1340, qui épousa Anne de Martel, fille unique, se signala beaucoup à *Toul*, à *Metz* & à *Verdun*, ainsi qu'à la bataille d'*Auvray*, qui se donna le 24 Septembre 1364, entre Jean Comte de Monfort & Charles de Blois. Les Mémoires du Comte de Goudon, allié des Comtes d'Anjou, ont laissé une idée de sa valeur & de la bravoure d'Armand Cramezel; il fut aimé & considéré par ses actions, il ne le fut pas moins par ses talens; il avoit celui d'exprimer avec deux ou trois traits de burin jusqu'à l'humeur & au caractère particulier de chaque figure; il avoit encore l'adresse singuliere de ramasser en peu de place une infinité de choses, & si on peut le dire, le don de créer de l'espace; car, comme l'attestent les Mémoires de M. le Comte de Goudon, en un seul pouce de terrain, il faisoit voir distinctement cinq à six lieues de pays, & une multitude inconcevable de personnages.

## A V I S.

Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, toujours attentifs au bonheur & à la conservation de ses Sujets, a bien voulu accorder pour 20 ans au sieur Virion, premier Apoticaire de feu Son Altesse Royale Madame la Duchesse Douairière de Lorraine, demeurant rue Saint Dzier à Nancy, un Privilège exclusif pour la vente & distribution des Eaux minérales & Sels analogues, tant du Pays qu'étrangères, sous l'inspection de Messieurs du Collège Royal de Médecine de la même Ville, avec défenses à tous autres d'en vendre ni débiter dans toute l'étendue de ses Etats, à peine de 1500 livres d'amende, confiscation, &c. Permis cependant à tout Particulier d'en faire venir pour son usage seulement, (la liberté publique n'étant pas gênée).

Cette sage prévoyance si longtems désirée par les Médecins qui les ordonnent, & par les malades qui en font usage, les mettra à couvert des abus qui se multiplioient dans l'administration d'un remède si précieux & si salutaire, à la conservation duquel des Personnes sures & intelligentes ne sçauroient trop veiller, puisque la vie des hommes en dépend.

Les conditions que le Législateur a imposées à cet établissement, seront inviolablement observées: il convient d'en instruire le Public.

Toutes les Eaux se tireront du lieu de leur source dans des vases de grès ou de verre scellés du cachet de la fontaine. Chaque envoi accompagné d'attestations authentiques sera reçu par ledit Collège Royal.

Les Eaux désirées par les Médecins, qui se trouveront toujours au Magasin, sont celles des Bains, Bullang, Plombierre chaude & fayonnette,

Vals Bruun, Bourbon, Spa, Selters, Vichy, Balaruc, Callabigi & de Sedlitz, avec son sel. Chaque espèce d'eau sera accompagnée d'une brochure dessinée par un Membre du Collège, qui instruira de leur vertu, qualité & propriété, avec la méthode de les prendre.

Et afin que tout secours soit donné aux Malades qui en auront besoin, les Eaux de Forges, Sainte-Reine, Vals, Cransac, Cauterats, Bonne-Carbons & Dattencourt, leur seront fournies à un prix raisonnable, en diligence, en avertissant quelque temps avant de les prendre.

Le même débite aussi en gros & en détail les véritables boules d'acier ou de Mars, les boules blanches de fougère vulnérables, fidèlement travaillées. Ceux qui en font commerce dans les Provinces étrangères, seront traités si favorablement, que le prix ne surpassera pas celui des mauvaises qu'ils tirent ou viennent acheter en Lorraine. Il répond de leur qualité, & se soumet à les reprendre en tous temps, & d'en rembourser le prix en cas de mécontentement. Les unes & les autres seront munies des imprimés qui annoncent leurs vertus avec la manière de s'en servir.

*COMPAGNIE pour la recette des Rentes. Bureau, Rue Quinquempoix, entre le Cul-de-Sac de Venise & l'Hôtel Beaufort.*

Cette Compagnie, composée de dix Associés solidaires, fera publiquement & a découvert la Recette des Rentes de ceux qui voudront l'en charger. Elle offre aux Rentiers ce qu'ils ne peuvent trouver chez un Particulier; un dépôt fixe, un travail continu & une sollicité d'obligation.

Par son Acte de Société, passé devant Maître Devoulges, Notaire à Paris, elle a pris des mesures pour que les fonds soient remis avec la plus grande célérité. Comme elle renonce à tout

## 208 MERCURE DE FRANCE.

profit à faire sur l'argent ou sur les Lettres, son service sera très prompt ; elle remettra dans la Province en rescriptions par les voyes indiquées par les Rentiers ; ainsi son état ne pouvant jamais être exposé, le Public ne le sera jamais avec elle.

La Compagnie assurée d'une correspondance très-étendue, a fixé son honoraire ; sçavoir,

Au-dessous de 50 liv., à 6 d. pour liv.

De 50 liv. à 100 4 d. pour liv.

De 1000 liv. à 2000 liv. un pour cent.

Et demi pour cent, ou meilleure composition sur les parties au-dessus de deux mille liv. suivant qu'elles sont fortes ; le tout outre le remboursement des frais de quittances, ports de Lettres & autres déboursés.

On se chargera de la recette des Rentes de toute espèce sur les Revenus du Roi, le Clergé, les Etats, les Communautés, même sur les Particuliers, pourvu qu'il n'y ait aucunes poursuites à faire ; de celle des Coupons, Dividendes, &c.

La Compagnie a autorisé le Notaire Dépositaire de la Minute de l'Acte de Société à délivrer par Extraits les noms, qualités & demeures des Associés à tous ceux qui voudront les connoître.

Les Rentiers sont priés d'adresser leurs Lettres à M. Boudier & Compagnie, au Bureau, de la Recette des Rentes, Rue Quinquempoix, à Paris, & d'indiquer exactement leur adresse, la voye par laquelle ils desirent qu'on leur fasse tenir leur argent, même à Paris, & s'ils souhaitent recevoir par année ou par six mois, soit toutes les Parties, soit quelques-unes d'entrelles.

On leur enverra un modèle de procuration.

Le sieur Peroniet fait une cire épilatoire pour dégarnir les sourcils qui sont trop garnis, pour dégarnir le front, les jouës, les mains & les bras qui sont chargés de poils ; c'est le seul qui fait la bonne,

Il a établi son Bureau chez le sieur Malivoire, Marchand Parfumeur rue Barredubec, près la rue S. Mederic, & chez Madame Farinot, Marchande de Modes dans la petite rue de la Boucherie, Cour Abbatiale de l'Abbaye S. Germain des Prez.

Le prix est de 6 liv. & de 3 liv. la douzaine.  
Il donne par écrit la façon de s'en servir.

MM. les Amateurs de Musique tenants Concert dans l'Hôtel-de-Ville de Troyes, viennent d'obtenir un privilège exclusif. Ce qui leur procure la satisfaction de former une Académie capable de donner de l'émulation à toutes les Personnes de goût. On en a fait l'ouverture le 25 du mois de Mars. Le sieur Bryon Ancien Premier Violon de l'Académie de Grenoble y a joué un Concerto de sa composition, son goût & son exécution lui ont mérité l'applaudissement des Connoisseurs.

On y a exécuté le Pseaume *Benedictus qui docet*, Motet à grand Chœur & Symphonie de la composition du sieur de Rouilly Ancien Maître de Musique de l'Eglise de Troyes. La tournure de son chant, les traits d'harmonie bien amenés, l'arrangement des chœurs, lui ont mérité l'éloge des Connoisseurs.

Le sieur Laigle Marchand rue des Carmes à Rouen, avertit Messieurs les Auteurs de Musique, que depuis vingt années il fait seul ce commerce dans ladite Ville & que pour rendre son Magasin plus complet & plus général, & leur procurer par-la un plus grand débit de leurs Ouvrages, il recevra pour leur compte celle qu'ils voudront lui envoyer, ils auront la bonté de s'adresser à Paris à M. Bordet Maître de Flute Traversiere, rue S. Denis, presque vis-à-vis le passage de l'ancien Grand-Cerf, la porte Cochere

210 MERCURE DE FRANCE.  
à côté d'un Epinglier à qui l'on adressera les Lettres ou paquets francs de ports.

La Veuve du sieur Simon Bailly continue seule de débiter les Savonnettes de pure crème de Savon & les pains de pâte graffée pour les mains. Elle demeure toujours rue pavée S. Sauveur, dans une Porte Cochere presque vis-à-vis la rue Françoisé, à l'Image S. Nicolas.

Mlle Collet continue de vendre pour l'utilité du Public, une Pommade de sa composition qui soulage dans l'instant & guérit radicalement les hémorroïdes tant internes qu'externes, l'épreuve en a été faite il y a plusieurs années à l'Hôtel Royal des Invalides. M. Morand Chirurgien en donna son Certificat.

Cette Pommade se garde aussi longtemps que l'on veut, pourvu qu'on ait soin de la garantir de la chaleur : le prix est selon la grandeur des pots, depuis 3 liv. jusqu'à 24 & au-delà, les personnes étrangères qui en demanderont auront la bonté d'affranchir les Lettres.

Mlle Collet demeure rue des Petits-Champs vis-à-vis la petite porte S. Honoré, à l'enseigne de l'Espérance.

Le sieur Bouffers, Professeur en Mathématique, fait part au Public d'un instrument de Mathématique, dit *Trigomètre*, approuvé par l'Académie des Sciences, qui résout dans un instant & sans faire aucun calcul, les Problèmes ordinaires de la Géométrie-pratique.

Par exemple : Trouver une ligne moyenne proportionnelle entre deux lignes données.

Trouver une ligne quatrième proportionnelle à trois lignes données.

Trouver la corde d'un arc de cercle dont on connoît le rayon.

Trouver dans un triangle donné la perpendiculaire abaissée d'un des angles quelconques à son côté opposé ; ce qui sert pour en avoir la surface.

Trouver la diagonale d'un quarré ou d'un rectangle dont on connoît les côtés.

Transformer les triangles à volonté, sçavoir un triangle scalène en triangle rectangle ou isocelle, sans changer la surface, & réciproquement des triangles rectangles en triangles isocelles, scalènes ou équilatéraux.

Cet instrument résout généralement tous les Problèmes de la Trigonometrie, sans se servir d'aucun calcul, ni des Tables des Sinus, tangentes, secantes & logarithmes. Sa pratique est tout ce qu'il y a de plus simple. M. Bouffers montre à résoudre les Problèmes ci-dessus, & autres, en moins de huit à dix leçons, & il en montre tous les usages à la première & seconde leçon aux Personnes qui sçavent les Elémens d'Euclide. Après en avoir enseigné la théorie, il va avec les Elèves dans la campagne aux environs de Paris leur en apprendre la pratique, leur faisant déterminer toute sorte de distances accessibles & inaccessibles, faire toutes les règles d'arpentages, & lever toute sorte de Plans géographiques, topographiques, &c.

Le prix de cet instrument, en bois monté sur cuivre, & un Mémoire sur ces usages, est de trois louis, & tout en cuivre depuis 6, 9, à 12 louis, suivant la grandeur, qui varie depuis un pied à deux pieds & demi. Les Personnes qui desireront de s'en procurer, s'adresseront au sieur Bouffers, Professeur en Mathématique à l'Hôtel du Petit Lion, rue du Petit Lion, Fauxbourg St. Germain, à Paris. Les Personnes des Provinces qui écrivent pour avoir ledit instrument, sont priées d'affranchir leurs Lettres, sans quoi elles resteroient au Bureau.

## H O P I T A L

DE M. LE MARECHAL DUC DE BIRON.

*Seizième traitement consécutif depuis son établissement.*

**L**E nommé Paschal, de la Compagnie de Chevalier, est entré le 7 Décembre, & en est sorti le 6 Février 1759.

Le nommé la Terrasse, *idem*, entré le 21 Décembre, sorti le 13 Février 1759.

Le nommé Saint Antoine, *idem*, entré le 21 Décembre, sorti le 6 Février 1759.

Le nommé Charles, de la Compagnie de Bouville, entré le 21 Décembre, sorti le 30 Janvier 1759.

Le nommé Jame, *idem*, entré le 8 Février, sorti le 20 Mars, parfaitement guéri.

Le nommé Prince, de la Compagnie de Sinery, entré le 29 Décembre, sorti le 6 Février.

Le nommé Milon, de la Compagnie de Latour, entré le 25 Janvier 1759, sorti le 6 Mars.

Le nommé Carré, Compagnie d'Obsonville, entré le 25 Janvier, sorti le 13 Mars.

Le nommé Vezel, de la même Compagnie, entré le 5 Février, sorti le 27 Mars 1759.

Le nommé Litry, de la Compagnie de Rasilly, entré le premier Février, sorti le 6 Mars.

Le nommé Nancy, *idem*, entré le premier Février, & sorti le 6 Mars.

Le nommé Durand, de la Compagnie de Tourville, entré le premier Février, sorti le 13 Mars. Tous parfaitement guéris.

*CURE particulière entreprise de l'ordre & par la charité de M. le Maréchal Duc de Biron.*

Le nommé Francoeur Soldat de la Compagnie d'Hallot, traité à l'Hopital au mois d'Août 1758, & parfaitement guéri au mois de Septembre de la même année, ainsi qu'il appert par les Registres de l'Hôpital & qu'il en a été rendu compte dans le temps, avoit infecté de la maladie Vénérienne dont il étoit attaqué sa femme & un enfant de dix-huit mois. L'un & l'autre étoient dignes de compassion & dans un état inexprimable, l'enfant respiroit à peine, une fièvre lente ne le quittoit pas depuis longtemps, & ce malheureux enfant étoit menacé de la mort la plus prochaine; M. Keyser avant d'entreprendre la mere & l'enfant dans un âge aussi tendre, crut devoir inviter plusieurs Médecins & Chirurgiens à les aller voir, tant pour constater leur état que pour être témoins du traitement qu'il se disposoit à en faire, & il rassembla en conséquence tous ceux qui ayant déjà quelque connoissance du remède, lui étoient connus pour être susceptibles de vérité, de justice & d'impartialité; en conséquence il entreprit ces malades sous leurs yeux, & à peine son remède commença-t-il à leur être administré, que tous ceux qui éclairèrent son administration, furent non-seulement étonnés, mais pleins d'admiration de voir surtout dans l'enfant les progrès miraculeux qui furent suivis d'une cure radicale & complete, & de plus de voir pendant le cours de son traitement, pousser à ce malheureux enfant six dents, sans que cet incident ni le remède parût lui causer aucune incommodité.

Ces faits sont dans la plus exacte vérité, &

## 214 MERCURE DE FRANCE.

à la connoissance de M. le Maréchal de Biron, de M. de Cornillon Major général, de MM. les Sergens-Majors, de MM. Guerin, Bourbelin, Dieuzayde, & plusieurs autres personnes de l'Art, qui nous ont été par un exemple aussi frappant bien convaincus non seulement de l'innocence du remède, mais même de sa supériorité sur tous autres pour les Maladies Vénériennes.

M. Keyser prie Messieurs ses Correspondans de vouloir bien, pour des raisons particulières, faire décomposer dans les principales Villes de leurs résidences, par les plus habiles Chymistes ou Apoticaire, quelques parties du remède qu'il leur a envoyé & de vouloir bien après leurs opérations, lui envoyer les déclarations ou certificats de ces mêmes personnes, quelles qu'elles soient, pour ou contre le remède, afin qu'il les fasse insérer dans les Mercurés successifs.

*Nota.* Ceux qui se plaignent de mon exactitude à insérer ces articles dans le Mercure, ne réfléchissent pas assez sur l'importance de l'objet. A l'égard de la pudeur on voit combien elle y est respectée.

---

### APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Mai, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Avril 1759. GUIROÿ.

---



---

**TABLE DES ARTICLES.**
**ARTICLE PREMIER.****PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

<b>L</b> E Castor & le Singe , Fable.	Page 5
Regrets d'un Amant sur le départ de sa Maîtresse.	8
Vers à l'Auteur des Vers précédens.	10
L'Amour défarmé.	11
Stances libres.	15
L'Origine des Montagnes, Conte.	17.
A Madame de *** , qui avoit donné à l'Auteur qui partoit pour l'Armée, le ruban de son bonnet de nuit , avec ordre d'en faire le même usage.	49
Vers de Madame du Boccage à M. Clairault sur la Comète,	50
Épître à M. de Fresiniac , par M. L ***	52
Suite des Pensées sur l'Esprit de Société.	58
Les mors de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure précédent.	70
Enigme.	71
Autre.	<i>Ibid.</i>
Logogryphe.	<i>Ibid.</i>
Chançon.	72

**ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

L'Idocrédulité convaincue par les Prophéties , seconde Partie.	73
Jumonville, Poème, par M. Thomas.	89
L'Ethologie , ou le Cœur de l'homme, seconde Partie.	107
Extrait de la Tragédie de Titus.	121

# 216 MERCURE DE FRANCE.

Annonces des Livres nouveaux. 143 & suiv.

## ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

### ASTRONOMIE.

Lettre sur la Comète. 147

### DISCIPLINE MILITAIRE.

Considérations sur l'emploi des Troupes Etrangères en France. 156

### MÉDECINE.

Lettre de M. Thierry, Médecin de la Faculté de Paris, à l'Auteur du Mercure. 174

## ART. IV. BEAUX-ARTS.

### ARTS AGRÉABLES.

Gravure. 182

Musique. 184

### ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 185

Comédie Française. *Ibid.*

Comédie Italienne. 188

Concert - Spirituel. *Ibid.*

Effet singulier du mal vénérien sur toute une famille, & sa guérison, par M. Dibon. 189

### ART. VI. Nouvelles Politiques. 196

Morts. 204

Avis divers. 206 & suiv.

Hôpital de M. le Maréchal Duc de Biron. 212

*La Chançon notée doit regarder la page 72.*

---

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,  
rue & vis-à-vis la Comédie Française.







